

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



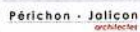
ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE



Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr

Lot n°0

DESAMIANTAGE

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Sommaire

DESAMIANTAGE.....	3
PLAN DE RETRAIT.....	3
DESAMIANTAGE.....	3
OUVRAGES ANNEXES.....	4

Code	Désignation
0.1	DESAMIANTAGE
	<p>Le prix étant forfaitaire l'entrepreneur est tenu d'inclure dans son montant la valeur du désamiantage de tous les ouvrages figurant dans les différents rapports.</p>
	<p>L'entreprise devra justifier la destination de tous ses déchets. Elle devra pour se faire utiliser des bordereaux de suivi de déchets amiantés (BSDA). C'est sur la base de ces justificatifs que sera assuré l'établissement de ses situations mensuelles correspondant à la gestion des déchets.</p> <p>Pendant toute la durée du mois précédant les travaux, l'entrepreneur du présent lot devra établir "Le Plan de Retrait" et recevoir toutes les autorisations nécessaires. Le plan de retrait aura précédemment été transmis au coordonnateur SPS.</p> <p>Ce "Plan de Retrait" devra être remis au Maître d'Oeuvre 1 mois avant le début des travaux.</p> <p>A la fin des travaux, il sera remis au maître d'oeuvre le DOE en exemplaire papier et CD. Le DOE contiendra notamment le plan de retrait, les BSDA, les rapports de mesures, ...</p>
0.1.1	PLAN DE RETRAIT
0.1.1.1	Plan de retrait
	<p>Sitôt le marché signé, l'Entreprise titulaire du lot procédera à la rédaction du PRC (Plan de retrait de Chantier). Sa rédaction et les renseignements qu'il contiendra seront conformes aux réglementations.</p>
	<p>Pendant toute la durée du mois précédant les travaux, l'entrepreneur devra établir "Le Plan de Retrait" et recevoir toutes les autorisations nécessaires.</p> <p>Ce "Plan de Retrait" devra être remis en cinq exemplaires au Maître d'Œuvre dans les délais légaux.</p>
	<p>Rédaction et diffusion d'un "plan de retrait amiante" à transmettre, au plus tard, 4 semaines avant l'exécution des travaux, afin d'obtenir les autorisations auprès de l'Inspection du travail (plan à transmettre à l'inspection du travail, la CRAM, la médecine du travail, le CSPS et l'OPPBT). Il devra comporter les informations suivantes (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none">- la planification du chantier ;- le type de matériaux ;- le mode opératoire ;- les équipements de travail ;- les informations sur la formation du personnel. <p>Le plan de retrait sera établi de manière à pouvoir prendre en compte le retrait de matériaux amiantés qui pourraient être découverts sur le site lors des travaux de dépose ou de démolition sans que ceux-ci aient été repérés et répertoriés dans le "diagnostic amiante avant travaux", sans être dans l'obligation d'établir un nouveau plan de retrait.</p> <p>Il fera clairement apparaître les modes opératoires de retrait de l'amiante choisis et les motivations de ces choix en fonction des caractéristiques du site.</p>
0.1.2	DESAMIANTAGE
	<p>Les diagnostics ont été réalisés par AC Environnement agence Puy de Dôme, le 09/11/2020. Il s'agit des rapports référencés 002AC055919 (ancienne école d'Aigueperse) et 002AC057503 (bâtiments annexes).</p>
	<p>Les diagnostics amiante ont identifié des matériaux contenant de l'amiante. Les rapports de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante sont joints au présent dossier de consultation par le maître d'ouvrage.</p>
	<p>Toutes les précautions devront être prises et tous les moyens mis en œuvre pour éviter ou limiter la diffusion des fibres d'amiantes. Il est formellement interdit de scier, casser, découper, percer, ..., les matériaux contenant des fibres d'amiante.</p>
	<p>La dépose se fera au moyen des outils classiques conformes au process défini par le plan de retrait. Tous les procédés devront faire l'objet d'un agrément des organismes de prévention. Il est nécessaire d'employer des appareils de dépose équipés d'une aspiration à la source d'un débit adapté au type de la machine avec filtration à très haute efficacité et reliés à un cyclone de décantation. Nettoyage final fin réalisé au moyen d'aspirateurs équipés de filtres absolus.</p>
0.1.2.1	Rez-de-chaussée - ancienne école
	<p>Suivant le rapport amiante n°002AC055919 p 11 à 34/191, il sera réalisé le désamiantage de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vol 9 : plafonds - panneaux vissés : prélèvement P74 ;- Vol 2 : plafonds - panneaux vissés : prélèvement S26 (P74) ;- Vol 9 : conduit air - conduit en fibres-ciment : prélèvement S24 ;- Vol 9 : conduit air - conduit en fibres-ciment : prélèvement S25 ;- Vol 2 : menuiseries - mastic vitrier : prélèvement P20 ;- présence de locaux ou parties de locaux non visités et / ou de composants ou parties de composants non inspectés : sans objet.
	<p>Nota :</p>
	<ul style="list-style-type: none">- pour les conduits, il sera prévu dépose et évacuation sur toute la longueur (compris traversées de planchers et sur / sous les planchers).

Code	Désignation
0.1.2.2	<p>R+1 - ancienne école</p> <p>Suivant le rapport amiante n°002AC055919 p 11 à 34/191, il sera réalisé le désamiantage de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vol 4 : revêtement de sol - dalles plastiques : prélèvement S28 ;- Vol 4 : revêtement de sol - dalles plastiques : prélèvement S28 ;- Vol 4 : revêtement de mur - colle de carrelage (faïence) : prélèvement P54 ;- Vol 4 : revêtement de mur - colle de carrelage (faïence) : prélèvement P54 ;- Vol 4 : revêtement de mur - colle de carrelage (faïence) : prélèvement P51 ;- Vol 5 : menuiseries - mastic vitrier : prélèvement P45 ;- Vol 5 : menuiseries - mastic vitrier : prélèvement P45 ;- présence de locaux ou parties de locaux non visités et / ou de composants ou parties de composants non inspectés : sans objet.
0.1.2.3	<p>R+2 - ancienne école</p> <p>Suivant le rapport amiante n°002AC055919 p 11 à 34/191, il sera réalisé le désamiantage de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vol 8 : revêtement de mur - colle de carrelage (faïence) : prélèvement P64 ;- Vol 8 : revêtement de mur - colle de carrelage (faïence) : prélèvement P64 ;- présence de locaux ou parties de locaux non visités et / ou de composants ou parties de composants non inspectés : sans objet.
0.1.2.4	<p>Rez-de-chaussée - bâtiments annexes</p> <p>Suivant le rapport amiante n°002AC057503 p 10 à 17/59, il sera réalisé le désamiantage de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Vol 1 : revêtement de sol - lés plastiques avec sous-couche : prélèvement P8 Phase 4 ;- Vol 1 : conduit air - conduit en fibres-ciment : prélèvement S1 ;- présence de locaux ou parties de locaux non visités et / ou de composants ou parties de composants non inspectés : sans objet. <p>Nota :</p> <ul style="list-style-type: none">- pour les conduits, il sera prévu dépose et évacuation sur toute la longueur (compris traversées de planchers et sur / sous les planchers).
0.1.3	<p>OUVRAGES ANNEXES</p>
0.1.3.1	<p>Confinement des zones pour l'ensemble</p>
0.1.3.2	<p>Repli de chantier</p> <p>L'Entreprise procédera :</p> <ul style="list-style-type: none">- au débranchement des appareils électriques et de ventilation ;- à l'évacuation des outillages et matériels ;- au démontage du confinement et du sas ;- au nettoyage du chantier.
0.1.3.3	<p>Stratégie d'échantillonnage et d'analyse</p> <p>A réaliser avant, pendant et après pour la restitution.</p>
0.1.3.4	<p>Traitement des déchets</p> <p>Suivant article 1.1.21 et gestion suivant ci-après.</p> <p>La gestion des déchets de chantiers du bâtiment sera réalisée conformément à la recommandation N° T2-2000 du GPEM (Groupe Permanent d'Etudes des marchés) Travaux et Maîtrise œuvre adoptée le 22 juin 2000.</p> <p>Un plan de collecte sélective spécifique au chantier sera appliqué avec l'implantation des containers ou des bennes en nombre suffisant par rapport aux volumes traités.</p> <p>L'enlèvement de ces bennes par des sociétés spécialisées dans des déchetteries ou des centres de traitement agréés sera organisé de telle manière que la circulation des véhicules ne provoque pas une nuisance pour l'environnement du chantier.</p> <p>Le Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED) constitue le document de référence à tous les intervenants (maîtres d'ouvrage, entreprises, maître œuvre, ...) traitant spécifiquement de la gestion des déchets du chantier. Le SOGED sera traité comme une partie de la démarche qualité et intégré dans le PAQ. Il est remis par l'entreprise avec son offre et mis au point définitivement en phase de préparation du chantier. Au travers du SOGED, l'entreprise expose et s'engage sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- le tri sur le site des différents déchets de chantier ;- les méthodes qui seront employées pour ne pas mélanger les différents déchets (bennes, stockage, localisation sur le chantier des installations, ...)- les centres de stockage et / ou centres de regroupement et / ou unités de recyclage vers lesquels seront acheminés les différents déchets, en fonction de leur typologie et en accord avec le gestionnaire devant les recevoir ;- l'information, en phase travaux, du maître d'œuvre quant à la nature et à la constitution des déchets et aux conditions de dépôt envisagées sur le chantier ;- les modalités retenues pour assurer le contrôle, le suivi et la traçabilité ;- les moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer ces différents éléments de gestion des déchets.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



MAITRE D'OUVRAGE



Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr

Lot n°1

DECONSTRUCTIONS

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi

Périchon - Jalicon
architectes

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le 22/12/2020
S. V. Economiste d.
ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Sommaire

TRAVAUX PREPARATOIRES.....	7
DECONSTRUCTION COMPLETE DE BATIMENTS.....	7
DECONSTRUCTION PARTIELLE - CURAGE.....	8

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES
1.1.1	Mise au net des niveaux
	Evacuation de tous les objets, encombrants, mobiliers, détritux, gravois, ... présents dans l'ensemble des locaux, avant le démarrage des travaux de désamiantage et déconstructions.
	Tri et évacuation, dans les mêmes conditions que les travaux de déconstructions.
	A réaliser en concertation avec l'Architecte.
	Localisation : - tous les espaces intérieurs.
1.1.2	Neutralisations et déposes des réseaux d'alimentation et d'évacuation
	L'entreprise aura a sa charge, avant le démarrage des travaux de désamiantage et déconstructions, la neutralisation et la dépose de l'intégralité des réseaux d'alimentation et d'évacuation des bâtiments (électricité, télécom, gaz, AEP, assainissement, ...).
1.2	DECONSTRUCTION COMPLETE DE BATIMENTS
	Localisation : - tous les bâtiments à démolir en intégralité (excepté les deux bâtiments modulaires les plus récents qui seront évacués par le maître d'ouvrage).
	NOTA IMPORTANT :
	<u>Le site du projet va faire l'objet d'une fouille archéologique préventive entre la phase déconstruction et la phase reconstruction. Cette fouille archéologique préventive a été notifiée le 24/06/2020 par l'arrêté préfectoral de Région n°2020-670, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La localisation de l'emprise soumise à la fouille est précisée dans cet arrêté.</u>
	<u>L'entreprise adjudicataire du présent lot devra prendre connaissance de l'arrêté, ainsi que de ses annexes et notamment l'annexe 2, précisant les modalités à respecter pour les travaux de déconstruction au droit de l'emprise de la fouille. Un des points les plus importants à respecter est la déconstruction du niveau du plancher bas (revêtements de sol, planchers, base des murs ...), qui devra être réalisée avec le plus grand soin afin qu'il n'y ait aucune altération des niveaux archéologiques sous-jacents.</u>
	Nota : Diagnostics plomb avant travaux réalisés par AC Environnement agence Puy de Dôme, le 09/11/2020. Rapports référencés 002AC055919 (ancienne école d'Aigueperse) et 002AC057503 (bâtiments annexes).
	<u>Des revêtements contenant du plomb ont été mis en évidence.</u>
	<u>Pour tous les éléments peints avec une peinture au plomb à démolir ou modifier et évacuer, leur évacuation devra être réalisée dans une déchetterie spécialisée. Les bons de dépôt seront à transmettre à l'architecte et au maître d'ouvrage. De plus, toutes les protections pour les personnes et l'environnement, au regard de la réglementation en vigueur, devront être prises par l'entrepreneur et comprises dans les prix unitaires.</u>
	Tous les prix unitaires seront forfaitaires et devront tenir compte des spécifications énumérées ci-avant.
	La description suivante est destinée à renseigner l'entrepreneur sur la nature des matériaux composant les constructions, étant entendu que l'ensemble des parties et ouvrages du bâtiment et des abords périphériques doit être déconstruit.
	L'entrepreneur devra toutes les protections nécessaires au droit des constructions adjacentes et proches pour empêcher leur endommagement et la pénétration de poussières ; étalements, soutènement, clôtures pleines en limites, protection des ouvertures par panneaux, film polyane posé à recouvrements sur les façades, ...
	Un micro arrosage sera mis en place pour éviter l'envol des poussières. Les eaux seront récupérées comme les eaux de ruissellement par un déboureur séparateur d'hydrocarbures, avant le rejet dans le réseau public.
	Nettoyage soigné de toutes les surfaces après travaux.
	Les ouvrages et éléments concernés sont les suivants (liste non exhaustive) :
	- arrachage de la végétation située aux abords du bâtiment, en concertation avec le maître d'œuvre ;
	- sortie de tous les ouvrages laissés sur place, meubles, cartons, déchets, ... ;
	- terrassements préparatoires en masse pour dégagement ;
	- infrastructures complètes (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique) ;
	- extractions de fondations (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique) ;
	- dallages sur terre-plein ;
	- planchers sur vide-sanitaires et vide-techniques ;
	- planchers, poteaux, poutres ;
	- ouvrages de charpentes : fermes, pannes et éléments de structure, liteaux, chevrons et tous les éléments non structuraux ;
	- couvertures en tuiles, zinc, verrières, bacs métalliques, ardoises, fenêtres de toit, ...
	- menuiseries extérieures et intérieures vitrées ou pleines ;
	- volets et autres occultations ;
	- garde-corps, lisses et mains courantes ;
	- rideaux métalliques ;
	- devantures ;
	- cloisonnement de distribution et doublages en cloisons briques et plâtre (sur ossature ou collé) ;
	- parties vitrées incorporées ;
	- cloisonnements en maçonneries non porteurs et porteurs ;
	- murs et élévations porteurs en maçonneries et béton banché ;
	- ouvrages intérieurs bois pour portes, plinthes, baguettes, coffrages, ...
	- plafonds, faux-plafonds, faux-planchers, isolation ;
	- escaliers ;
	- dépose de tous les ouvrages fixés sur les parois ;

Code	Désignation
	<ul style="list-style-type: none"> - démolitions des gaines, conduits, cheminées intérieures et extérieures ; - revêtements de sols tous types, compris les faux-planchers et planchers techniques ; - démolition sans réemploi de toutes les installations sanitaires, canalisations, appareillages, robinetteries, tuyauteries, chutes, collecteurs intérieurs et extérieurs jusqu'au niveau des regards extérieurs ; - démolition sans réemploi de toutes les installations de chauffage, production de chaleur et d'eau chaude, corps de chauffe, canalisations, gaines de ventilation de toutes nature, sorties hors toit, appareillages, ... Compris la vidange et la neutralisation des réseaux intérieurs gaz, avant dépose. Compris la vidange des réseaux de chauffage, avant dépose. Ces vidanges seront à réaliser dans les règles de l'art, notamment avec récupération et recyclage / traitement des différents fluides, compris justificatifs de remise aux entreprises spécialisées de recyclage / traitement, à remettre au maître d'ouvrage et à l'architecte ; - démolition de toutes les installations électriques (courants forts et faibles), luminaires, alarmes, détection, et autres appareillages ; - démolition des regards et réseaux privés cheminant en façades ; - dépose des signalétiques et autres éléments décoratifs en façade. - préparation de sol avant terrassement, démolition de bordures diverses, marches isolées, murets et ouvrages non prévus ci-avant, bouches diverses, ... (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique) ; - démolition des bordures d'arrêts de revêtement de voirie, démolition des fondations (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique) ; - démolition de revêtement de voirie existant, terrassement des remblais d'apports, évacuation des gravois ; - dépose des grilles et tampons, corps de regards et rehausses ; - ... <p>L'entreprise devra justifier la destination de tous ses déchets. Elle devra pour se faire utiliser des bordereaux de suivi de déchets. C'est sur la base de ces justificatifs que sera assuré l'établissement de ses situations mensuelles correspondant à la gestion des déchets.</p> <p>Nota : après tous les travaux de déconstructions, le présent lot devra le nettoyage complet de l'ensemble des zones concernées par les présents travaux (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique).</p>
1.2.1	<p>Déconstructions complètes des constructions</p> <p>Dimensions indicatives des ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parties en rez-de-chaussée : 430 m² ; - parties en étages : 110 m². <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les bâtiments ou parties de bâtiments indiquées sur le plan de masse - Etat des lieux 01-EDL, établi par l'architecte.
1.2.2	<p>Déconstructions de dallages et pavages extérieurs</p> <p>Déconstructions de dallages béton et pavages en pierres et pavés. Evacuation et mise en décharge. Mise au net du sol (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique).</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous les dallages et pavages présents dans l'emprise des travaux et sur le site, en relation avec l'architecte pour ceux en dehors de l'emprise des constructions.
1.2.3	<p>Déconstructions diverses sur l'emprise des travaux</p> <p>Pendant la phase de préparation, tous les réseaux et canalisations enterrés sur l'emprise du terrain seront mis à nus, répertoriés, identifiés et matérialisés par un piquetage in situ au frais du présent lot. Les réseaux EU-EV / EP seront à bouchonner suivant les directives des concessionnaires. Habillage des troncs d'arbres conservés pour protection aux chocs par des planches de bois cerclées, polyane d'entourage. Préparation, balisage, élagage, abattage d'arbres non conservés, débitage, enlèvement. Arrachage et destruction des racines et des souches (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique). Remblaiement des excavations en terre végétale. Arrachage et destruction des arbustes, haies, massifs divers racines (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique). Remblaiement des excavations en terre végétale. Démolition des marches en béton armé. Extraction des fondations (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique). Evacuations des formes et remblais. Démolitions des rampes et main-courantes. Après coupures, neutralisation ou dévoiement des réseaux en relation avec les différents concessionnaires et lots concernés. Démolition des réseaux enterrés et aériens. Dépose des clôtures grillagées, des portillons, dépose des soubassements maçonnés (muret, murettes, bordures), extraction des fondations (suivant les prescriptions concernant la fouille archéologique). A réaliser en concertation avec l'architecte.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déconstructions totales et complètes de tous les ouvrages extérieurs en infrastructure et superstructure situés sur l'emprise de la parcelle pour laisser une surface vierge de tous ouvrages.
1.3	<p><u>DECONSTRUCTION PARTIELLE - CURAGE</u></p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bâtiments existants conservés. <p>Nota : Diagnostics plomb avant travaux réalisés par AC Environnement agence Puy de Dôme, le 09/11/2020. Rapports référencés 002AC055919 (ancienne école d'Aigueperse) et 002AC057503 (bâtiments annexes).</p> <p>Des revêtements contenant du plomb ont été mis en évidence.</p> <p>Pour tous les éléments peints avec une peinture au plomb à démolir ou modifier et évacuer, leur évacuation devra être réalisée dans une déchetterie spécialisée. Les bons de dépôt seront à transmettre à l'architecte et au maître d'ouvrage. De plus, toutes les protections pour les personnes et l'environnement, au regard de la réglementation en vigueur, devront être prises par l'entrepreneur et comprises dans les prix unitaires.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
1.3.1	<p>Tous les prix unitaires seront forfaitaires et devront tenir compte des spécifications énumérées ci-avant.</p> <p>La description suivante est destinée à renseigner l'entrepreneur sur la nature des matériaux composant les constructions, étant entendu que l'ensemble des parties et ouvrages des bâtiments est concerné (excepté les infrastructures, les élévations, le plancher bas des rez-de-chaussée, ainsi que tous les éléments principaux de structures des planchers d'étage et des charpentes).</p> <p>L'entrepreneur devra toutes les protections nécessaires au droit des bâtiments adjacents pour empêcher la pénétration de poussières ; clôtures pleines en limites, protection des ouvertures par panneaux, film polyane posé à recouvrements sur les façades, ... Un micro arrosage sera mis en place pour éviter l'envol des poussières. Les eaux seront récupérées comme les eaux de ruissellement par un débourbeur séparateur d'hydrocarbures, avant le rejet dans le réseau public. Nettoyage soigné de toutes les surfaces après travaux.</p> <p>Les ouvrages et éléments concernés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sortie de tous les ouvrages laissés sur place, meubles, cartons, déchets, ... - planchers bois : solives et poutres principales conservées, planchers sur solives supprimés ; - charpentes : fermes, pannes et éléments de structure principaux conservés, liteaux, chevrons et tous les éléments non structuraux supprimés ; - couvertures en tuiles, zinc, verrières, bacs métalliques, ardoises, fenêtres de toit, ... - menuiseries extérieures et intérieures vitrées ou pleines ; - volets ; - garde-corps et mains courantes ; - rideaux métalliques ; - devantures ; - cloisonnement de distribution et doublages en cloisons briques et plâtre (sur ossature ou collé) ; - parties vitrées incorporées ; - cloisonnements en maçonneries non porteurs ; - ouvrages intérieurs bois pour portes, plinthes, baguettes, coffrages, ... - plafonds, faux-plafonds, faux-planchers, isolation ; - marches isolées ; - dépose de tous les ouvrages fixés sur les parois ; - démolitions des cheminées intérieures et extérieures inutilisées, suivant plans architecte ; - revêtements de sols tous types, compris les faux-planchers et planchers techniques ; - démolition sans réemploi de toutes les installations sanitaires, canalisations, appareillages, robinetteries, tuyauteries, chutes, collecteurs intérieurs et extérieurs jusqu'au niveau des regards extérieurs ; - démolition sans réemploi de toutes les installations de chauffage, production de chaleur et d'eau chaude, corps de chauffe, canalisations, gaines de ventilation de toutes nature, sorties hors toit, appareillages, ... Compris la vidange et la neutralisation des réseaux intérieurs gaz, avant dépose. Compris la vidange des réseaux de chauffage, avant dépose. Ces vidanges seront à réaliser dans les règles de l'art, notamment avec récupération et recyclage / traitement des différents fluides, compris justificatifs de remise aux entreprises spécialisées de recyclage / traitement, à remettre au maître d'ouvrage et à l'architecte ; - démolition de toutes les installations électriques (courants forts et faibles), luminaires, alarmes, détection, et autres appareillages ; - démolition des regards et réseaux privés cheminant en façades, en concertation avec le maître d'oeuvre ; - dépose des enseignes et autres éléments décoratifs en façade. <p>L'entreprise devra justifier la destination de tous ses déchets. Elle devra pour se faire utiliser des bordereaux de suivi de déchets. C'est sur la base de ces justificatifs que sera assuré l'établissement de ses situations mensuelles correspondant à la gestion des déchets.</p> <p>Nota : Après tous les travaux de curage et de déconstruction, le présent lot devra le nettoyage complet de l'ensemble des locaux.</p> <p>Déconstruction partielle - curage (excepté les infrastructures, élévations, plancher bas des rez-de-chaussée et autres éléments suivants descriptifs ci-avant)</p> <p>Dimensions indicatives des ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caves : 45 m² ; - rez-de-chaussée : 155 m² ; - 1er étage : 155 m² ; - 2ème étage : 150 m² ; - combles : 125 m². <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes les niveaux indiqués sur le plan des niveaux - Etat des lieux 02-EDL, établi par l'architecte.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi

Périchon - Jalicon
architectes

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE



Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr

Lot n°2

VRD - ESPACES VERTS

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Sommaire

INSTALLATION DE CHANTIER PROPRE AU LOT VRD.....	12
TRAVAUX PREPARATOIRES.....	12
TERRASSEMENTS GENERAUX.....	13
ASSAINISSEMENT EU-EV.....	13
ASSAINISSEMENT EP.....	15
BATIMENT ET VOIRIES (HORS PARVIS COMMUNAL).....	15
VOIRIES DU PARVIS COMMUNAL (PSE 2).....	16
BRANCHEMENTS.....	17
VOIRIES (SAUF PARVIS COMMUNAL).....	19
VOIRIES DU PARVIS COMMUNAL (PSE 2).....	21
DALLAGES EXTERIEURS ET TERRASSES.....	22
ESPACES VERTS (HORS PARVIS COMMUNAL).....	24
ESPACES VERTS DU PARVIS COMMUNAL (PSE 2).....	24
CLÔTURES	25
GABIONS - PAS JAPONAIS.....	26
PLANTATIONS.....	27
DIVERS.....	28

Code	Désignation
2.1	INSTALLATION DE CHANTIER PROPRE AU LOT VRD L'installation générale est prévue au titre du corps d'état GROS-OEUVRE, le présent corps d'état devra impérativement en prendre connaissance avant la remise sa soumission. L'entreprise à partir de l'installation en place devra l'installation des éléments nécessaires pour assurer l'alimentation, la réalisation et la sécurité de ses propres travaux, et ce durant toute la durée de son intervention. Les implantations, installations, gestion, sécurité du chantier, seront propres à chaque entreprise en fonction de sa méthodologie et de son matériel. Implantation et mise en place des réservoirs, des parcs de stockage. Constat des lieux éventuel à faire réaliser par un huissier, sous forme de référé préventif. Implantation des ouvrages à construire par un géomètre expert compris piquetage et plan de repérage. Travaux induits en fonction de l'avancement : clôtures, terrassements en déblais et remblais, plate forme avec matériaux d'apports, fléchages, sécurité (tunnel de protection), aménagements provisoires de rampe en tout venant concassé, branchement provisoire, nettoyage, déplacement de la zone chantier comprenant dépose, réaménagement, rebranchement, plate forme, clôtures, ... L'entreprise devra obtenir soit auprès des Administrations soit auprès des particuliers, les emplacements qui lui seraient nécessaires en dehors de ceux qui lui seront éventuellement alloués. Le projet de signalisation de chantier (signalisation d'approche, de position de fin de prescription, de direction, et régulation) sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire routière. Cette liste n'est pas exhaustive, l'entreprise est tenue de prévoir et d'incorporer dans son offre d'un montant global et forfaitaire l'intégralité des ouvrages nécessaires à l'installation et au fonctionnement du chantier pour la totalité des phases.
2.1.1	Montant forfaitaire installation
2.1.2	Implantation Les piquetages nécessaires aux travaux du présent corps d'état seront effectués avant le commencement des travaux par l'entreprise titulaire du présent corps d'état. Les repères qui devront être déplacés pour la nécessité des travaux seront signalés en temps utile, reposés à proximité, repérés et nivelés avec précision. L'attention de l'entreprise est attirée sur les précautions particulières à prendre pour conserver les arbres dont l'abattage ne sera pas autorisé par le Maître d'Oeuvre. Localisation : - pour le projet.
2.2	TRAVAUX PREPARATOIRES
2.2.1	Mise au net du terrain Préparation de sol avant terrassement, démolition de bordures diverses, marches isolées, massifs maçonnés, murets, clôtures, grilles, porte-vélos, portillons, et ouvrages divers non prévus démolis aux lots Déconstructions et Gros-Oeuvre, radiers, ancienne fosse septique, bouches diverses, arrachage et taille de haies, ... Compris abattage et dessouchage des arbres, arrachage et tailles des haies sur la parcelle, suivant les indications de l'architecte et des plans VRD. Comblement des excavations en matériaux d'apport. Protections d'ouvrages conservés en attente des travaux. Démolition des bordures d'arrêts de revêtement de voirie, démolition des fondations. Evacuation des gravois. A réaliser en concertation avec l'architecte. Localisation : - terrain sur toute la parcelle.
2.2.2	Démolition de murets en pierres Déconstructions de murets en pierres, avec conservation des pierres en bon état, pour réutilisation ultérieure par le lot Gros-Oeuvre (tri des pierres à conserver à réaliser en relation avec le lot Gros-Oeuvre). Extraction de fondations. Evacuation des gravois et autres éléments non conservés pour le Gros-Oeuvre. Localisation : - les murs de clôture non conservés.
2.2.3	Démolition de murets en pierres (PSE 1) Déconstructions de murets en pierres, avec conservation des pierres en bon état, pour réutilisation ultérieure par le lot Gros-Oeuvre (tri des pierres à conserver à réaliser en relation avec le lot Gros-Oeuvre). Extraction de fondations. Evacuation des gravois et autres éléments non conservés pour le Gros-Oeuvre. Localisation : - le mur de clôture entre le verger et la cour ALSH.
2.2.4	Dépose et évacuation de portails Dépose et évacuation des portails et portillons situés dans les murs à démolir ci-avant. Localisation : - dans les murs de clôture non conservés.

Code	Désignation
2.3	<p><u>TERRASSEMENTS GENERAUX</u></p> <p>Une réunion de coordination devra avoir lieu entre les différents intervenants afin de déterminer précisément le niveau de plate-forme à obtenir. Une réception contradictoire sera réalisée entre les différentes parties. Des essais à la plaque seront réalisés et devront attester des résultats.</p> <p>Les présents terrassements concernent la zone sous les constructions et les voiries pour l'établissement des plateformes et modelages définitifs de terrain.</p> <p>L'éventualité de rencontre de mauvais remblais sera prise en compte dans le montant forfaitaire du marché. Les niveaux à atteindre seront ceux mentionnés sur les plans en tenant compte des couches de fondations et ouvrages de finition.</p> <p>L'entrepreneur devra prévoir aux prix unitaires les talus et banquettes nécessaires pour un parfait maintien des terres, ainsi que les drainages et fossés, visant à évacuer les eaux de rétention et de ruissellement de façon gravitaire. Les banquettes, drains et fossés, en fonction des différentes phases de travaux et de l'exécution des terrassements.</p> <p>Le montant de tous les terrassements est forfaitaire.</p> <p>Les terrassements généraux seront réalisés sur les épaisseurs nécessaires pour mise aux côtes de plate-forme suivant niveaux terminés à atteindre en fonction des côtes de niveaux indiquées aux plans.</p> <p>Ce travail comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none">- le décapage sur les emprises ;- les terrassements en déblais ;- une bande périphérique de 1 m minimum ;- le terrassement complémentaire en masse pour implantation des constructions suivant les indications des plans de coupes, façades et niveaux finis indiqués sur les vues en plan ;- les remblais en apport de GNT 0/100 pour mise à niveau en fonction des niveaux existants ;- terrassements en masse pour mise à niveau et modelage du terrain autour du bâtiment, façon de pentes douces et talus, régalinge des terres au droit des voiries et cheminements ;- le régalinge des fonds de forme ;- les drainages et fossés, visant à évacuer les eaux de rétention et de ruissellement de façon gravitaire. <p>L'entreprise devra réaliser les profils de terrain à partir des niveaux existants et futurs.</p> <p>Les surfaces seront livrées aux cotes de fond de plate-forme avant réalisation des travaux de fondations.</p> <p>Compactage et cylindrage en plusieurs passes du fond de fouille.</p> <p>L'entrepreneur devra notamment la protection contre les eaux de toute nature pendant l'exécution des travaux et les frais d'évacuation des eaux (drainage en tête et pied de talus, récupération des eaux de circulation dans des cunettes étanches), la protection provisoire des talus par film étanche, ... Le décapage final devra s'effectuer avec une pelle à godet lisse. Tout point faible en fond de fouille sera purgé et remplacé par du gros béton.</p> <p>Remblais nécessaires en terre de reprise, comprenant reprise, transport, mise en remblais contre les parois du bâtiment, compactage, confection des talus suivant plans au droit des façades. Sujétions pour travail en plusieurs phases. Finition par épandage de terre végétale sur 0.20 m d'épaisseur sur toutes les surfaces remblayées et les talus.</p> <p>Evacuation à la décharge y compris toutes sujétions de chargement, transport et droit de décharge des terres excédentaires. L'entrepreneur prendra toutes les dispositions pour obtenir les niveaux indiqués aux plans.</p> <p>Les conditions de mise en œuvre des plate-formes devront être conformes au « Guide des terrassements routiers – Réalisation des remblais et des couches de forme (LCPC-SETRA de septembre 1992) ».</p> <p>Avant de commencer les travaux, il conviendra de faire un inventaire des réseaux enterrés situés dans l'emprise du projet, puis de les dévier si nécessaire ou de les contrôler et rénover.</p>
2.3.1	<p>Terrassement pour plate-formes constructions et voiries</p> <p>Fond de plate-forme suivant niveau fini à adapter suivant niveaux finis projet (voiries, bâtiments, ...).</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- toute surface (hors futur verger et parvis communal).
2.3.2	<p>Terrassement pour plate-formes constructions et voiries (PSE 2)</p> <p>Fond de plate-forme suivant niveau fini à adapter suivant niveaux finis projet (voiries, bâtiments, ...).</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- toute surface du parvis communal (surface hors emprise parcellaire).
2.4	<p><u>ASSAINISSEMENT EU-EV</u></p> <p>Le lot Gros-Oeuvre doit tous les ouvrages sous plancher jusqu'en sortie de façade, où la reprise est assurée au titre du présent lot.</p>

Code	Désignation
2.4.1	<p>Regards en façades</p> <p>Fourniture et mise en œuvre de regard en béton préfabriqué, avec forme de pente, raccordement des canalisations. Tampon de couverture en fonte noire série légère. Dimensions regards 50x50, profondeur suivant pente. Classe B125. Localisation : - sorties en façades et regards sur le trajet.</p>
2.4.2	<p>Regards diamètre 600</p> <p>Fourniture et pose de regards en béton comprenant : - terrassement ; - calage et mise à niveau. Réalisation de regard de visite, profondeur selon pentes. Le corps de ces regards sera en béton armé, soit coulé sur place, soit réalisé en éléments préfabriqués. La partie supérieure du radier sera placée à un niveau - 0.20 m du fil d'eau des canalisations. Une cunette sera aménagée sur le dessus du radier. Diamètres d'ouverture : 600 mm. Tampon fonte articulé à double jupe. Classe C250. Blocage de sécurité à 90° contre la fermeture accidentelle du tampon en version "Sécurité". Joint d'insonorisation et d'amortissement des contraintes dynamiques en élastomère. Boîtiers de manœuvre ergonomiques pour ouverture et soulèvement à la barre à mine ou à la pioche. Cadre à 3 anneaux de levage intégrés pour la facilité de manipulation. Serrures antivol adaptables au tampon. Les regards d'une profondeur égale ou supérieure à 1.00 m seront pourvus d'échelons de descente. Le radier, cunette et parois de ces regards, recevront un enduit lisse étanche de 2 cm, au mortier gras, y compris raccordement sur canalisations. Dimensions diamètre 600 mm, profondeur suivant pentes. Localisation : - en limite de propriété.</p>
2.4.3	<p>Fouilles en tranchées extérieures</p> <p>Comprenant toutes saignées, démolitions, dépose et repose d'ouvrages conservés situés sur l'emprise des tranchées, forme de pente, parois et fond dressés manuellement, compris lit de sable, enrobage en sable et remblai par terre provenant des fouilles et compactage après coup. Remise en état du terrain après travaux. Evacuation des terres excédentaires à la décharge de l'entrepreneur. Localisation : - depuis les sorties en façades, jusqu'au réseau communal existant.</p>
2.4.4	<p>Canalisations PVC tous diamètres en tranchées</p> <p>Fourniture et pose de canalisations PVC pour usage évacuation des eaux usées et vannes, compris façon de joints, coudes, tés, réductions, réglages de pentes, pose sur lit de sable épaisseur 0.15 m. Diamètres à calculer par l'entreprise. Localisation : - depuis les sorties en façades, jusqu'au réseau communal existant.</p>
2.4.5	<p>Séparateur de graisses et à féculés avec débourbeur intégré</p> <p>Fourniture et pose suivant les prescriptions techniques du fabricant d'un séparateur de graisses et à féculés avec débourbeur. Capacité de traitement à confirmer par le maître d'ouvrage. Compris tous travaux préparatoires. Tampon fonte résistance 250 KN. Rehausse si nécessaire. Pose comprenant terrassement, fond de fouille parfaitement plat et horizontal recouvert d'une couche de sable de 10 cm tassé et stabilisé, fourniture et mise en place du bac, remplissage en eau du bac en même temps que le remblaiement manuel, ventilation débouchant le long de la façade, remblaiement et évacuation des terres excédentaires, raccordement au réseau d'évacuation, y compris toutes sujétions. Finition de surface dito existant (enrobé, sablé, espaces verts, ...). Localisation : - en sortie des EU de l'office.</p>
2.4.6	<p>Branchement sur le réseau existant</p> <p>Piquage sur collecteur existant comprenant : - regard béton ; - démolition du revêtement de chaussée ; - tranchée ; - canalisation jusqu'au collecteur ; - raccord sur collecteur principal du réseau existant par carottage ; - remblaiement ; - protection de canalisation ; - raccord de revêtement de chaussée ; - essais. Localisation : - raccordement sur le réseau communal existant.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
2.5	<p>ASSAINISSEMENT EP</p> <p>Le lot couverture - étanchéité - bardage arrêtera ses chutes en pied de façade pour les descentes extérieures. Le lot Gros-Oeuvre doit tous les ouvrages sous plancher, dans la continuité des réseaux réalisés par le présent lot. le dimensionnement de ces ouvrages sous plancher reste à la charge du lot VRD. Les réseaux et regards extérieurs sont à la charge du présent lot.</p>
2.5.1	<p>BATIMENT ET VOIRIES (HORS PARVIS COMMUNAL)</p>
2.5.1.1	<p>Regards en façades</p> <p>Fourniture et mise en oeuvre de regard pied de chutes en béton préfabriqué, avec forme de pente, raccordement des canalisations. Tampon de couverture en fonte série légère. Dimensions regards 50x50, profondeur suivant pente. Raccordements des chutes EP, coudes canalisations PVC jusqu'au regard extérieur. Compris surprofondeur de 10 cm pour décantation. Classe B125, C250 ou D400, suivant implantation (voir plans VRD du BET ITC). Localisation : - sorties en façades et regards sur le trajet.</p>
2.5.1.2	<p>Regard diamètre 600</p> <p>Fourniture et pose de regards en béton comprenant : - terrassement ; - calage et mise à niveau. Réalisation de regard de visite, profondeur selon pentes. Le corps de ces regards sera en béton armé, soit coulé sur place, soit réalisé en éléments préfabriqués. La partie supérieure du radier sera placée à un niveau - 0.20 m du fil d'eau des canalisations. Une cunette sera aménagée sur le dessus du radier. Diamètres d'ouverture : 600 mm. Tampon fonte articulé à double jupe. Classe C250. Blocage de sécurité à 90° contre la fermeture accidentelle du tampon en version "Sécurité". Joint d'insonorisation et d'amortissement des contraintes dynamiques en élastomère. Boîtiers de manoeuvre ergonomiques pour ouverture et soulèvement à la barre à mine ou à la pioche. Cadre à 3 anneaux de levage intégrés pour la facilité de manipulation. Serrures antivol adaptables au tampon. Les regards d'une profondeur égale ou supérieure à 1.00 m seront pourvus d'échelons de descente. Le radier, cunette et parois de ces regards, recevront un enduit lisse étanche de 2 cm, au mortier gras, y compris raccordement sur canalisations. Dimensions diamètre 600 mm, profondeur suivant pentes. Localisation : - en limite de propriété.</p>
2.5.1.3	<p>Fouilles en tranchées extérieures</p> <p>Comprenant toutes saignées, démolitions, dépose et repose d'ouvrages conservés situés sur l'emprise des tranchées, forme de pente, parois et fond dressés manuellement, compris lit de sable, enrobage en sable et remblai par terre provenant des fouilles et compactage après coup. Remise en état du terrain après travaux. Evacuation des terres excédentaires à la décharge de l'entrepreneur. Localisation : - entre regards et réseau communal existant.</p>
2.5.1.4	<p>Canalisations PVC tous diamètres en tranchée</p> <p>Fourniture et pose de canalisations PVC pour usage évacuation des eaux pluviales, compris façon de joints, coudes, tés, réductions, réglages de pentes, pose sur lit de sable épaisseur 0.15 m. Diamètres à calculer par l'entreprise. Travail en coordination avec les lots COUVERTURE - ETANCHEITE - BARDAGE et GROS-OEUVRE. Localisation : - entre regards et réseau communal existant.</p>
2.5.1.5	<p>Drainage</p> <p>Complément de fouilles en tranchées, fourniture et pose de drains PVC à cunette plate réglée à la pente, diamètre minimum 100 mm. Compris enrobage drainant en matériaux filtrants de différentes granulométries et géotextile, toute hauteur. Compris cunette béton. Evacuation des excédents. Localisation : - drainage périphérique des constructions, en pied de mur ramené sur regard collecteur.</p>
2.5.1.6	<p>Bande de gravillons en pied de mur</p> <p>Epanchage de gravillons en surface, largeurs en pieds de façades 50 cm minimum en partie courante et élargissements ponctuels. Compris géotextile sous les gravillons. Localisation : - pieds de murs de tous les bâtiments, sauf au droit des terrasses et des portes.</p>
2.5.1.7	<p>Branchement sur le réseau existant</p> <p>Piquage sur collecteur existant comprenant : - regard béton ; - démolition du revêtement de chaussée ;</p>

Code	Désignation
	<ul style="list-style-type: none"> - tranchée ; - canalisation jusqu'au collecteur ; - raccord sur collecteur principal du réseau existant par carottage ; - remblaiement ; - protection de canalisation ; - raccord de revêtement de chaussée ; - essais. <p>Localisation : - <i>raccordement sur le réseau communal existant.</i></p>
2.5.2	VOIRIES DU PARVIS COMMUNAL (PSE 2)
2.5.2.1	<p>Regard avaloir à grille 50 x 50</p> <p>Fourniture et pose de regards à grille en béton comprenant : - terrassement ; - calage et mise à niveau. Le corps de ces regards sera en béton armé réalisé en éléments préfabriqués. La partie supérieure recevra un cadre en fonte ductile et un tampon de type grille fonte. Grille avec fentes inférieures à 20 mm. Dimensions : 500 x 500 mm. Profondeur suivant pentes. Compris surprofondeur de 10 cm pour décantation. Classe C250. Localisation : - <i>sur les voiries et parkings en enrobé.</i></p>
2.5.2.2	<p>Regard diamètre 600</p> <p>Fourniture et pose de regards en béton comprenant : - terrassement ; - calage et mise à niveau. Réalisation de regard de visite, profondeur selon pentes. Le corps de ces regards sera en béton armé, soit coulé sur place, soit réalisé en éléments préfabriqués. La partie supérieure du radier sera placée à un niveau - 0.20 m du fil d'eau des canalisations. Une cunette sera aménagée sur le dessus du radier. Diamètres d'ouverture : 600 mm. Tampon fonte articulé à double jupe. Classe C250. Blocage de sécurité à 90° contre la fermeture accidentelle du tampon en version "Sécurité". Joint d'insonorisation et d'amortissement des contraintes dynamiques en élastomère. Boîtiers de manœuvre ergonomiques pour ouverture et soulèvement à la barre à mine ou à la pioche. Cadre à 3 anneaux de levage intégrés pour la facilité de manipulation. Serrures antivol adaptables au tampon. Les regards d'une profondeur égale ou supérieure à 1,00 m seront pourvus d'échelons de descente. Le radier, cunette et parois de ces regards, recevront un enduit lisse étanche de 2 cm, au mortier gras, y compris raccordement sur canalisations. Dimensions diamètre 600 mm, profondeur suivant pentes. Localisation : - <i>en limite de propriété ;</i> - <i>en amont et aval de la rétention.</i></p>
2.5.2.3	<p>Caniveau béton polymère et grille fonte, largeur 300 mm</p> <p>Fourniture et pose de caniveaux type ACO série S, pour charges lourdes. Largeur minimale 300 mm. Caniveaux en béton polymère, feuillure fonte, grille fonte boulonnée, pour trafic lourd et intense Raccordement avec réseau EP ou drainage par coude PVC, siphon et canalisation. Localisation : - <i>sur les voiries, aux extrémités du parking.</i></p>
2.5.2.4	<p>Fouilles en tranchées extérieures</p> <p>Comprenant toutes saignées, démolitions, dépose et repose d'ouvrages conservés situés sur l'emprise des tranchées, forme de pente, parois et fond dressés manuellement, compris lit de sable, enrobage en sable et remblai par terre provenant des fouilles et compactage après coup. Remise en état du terrain après travaux. Evacuation des terres excédentaires à la décharge de l'entrepreneur. Localisation : - <i>entre regards et réseau communal existant, pour récupération des grilles-avaloirs, des caniveaux, du séparateur à hydrocarbures et de la rétention.</i></p>
2.5.2.5	<p>Canalisations PVC tous diamètres en tranchée</p> <p>Fourniture et pose de canalisations PVC pour usage évacuation des eaux pluviales, compris façon de joints, coudes, tés, réductions, réglages de pentes, pose sur lit de sable épaisseur 0.15 m. Diamètres à calculer par l'entreprise. Localisation : - <i>entre regards et réseau communal existant, pour récupération des grilles-avaloirs, des caniveaux, du séparateur à hydrocarbures et de la rétention.</i></p>
2.5.2.6	<p>Séparateur à hydrocarbures</p> <p>Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure comprenant : - les terrassements nécessaires avec évacuation des déchets à la décharge ;</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
	<ul style="list-style-type: none"> - le radier en béton pour l'assise de l'appareil ; - les remblais ; - les raccordements en aval et amont ; - la rehausse de mise à niveau avec couvercle et tampon fonte ; - le séparateur à hydrocarbures devra être conforme au règlement sanitaire, aux normes DIN 1999 et NF 88512 avec teneur résiduelle inférieure à 5 mg/l ; - fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbure coalesceur tubulaire en acier type ISD ou équivalent avec bipasse, tampon fonte D400 et toute sujétions. L'appareil sera équipé d'un système de détection de la couche d'hydrocarbures avec sonde inox et boîtier d'alarme raccordé par le lot électricité ; - séparateur de taille nominale : taille 6. <p>Localisation : - sur le réseau EP.</p>
2.5.2.7	<p>Cuve de rétention et récupération d'EP</p> <p>Il y a lieu de prévoir au présent projet un dispositif tampon limiteur de débit d'orage et récupérateur d'eaux de pluie, disposé sous les voiries en amont de l'exutoire.</p> <p>Ce dispositif sera réalisé par une cuve enterrée en PEHD type Millen'eau Pluviale de Premier Tech Aqua.</p> <p>Comprenant terrassement, fond de fouille parfaitement plat et horizontal recouvert d'une couche de sable, fourniture et mise en place du système de rétention EP enterré, remblaiement en sable et évacuation des terres provenant du terrassement, finition par terre végétale et engazonnement, raccordement sur le réseau d'évacuation EP et toutes sujétions.</p> <p>Compris dalle béton et ancrages pour empêcher les soulèvements par poussée de l'eau.</p> <p>Y compris regard de visite amont et regard de visite aval. Compris tampon de couverture pour visite et nettoyage, supportant passages de VL.</p> <p>Volume de rétention à déterminer par l'entreprise, volume de rétention global du système au moins 16 m3.</p> <p>Débit de fuite maximum de 10 l / s.</p> <p>Il sera prévu un trop-plein avec siphon avant raccordement à l'exutoire.</p> <p>Des filtres (facilement amovibles pour être nettoyés) seront intégrées aux arrivées et sorties, afin de permettre une réutilisation de l'eau.</p> <p>Les travaux comprennent l'étude à la charge de l'entreprise, les terrassements, busage, regards, siphon, raccordement au réseau, ...</p>
2.5.2.8	<p>Branchement sur le réseau existant</p> <p>Piquage sur collecteur existant comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - regard béton ; - démolition du revêtement de chaussée ; - tranchée ; - canalisation jusqu'au collecteur ; - raccord sur collecteur principal du réseau existant par carottage ; - remblaiement ; - protection de canalisation ; - raccord de revêtement de chaussée ; - essais. <p>Localisation : - raccordement sur le réseau communal existant.</p>
2.6	<p>BRANCHEMENTS</p> <p>Localisation : - réseaux extérieurs d'eau potable, courants forts, courants faibles, éclairage extérieur, Télécom.</p>
2.6.1	<p>Muret technique</p> <p>Mur technique BA enduit comprenant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - terrassement pour fondations ; - fondations type barrettes filantes en gros béton de 60 cm de large à ancrer au bon sol ; - chaînage filant béton armé, reposant sur les barrettes ci-avant, arasé au niveau terrain fini ; - passage des fourreaux ; - muret technique en béton armé, y compris raidisseurs et chaînages et réservations pour les coffrets et boîte aux lettres ; - enduit de toutes les faces dito façades ; - couvertine en aluminium laqué, teinte RAL au choix de l'architecte ; - remblaiement après le passage des concessionnaires ; - mur technique comprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"> + coffret Enedis, + coffret GrDF, + abri boîte aux lettres et boîte aux lettres ; <p>La fourniture des coffrets sera faite par les concessionnaires et la pose par le présent lot.</p> <p>Le dimensionnement des abris se fera en partenariat avec les concessionnaires.</p> <p>Compris toutes sujétions de pose, d'accessoire et de fabrication.</p> <p>Descriptif de la boîte aux lettres à intégrer dans l'abri spécifique dans le muret :</p> <p>Fourniture et pose d'une boîte aux lettres simple entrée type Renz Courriel Flat, ht d'implantation suivant prescriptions de La Poste.</p> <p>Modèle antivandalisme agréé par LA POSTE, largeur 260 mm.</p> <p>Ouverture à la française, porte étiquette affleurant.</p> <p>Fermeture simple point.</p> <p>Ouverture pour pose de grosses lettres.</p> <p>Portes étiquettes pour afficher le nom des occupants, le N° de rue.</p> <p>Coloris au choix du Maître d'Ouvrage sur proposition de l'Architecte dans la gamme.</p> <p>Localisation : - muret en limite.</p>

Code	Désignation
2.6.2	<p>Regard de tirage courants forts et faibles : 80 x 80 x 80 cm</p> <p>Fourniture et pose de regards de tirage préfabriqué ou coulé en place, avec couverture fonte, 80 x 80 x 80 cm, y compris terrassement complémentaire, calage et régalage au pourtour. Fond drainé. Classe B 125. Localisation : - regards 80/80 pour CFo, CFa et Télécom.</p>
2.6.3	<p>Regard de tirage courants forts et faibles : 60 x 60 x 60 cm</p> <p>Fourniture et pose de regards de tirage préfabriqué ou coulé en place, avec couverture fonte, 60 x 60 x 60 cm, y compris terrassement complémentaire, calage et régalage au pourtour. Fond drainé. Classe B 125. Localisation : - regards 60/60 pour CFo, CFa, éclairage extérieur et Télécom.</p>
2.6.4	<p>Fouilles en tranchées extérieures</p> <p>Comprenant toutes saignées, démolitions, dépose et repose d'ouvrages conservés situés sur l'emprise des tranchées, forme de pente, parois et fond dressés manuellement, compris lit de sable, enrobage en sable et remblai par terre provenant des fouilles et compactage après coup. Evacuation des terres excédentaires à la décharge de l'entrepreneur.</p> <p>Pour les tranchées comprenant plusieurs réseaux, les espacements réglementaires devront être respectés. Localisation : - réseaux CFo, CFa, éclairage extérieur et Télécom.</p>
2.6.5	<p>Fouilles en tranchées intérieures</p> <p>Comprenant forme de pente, paroi et fond dressés manuellement, compris remblai par terre provenant des fouilles et compactage après coup.</p> <p>Lit de sable de pose ép. 15 cm. Evacuation des terres excédentaires aux décharges publiques. Localisation : - électricité, télécom : depuis la pénétration dans le bâtiment, jusqu'au TGBT ; - gaz : depuis la pénétration dans le bâtiment, jusqu'à la chaufferie et l'office.</p>
2.6.6	<p>Fouilles en tranchée éclairages extérieurs avec fourreaux</p> <p>Compris lit de sable ép. 10 cm, enrobage en sable ép. 0.15 m et remblai par terre provenant des fouilles et compactage après coup. Grillage avertisseur de couleur suivant réseau, remblai en sable sur 0.20 m ht au-dessus du fourreau, remblais en terre au dessus. Remise en état du terrain après travaux. Evacuation des terres excédentaires à la décharge de l'entreprise.</p> <p>Fourniture et pose de fourreaux TPC aiguillés (Dn 63) en PE couleur rouge agréé par Enedis, mise en place en tranchées sur lit de sable compris grillage avertisseur couleur suivant réseau, remblai en sable sur 0.20 m ht au-dessus du fourreau, remblais en terre au dessus. Raccordements. Localisation : - éclairages extérieurs.</p>
2.6.7	<p>Fourreaux diamètre 110 mm</p> <p>Fourniture et pose de fourreaux TPC aiguillés en PVC couleur rouge agréé par ErDF (IK 10, non propagateurs de la flamme dans les zones sous construction), mise en place en tranchées sur lit de sable compris grillage avertisseur, remblai en sable sur 0.20 m ht au-dessus du fourreau, remblais en terre au dessus. Compris géoréférencement en x, y et z, des réseaux classe A tranchée ouverte, selon réforme DT/DICT mise en place depuis le 01/07/2012, suivant arrêté du 19/02/2013 et la norme NF S 70-003. Prix unitaire au ml de fourreau. Localisation : - 2 fourreaux entre la limite de propriété et le TGBT.</p>
2.6.8	<p>Fourreaux diamètre 90 mm</p> <p>Fourniture et pose de fourreaux TPC aiguillés en PVC couleur rouge agréé par ErDF (IK 10, non propagateurs de la flamme dans les zones sous construction), mise en place en tranchées sur lit de sable compris grillage avertisseur, remblai en sable sur 0.20 m ht au-dessus du fourreau, remblais en terre au dessus. Compris géoréférencement en x, y et z, des réseaux classe A tranchée ouverte, selon réforme DT/DICT mise en place depuis le 01/07/2012, suivant arrêté du 19/02/2013 et la norme NF S 70-003. Prix unitaire au ml de fourreau. Localisation : - 2 fourreaux entre la limite de propriété et le TGBT.</p>
2.6.9	<p>Fourreaux diamètre 63 mm</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
	<p>Fourniture et pose de fourreaux TPC aiguillés en PVC couleur rouge agréé par ErDF (IK 10, non propagateurs de la flamme dans les zones sous construction), mise en place en tranchées sur lit de sable compris grillage avertisseur, remblai en sable sur 0.20 m ht au-dessus du fourreau, remblais en terre au dessus. Compris géoréférencement en x, y et z, des réseaux classe A tranchée ouverte, selon réforme DT/DICT mise en place depuis le 01/07/2012, suivant arrêté du 19/02/2013 et la norme NF S 70-003. Prix unitaire au ml de fourreau.</p> <p>Localisation : - 1 fourreau pour l'alarme du séparateur à hydrocarbures.</p>
2.6.10	<p>Fourreaux diamètre 42/45 mm</p> <p>Fourniture et pose de fourreaux rigides aiguillés, mise en place en tranchées sur lit de sable compris grillage avertisseur, remblai en sable sur 0.20 m ht au-dessus du fourreau, remblais en terre au dessus. Compris géoréférencement en x, y et z, des réseaux classe A tranchée ouverte, selon réforme DT/DICT mise en place depuis le 01/07/2012, suivant arrêté du 19/02/2013 et la norme NF S 70-003. Prix unitaire au ml de fourreau.</p> <p>Localisation : - 3 fourreaux entre la limite de propriété et le TGBT.</p>
2.6.11	<p>Massifs de mâts d'éclairage (L, I, P) 0.80 x 0.80 x 0.80 m environ</p> <p>Fourniture et pose de massif de mâts d'éclairage en béton armé préfabriqué ou coulé en place, y compris fouille, remblais et évacuation. Pour mâts de 5 m de hauteur. Avec attentes tiges filetées en acier galvanisé pour scellement des mâts. Y compris drain d'évacuation d'eau pour l'intérieur des mâts. Prise de terre en câblette 25 CU NU. Protection mécanique circulaire autour du mât.</p> <p>Localisation : - éclairage extérieur sur mâts.</p>
2.7	<p><u>VOIRIES (SAUF PARVIS COMMUNAL)</u></p> <p>Localisation : - les voiries en enrobé (sauf parvis communal) et en sable stabilisé.</p>
2.7.1	<p>Géotextile</p> <p>Le géotextile retenu sera un produit aiguilleté non-tissé de matière vierge (100% PP). Le produit retenu devra être certifié ASQUAL pour les fonctions de Séparation/Filtration. Le géotextile sera un produit FIBERTEX F-55 ou équivalent et devra répondre à minima aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - masse surfacique : > 310g/m² ; - résistance à la traction : > 25kN ; - déformation à l'effort maximal : > 35 % ; - perforation dynamique : < 13 mm ; - poinçonnement statique CBR : > 4,0kN ; - ouverture de filtration : comprise entre 63µm et 100µm ; - perméabilité : 0.01 m/s. <p>Localisation : - sous les remblais de voiries, après cloutage.</p>
2.7.2	<p>Couches de remblai sous voiries</p> <p>Travaux comprenant, à partir du fond de forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nivelage ; - couche de réglage en GNT 0/80 mm sur cloutage, pour mise à niveau ; - couche de forme en GNT 0/60 mm sur 25 cm minimum ; - couche de fondation en GNT 0/40, sur 20 cm ; - couche de base en GNT 0/31,5, sur 20 cm ; - réglages ; - compactage par couche de 20 cm maximum ; - façon de pentes pour évacuation des eaux de ruissellement.
2.7.3	<p>Essais à la plaque</p> <p>Pour justification de l'obligation de résultat. Caractéristiques suivant l'étude de sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur fond de forme : EV2 > 30 MPa ; - sur couche de forme : EV2 > 50 MPa.
2.7.4	<p>Revêtement enrobé voirie légère</p> <p>Imprégnation à l'émulsion de bitume, 6 cm (hors zone de manoeuvre) de béton bitumineux semi-grenu. Teinte noire. Le niveau fini sera adapté aux seuils PMR. Les rives sans bordures seront traitées avec un joint sec et épaulement.</p> <p>Localisation : - parkings, voirie du parking, dépose minute.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
2.7.5	<p>Revêtement en sable stabilisé voirie piétonne</p> <p>Structure : - depuis la couche de fondation décrite ci-dessus, la structure de la chaussée (épaisseur et nature des couches), sera dimensionnée en fonction des différentes classes de trafic attendues (voirie légère et piétonne). Finition : - la finition de cette voirie sera en sable stabilisé, compris fourniture, mise en œuvre sur 6 cm minimum, stabilisation, compactage et cylindrage en plusieurs passes, ... Localisation : - <i>espace extérieur petite enfance, cour ALSH.</i></p>
2.7.6	<p>Bordures P1 béton</p> <p>Fourniture et pose de bordures en béton gris, forme de pose en béton, scellement au mortier de ciment (pose non jointive). En éléments préfabriqués pour parties droites et courbes, classe 100 bars. Semelle en béton dosé à 250 kg de CPJ/m3, blocage de chaque côté, béton ép 0.15 m minimum. Terrassements complémentaires si nécessaire. Localisation : - <i>espaces verts / enrobé ;</i> - <i>enrobé / stabilisé ;</i> - <i>espaces verts / stabilisé ;</i> - <i>espaces verts / dallages ;</i> - <i>dallages / enrobé.</i></p>
2.7.7	<p>Panneau de stationnement place réservée aux personnes handicapées</p> <p>Fourniture et pose d'un panneau de stationnement réglementaire, place réservée aux personnes handicapées. Scellé dans un massif de gros béton. Localisation : - <i>la place PMR.</i></p>
2.7.8	<p>Peinture pour marquage des parkings</p> <p>Peinture blanche antidérapante sur le sol. Peinture de signalisation routière horizontale diluable à l'eau, à séchage rapide utilisable sur béton et bitume pour la signalisation routière horizontale. Séchage rapide à très rapide suivant les conditions extérieures de température, humidité et vitesse du vent. Excellente adhérence. Absence de jaunissement. Caractère caoutchoutique permanent. Excellente durabilité. Pas d'émanation de solvants nocifs. Excellente résistance à l'abrasion. Localisation : - <i>parkings.</i></p>
2.7.9	<p>Peinture pour marquage des voiries</p> <p>Peinture blanche antidérapante sur le sol. Peinture de signalisation routière horizontale diluable à l'eau, à séchage rapide utilisable sur béton et bitume pour la signalisation routière horizontale. Séchage rapide à très rapide suivant les conditions extérieures de température, humidité et vitesse du vent. Excellente adhérence. Absence de jaunissement. Caractère caoutchoutique permanent. Excellente durabilité. Pas d'émanation de solvants nocifs. Excellente résistance à l'abrasion. Localisation : - <i>flèches.</i></p>
2.7.10	<p>Peinture pour sigle international "handicapé"</p> <p>Traçage de peinture bleu antidérapante sur le sol. Peinture de signalisation routière horizontale diluable à l'eau, à séchage rapide utilisable sur béton et bitume pour la signalisation routière horizontale. Séchage rapide à très rapide suivant les conditions extérieures de température, humidité et vitesse du vent. Excellente adhérence. Caractère caoutchoutique permanent. Excellente durabilité. Pas d'émanation de solvants nocifs. Excellente résistance à l'abrasion. Localisation : - <i>la place PMR.</i></p>
2.7.11	<p>Peinture zébra + écriture "DEPOSE MINUTE"</p> <p>Peinture de couleur vive (au choix de l'architecte) antidérapante sur le sol. Peinture de signalisation routière horizontale diluable à l'eau, à séchage rapide utilisable sur béton et bitume pour la signalisation routière horizontale. Séchage rapide à très rapide suivant les conditions extérieures de température, humidité et vitesse du vent. Excellente adhérence. Absence de jaunissement.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
2.7.12	<p>Caractère caoutchoutique permanent. Excellente durabilité. Pas d'émanation de solvants nocifs. Excellente résistance à l'abrasion. Localisation : - <i>dépose minute.</i></p> <p>Potelets métalliques</p> <p>Fourniture et pose de potelets afin d'empêcher le stationnement. Tube en acier laqué Ø 101,6*8,0. hauteur 120 cm. Compris fondation béton. Localisation : - <i>le long du dépose minute et à l'extrémité de l'accès principal.</i></p>
2.8	<p><u>VOIRIES DU PARVIS COMMUNAL (PSE 2)</u></p> <p>Localisation : - <i>les voiries en enrobé (hors emprise parcellaire)</i></p>
2.8.1	<p>Géotextile</p> <p>Le géotextile retenu sera un produit aiguilleté non-tissé de matière vierge (100% PP). Le produit retenu devra être certifié ASQUAL pour les fonctions de Séparation/Filtration. Le géotextile sera un produit FIBERTEX F-55 ou équivalent et devra répondre à minima aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - masse surfacique : > 310g/m² ; - résistance à la traction : > 25kN ; - déformation à l'effort maximal : > 35 % ; - perforation dynamique : < 13 mm ; - poinçonnement statique CBR : > 4,0kN ; - ouverture de filtration : comprise entre 63µm et 100µm ; - perméabilité : 0.01 m/s. <p>Localisation : - <i>sous les remblais de voiries, après cloutage.</i></p>
2.8.2	<p>Couches de remblai sous voiries</p> <p>Travaux comprenant, à partir du fond de forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nivelage ; - couche de réglage en GNT 0/80 mm sur cloutage, pour mise à niveau ; - couche de forme en GNT 0/60 mm sur 25 cm minimum ; - couche de fondation en GNT 0/40, sur 20 cm ; - couche de base en GNT 0/31,5, sur 20 cm ; - réglages ; - compactage par couche de 20 cm maximum ; - façon de pentes pour évacuation des eaux de ruissellement.
2.8.3	<p>Essais à la plaque</p> <p>Pour justification de l'obligation de résultat. Caractéristiques suivant l'étude de sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur fond de forme : EV2 > 30 MPa ; - sur couche de forme : EV2 > 50 MPa.
2.8.4	<p>Revêtement enrobé voirie légère</p> <p>Imprégnation à l'émulsion de bitume, 6 cm (hors zone de manoeuvre) de béton bitumineux semi-grenu. Teinte noire. Le niveau fini sera adapté aux seuils PMR. Les rives sans bordures seront traitées avec un joint sec et épaulement. Localisation : - <i>parkings, voirie du parking, dépose minute.</i></p>
2.8.5	<p>Bordures P1 béton</p> <p>Fourniture et pose de bordures en béton gris, forme de pose en béton, scellement au mortier de ciment (pose non jointive). En éléments préfabriqués pour parties droites et courbes, classe 100 bars. Semelle en béton dosé à 250 kg de CPJ/m³, blocage de chaque côté, béton ép 0.15 m minimum. Terrassements complémentaires si nécessaire. Localisation : - <i>espaces verts / enrobé.</i></p>
2.8.6	<p>Bordures béton de trottoir et caniveaux T2+CS2</p> <p>Fourniture et pose de bordures de trottoir en béton gris, forme de pose en béton, scellement et joint au ciment de mortier. En éléments préfabriqués de 1.00 ml lg, classe 100 bars. Eléments de 0.33 et 0.50 ml dans les parties courbes. Semelle en béton dosé à 250 kg de CPJ/m³, blocage de chaque côté, béton ép. 0.15 m. En parties droites et courbes. Raccordements sur profils. Terrassements complémentaires si nécessaire. Reprise des espaces verts et enrobés existants après pose des bordures.</p>

Code	Désignation
	<p>Localisation : - entre la voirie créée et la rue.</p>
2.8.7	<p>Peinture pour marquage des parkings</p> <p>Peinture blanche antidérapante sur le sol. Peinture de signalisation routière horizontale diluable à l'eau, à séchage rapide utilisable sur béton et bitume pour la signalisation routière horizontale. Séchage rapide à très rapide suivant les conditions extérieures de température, humidité et vitesse du vent. Excellente adhérence. Absence de jaunissement. Caractère caoutchoutique permanent. Excellente durabilité. Pas d'émanation de solvants nocifs. Excellente résistance à l'abrasion.</p> <p>Localisation : - parkings.</p>
2.8.8	<p>Peinture pour marquage des voiries</p> <p>Peinture blanche antidérapante sur le sol. Peinture de signalisation routière horizontale diluable à l'eau, à séchage rapide utilisable sur béton et bitume pour la signalisation routière horizontale. Séchage rapide à très rapide suivant les conditions extérieures de température, humidité et vitesse du vent. Excellente adhérence. Absence de jaunissement. Caractère caoutchoutique permanent. Excellente durabilité. Pas d'émanation de solvants nocifs. Excellente résistance à l'abrasion.</p> <p>Localisation : - flèches.</p>
2.8.9	<p>Traçage de bandes STOP</p> <p>Localisation : - sur la voirie créée.</p>
2.8.10	<p>Panneau STOP</p> <p>Fourniture et pose d'un panneau STOP réglementaire. Scellé dans un massif de gros béton.</p> <p>Localisation : - sur la voirie créée.</p>
2.9	<p><u>DALLAGES EXTERIEURS ET TERRASSES</u></p> <p>Localisation : - accès extérieur principal et terrasses.</p>
2.9.1	<p>Géotextile</p> <p>Le géotextile retenu sera un produit aiguilleté non-tissé de matière vierge (100% PP). Le produit retenu devra être certifié ASQUAL pour les fonctions de Séparation/Filtration. Le géotextile sera un produit FIBERTEX F-55 ou équivalent et devra répondre à minima aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - masse surfacique : > 310g/m² ; - résistance à la traction : > 25kN ; - déformation à l'effort maximal : > 35 % ; - perforation dynamique : < 13 mm ; - poinçonnement statique CBR : > 4,0kN ; - ouverture de filtration : comprise entre 63µm et 100µm ; - perméabilité : 0.01 m/s. <p>Localisation : - sous les remblais de dallages.</p>
2.9.2	<p>Couche de forme sous dallages</p> <p>Une réunion de coordination devra avoir lieu entre les différents intervenants afin de déterminer précisément le niveau de plate-forme à obtenir. Une réception contradictoire sera réalisée entre les différentes parties, en présence de l'architecte.</p> <p>En attente de l'étude de sol, il sera pris les hypothèses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réception des fonds de forme devra mettre en évidence un résultat au moins égal à : <ul style="list-style-type: none"> + EV2 > 20 MPa, dans le cas contraire, des purges seront réalisées dans les secteurs de portance insuffisante (soit un épaissement de la couche de forme) ; - la réception des plates-formes devra mettre en évidence un résultat au moins égal à : <ul style="list-style-type: none"> + PI* > 1,0 MPa, Em > 10 MPa, α = 0,33, + Kw > 50 MPa/m, + Ev2 > 55 MPa, + Ev2/Ev1 < 2,0. <p>Réception par essais à la plaque.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
	<p>L'entrepreneur devra reprendre la plate-forme à ses seuls frais tant que ces résultats ne seront pas atteints.</p> <p>Travaux comprenant, à partir du fond de forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nivelage ; - couche de base en apport de grave 0/60 à 0/80 non traitée, épaisseur minimum 40 cm, soigneusement compactée ; - couche de fermeture en GNT type concassé 0/31,5 sur 20 cm minimum, soigneusement compactée ; - compactage, réglage ; - façon de pentes pour évacuation des eaux de ruissellement. <p>Epaisseurs à confirmer par une étude de sol.</p> <p>Compte tenu du contexte, il sera retenu des couches de forme en graves d'apport de carrière. Les matériaux de couche de forme devront être conformes à l'annexe du DTU 13.3 dallage, en concassé de carrière de granulométrie calibrée 0/D, propre (exempt d'argile, 80 mm < 12 %, VBS < 0,1), dur (LA ou MDE < 45), bien gradué et non gélif.</p> <p>Localisation : - sous les dallages.</p>
2.9.3	<p>Essais à la plaque</p> <p>Pour justification de l'obligation de résultat. Il devra être prévu une série d'essais à la plaque pour la réception du fond de forme, pour la réception de la couche de forme et à minima par 60 cm d'épaisseur de remblai. Caractéristiques minimales à confirmer par une étude de sol.</p>
2.9.4	<p>Film polyane</p> <p>Fourniture et pose d'un film polyane armé de 150 microns à joints recouverts de 60 cm, et relevés périphériques de 30 cm. Recouvrements à inclure au prix unitaire.</p> <p>Localisation : - toute la surface sous les dallages.</p>
2.9.5	<p>Dallage béton extérieur, y compris forme de pente et talon de dallage en périphérie</p> <p>Les prix comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - joints de construction, de fractionnement ; - toutes réservations, décaissés et incorporations nécessaires aux autres corps d'état, siphons, caniveaux... (valeur réputée inclus au prix unitaire). <p>Dallage béton de 18 cm d'épaisseur. Forme de pente à 1,5% pour l'écoulement des eaux vers les voiries et espaces verts. Talon de dallage BA, hors gel en périphérie. Armatures TS et HA pour le dallage et armatures HA pour le talon.</p>
2.9.6	<p>PV pour finition béton désactivé</p> <p>PROTECTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE La protection des abords immédiats du coulage du béton sera réalisé au moyen d'un gel de protection. Pendant tout le temps de prise du béton, l'entreprise sera tenue de tenir l'accès du chantier totalement fermé aux piétons et aux animaux au moyen de barrières adaptées.</p> <p>ASPECT DE SURFACE Des essais seront présentés au maître d'oeuvre et au maître d'ouvrage pour acceptation préalable à toute mise en oeuvre définitive.</p> <p>DESACTIVATION Un désactivant sera appliqué au fur et à mesure du lissage du béton de finition. Il sera appliqué par pulvérisation. Une buse spéciale sera utilisée. La force du désactivant sera choisie après essais et avis du maître d'oeuvre.</p> <p>LAVAGE Le lavage sera réalisé entre 12 et 24 heures après le début du coulage au moyen d'un surpresseur à eau froide et en suivant l'ordre du bétonnage. Un rinçage abondant à l'eau claire sera effectué une fois le lavage machine terminé. Dans le cas où des efflorescences se manifesteraient de façon importante dans les jours suivant le lavage, le dallage sera nettoyé, après un délai de cure du béton de 28 jours minimum, au moyen d'un produit spécial.</p> <p>PRODUIT ANTI-TACHE Pour l'ensemble des surfaces en béton désactivé, une pulvérisation de produit anti-tâche sera réalisé (fourniture et pulvérisation) compris toutes sujétions de mise en oeuvre suivant prescription du fabricant et compris toutes protections nécessaires.</p> <p>Localisation : - accès principal.</p>
2.9.7	<p>Bande de guidage extérieure pour personnes malvoyantes ou non voyantes</p> <p>Gravillons fins de couleur différenciée du support, collés à la résine. Largeur : 40 cm. Essais préalables à soumettre à l'approbation du maître d'ouvrage.</p> <p>Localisation : - depuis la place adaptée et depuis la rue, jusqu'à l'entrée principale.</p>

Code	Désignation
2.9.8	<p>Lames bois en robinier abouté sur terrasses</p> <p>Fourniture et pose d'un complexe plots + lambourdes + lames + plinthes en robinier abouté, suivant détail architecte et prescriptions du fabricant (notamment au droit des abouts de lames pour éviter toute torsion). Compris habillage des seuils, en tôle larmée inox. Toutes les pièces (lames, lambourdes, plinthes, ...) seront assorties.</p> <p>L'entreprise tiendra compte de la demande de bien prévoir d'aménager les lames de façon à permettre le lavage au jet, du support, afin d'en expurger régulièrement et facilement (lavage haute pression des lames), les déchets de mousse, déchets de feuilles, et autres poussières, de façon à garantir la pérennité du complexe.</p> <p>Compris pare-graviers à l'extrémité du dallage, pour éviter la contamination de l'espace sous les lames pour les graviers, terre végétale, ...</p> <p>Lames en bois de robinier, de classe de risque biologique IV.</p>
2.10	<p>ESPACES VERTS (HORS PARVIS COMMUNAL)</p> <p>Localisation : - tous les espaces verts (hors parvis communal).</p>
2.10.1	<p>Mise à niveau, préparation</p> <p>Les travaux comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage du terrain, enlèvement et évacuation des gravois restant sur la superficie traitée en espace vert (compris suppression des anciens parkings et bordures). <p>Terrassement pour mise à niveau, dépose des réseaux enfouis existants neutralisés. Reprise de terre végétale réemployable provenant des terrassements pour réemploi sur site, fourniture et épandage de terre végétale en complément si nécessaire pour mise à niveau des surfaces engagonnées suivant côtes du projet entre terrain naturel et terrain fini, transport, étalage et régilage. Façon de pentes douces et talus, régilage des terres. Le sol sera disloqué et décompacté à la charrue sous soleuse ou analogue sur une profondeur de 40 cm minimum et sera égalisé par hersage. Evacuation des excédents.</p> <p>L'entrepreneur en concertation avec l'architecte effectuera le modelage du terrain après travaux de préparation. La mise en place de terre se fera en cohérence avec les éléments existants sur le terrain.</p> <p>L'entrepreneur a la charge de la mise au fini du terrain extérieur.</p>
2.10.2	<p>Engazonnement</p> <p>Sélection des semences pour détermination en fonction des résultats d'analyse de la terre végétale, de manière à obtenir une végétation abondante et touffue. Apport d'engrais organique. L'épandage des graines se fera le plus uniformément possible à la machine ou à la main. Le semis sera suivi d'un ratissage léger dans les deux sens, d'un roulage et d'un arrosage copieux. L'entrepreneur effectuera la première tonte, suivi d'un roulage et d'un arrosage. Dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire, l'entrepreneur fera suivre cette première tonte d'un apport d'éléments nutritifs. Tous les espaces engazonnés devront avoir une végétation régulière et ne présenter aucune trace de pelade ou de mauvaises herbes.</p>
2.11	<p>ESPACES VERTS DU PARVIS COMMUNAL (PSE 2)</p> <p>Localisation : - tous les espaces verts (hors emprise parcellaire).</p>
2.11.1	<p>Mise à niveau, préparation</p> <p>Les travaux comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage du terrain, enlèvement et évacuation des gravois restant sur la superficie traitée en espace vert (compris suppression des anciens parkings et bordures). <p>Terrassement pour mise à niveau, dépose des réseaux enfouis existants neutralisés. Reprise de terre végétale réemployable provenant des terrassements pour réemploi sur site, fourniture et épandage de terre végétale en complément si nécessaire pour mise à niveau des surfaces engagonnées suivant côtes du projet entre terrain naturel et terrain fini, transport, étalage et régilage. Façon de pentes douces et talus, régilage des terres. Le sol sera disloqué et décompacté à la charrue sous soleuse ou analogue sur une profondeur de 40 cm minimum et sera égalisé par hersage. Evacuation des excédents.</p> <p>L'entrepreneur en concertation avec l'architecte effectuera le modelage du terrain après travaux de préparation. La mise en place de terre se fera en cohérence avec les éléments existants sur le terrain.</p> <p>L'entrepreneur a la charge de la mise au fini du terrain extérieur.</p>
2.11.2	<p>Engazonnement</p>

Code	Désignation
2.12	Sélection des semences pour détermination en fonction des résultats d'analyse de la terre végétale, de manière à obtenir une végétation abondante et touffue. Apport d'engrais organique. L'épandage des graines se fera le plus uniformément possible à la machine ou à la main. Le semis sera suivi d'un ratissage léger dans les deux sens, d'un roulage et d'un arrosage copieux. L'entrepreneur effectuera la première tonte, suivi d'un roulage et d'un arrosage. Dans le cas où cela s'avérerait nécessaire, l'entrepreneur fera suivre cette première tonte d'un apport d'éléments nutritifs. Tous les espaces engazonnés devront avoir une végétation régulière et ne présenter aucune trace de pelade ou de mauvaises herbes.
2.12.1	CLÔTURES Seuil pour portillon Comprenant terrassement, fondation en gros béton, longrine BA, coffrage et armatures (suivant étude BET), seuil, réservations et toutes sujétions. Compris fourniture et pose du rail de coulissement pour le portail coulissant (à sceller dans le seuil). Localisation : - portillon entre cour ALSH et espace extérieur petite enfance ; - portillon entre accès principal et espace extérieur petite enfance.
2.12.2	Dés de fondations pour portillon Fouilles en trous dans terrain de toutes natures, compris toutes sujétions d'exécution, découverte de canalisations ou autres arrivées d'eau. Triage soigné des déblais mis en dépôt sur berge, mis en remblais soigneusement compactés par couches successives épaisseur 0.20 m. Evacuation des terres excédentaires Béton de fondation soumis aux spécifications NF, béton C25/30. Granulats suivant spécifications normes françaises. Coffrage ordinaire type A pour parements non vus et coffrage type C pour parements apparents. Acier HA ou TS suivant définition de l'étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en œuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal. Toutes sujétions de prises, scellements, clavetages. Réservations pour platines. Semelles avec attentes prescellées pour platines. Localisation : - pour les portillons.
2.12.3	Clôtures panneaux treillis rigides Les clôtures seront constituées de panneaux, en treillis soudé plastifié gris anthracite ou vert de chez BETAFENCE type Nylofor 3D ou équivalent, sur âme acier galvanisé, fil de 5 mm, maille de 200/50 mm, hauteur de 1.53 m. Installation avec poteaux adaptés. Treillis soudé garanti 10 ans. Dimension des mailles : 200 x 50 mm. En haut ou en bas, le panneau dispose d'un pli pour une rigidité supplémentaire. Diamètre des fils : 5 mm. Le panneau est fabriqué de fils galvanisés, qui sont soudés et plastifiés. Fondations hors gel ponctuelles en gros béton y compris terrassement et remblais. Scellement des poteaux dans les zones en maçonneries ou béton. Accessoires de pose. Régalage des terres. Localisation : - fermeture au droit des portillons ; - en limite de propriété dans le verger ; - en limite de propriété autour de la terrasse bois du réfectoire.
2.12.4	Clôtures panneaux treillis rigides (PSE 1) Les clôtures seront constituées de panneaux, en treillis soudé plastifié gris anthracite ou vert de chez BETAFENCE type Nylofor 3D ou équivalent, sur âme acier galvanisé, fil de 5 mm, maille de 200/50 mm, hauteur de 1.53 m. Installation avec poteaux adaptés. Treillis soudé garanti 10 ans. Dimension des mailles : 200 x 50 mm. En haut ou en bas, le panneau dispose d'un pli pour une rigidité supplémentaire. Diamètre des fils : 5 mm. Le panneau est fabriqué de fils galvanisés, qui sont soudés et plastifiés. Fondations hors gel ponctuelles en gros béton y compris terrassement et remblais. Scellement des poteaux dans les zones en maçonneries ou béton. Accessoires de pose. Régalage des terres. Localisation : - cour ALSH / verger.
2.12.5	Plus-value pour lames d'occultation bois Occultation en lames bois, compatible avec les panneaux de clôture ci-avant. Matière : bois traité classe IV. Sans entretien, pas de nettoyage. Garantie 10 ans. Localisation : - dans la clôture autour de la terrasse bois du réfectoire.

Code	Désignation
	<p>4) Disposer alors les couvercles et les fixer solidement aux bases (côtés et diaphragmes). Pour avoir un ouvrage monolithique, nous recommandons d'englober les bases et les couvercles contigus. Ligature tous les 8 à 12 cm en englobant les côtés et couvercles. Utiliser des agrafes Galfan® pour les grillages Galfan® ou galvanisés et inox pour les structures plastifiées.</p> <p>Localisation : - entre le bâtiment et l'accès principal.</p>
2.13.2	<p>Pas japonais en dalles en pierre</p> <p>Fourniture et pose de pas japonais de 3.5 cm d'épaisseur, en dalles Volvic, sur sable compacté. Surface antidérapante. Préparation de la surface, terrassement, compactage, mise en place de sable compacté. Pose en calepinage suivant choix de l'architecte. Compris fourniture, pose, calepinages, coupes, découpes, nettoyage, ... Dalles au choix du maître d'oeuvre et du maître d'ouvrage, en pierres de Volvic. Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.</p>
2.14	<p><u>PLANTATIONS</u></p>
2.14.1	<p>Jardinières intérieures</p> <p>Plantation de végétaux d'intérieurs de petite taille. Plantation en pots de 2 litres, taille 40/60, à raison d'un pied tous les 0.50 m à 0.70 m, comprenant : - préparation du terrain, terrassement, remblai de terre végétale, - arrosage. Localisation : - autour du vestiaire enfant.</p>
2.14.2	<p>Pied de vigne</p> <p>Plantation de pieds de vigne type "Chasselas Doré", comprenant : - fourniture en pots de 3,0 litres ; - préparation du terrain, terrassement, remblai de terre végétale ; - plantation ; - arrosage. Localisation : - à chaque pied de poteau des pergolas.</p>
2.14.3	<p>Arbres à haute tige</p> <p>Les plantations devront être de premier choix, de qualité loyale et marchande, bien constituées, équilibrées, exemptes de toutes maladies, vigoureuses, sans mousse ni gerçures. Les racines bien ramifiées, seront pourvues d'un chevelu suffisant.</p> <p>Plantation d'arbres avec une garantie de 1 an. Transport en bacs ou paniers des gros sujets, Les arbres auront un tronc bien droit sans plaie. Les arbres fruitiers seront de forme demi-tige et seront formés à 3 ou 4 branches. Force 25/30 environ. La circonférence sera mesurée à 1,00 ml du sol. Ils seront livrés en containers de façon à assurer une solidité suffisante à la motte. La mise en œuvre des arbres comprendra leur tuteurage, les fouilles en trous de 80 à 100 cm au cube, les fouilles en tranchées de 50 x 70 cm, le régalage, le remblaiement en terre végétale, l'incorporation d'engrais et d'amendement nécessaires, l'arrosage, etc... Tuteurs en pin traité constitués par une perche de diamètre approprié à la taille de l'arbre et placés à côté de l'arbre opposé à la direction des vents violents, ils seront fichés sur 0.40 m au moins en sol ferme en plus de l'encaissement. Drainage. Leur hauteur sera fonction des sujets. Ils seront affûtés au pied et légèrement carbonisés dans la partie qui doit être enterrée. Ils seront placés avant l'arbre, pour ne pas blesser les racines. Le végétal sera fixé par 2 colliers ne blessant pas l'écorce. Les plants doivent être de premier choix, sains et de qualité loyale et marchande.</p> <p>Les travaux d'entretien pendant toute l'année de garantie, devront inclure : - deux bêchage, l'un au printemps et l'autre à l'automne. - le binage au pied des arbustes aussi fréquent que possible pour maintenir la terre ameublie. - la taille des arbres, notamment des fruitiers. - les pulvérisations nécessaires pour garantie les plantations des attaques des insectes et maladies, redressement des arbres déviés, l'entretien et le remplacement éventuel des tuteurs. Cette liste n'est pas limitative, l'entrepreneur devant tous les travaux nécessaires à une parfaite réception. Les travaux d'entretien s'effectueront en accord avec le Maître d'ouvrage.</p> <p>Préparation du terrain, terrassement pour ouverture de fosse d'arbre minimum, remblai de terre végétale avec apport d'engrais. Reprise de terre végétale et épandage sur la surface de pose des arbres.</p> <p>Essence à déterminer par le Maître d'Ouvrage sur proposition de l'Architecte.</p> <p>Localisation : - cf. plan de masse.</p>
2.14.4	<p>Arbres à haute tige (PSE 2)</p> <p>Les plantations devront être de premier choix, de qualité loyale et marchande, bien constituées, équilibrées, exemptes de toutes maladies, vigoureuses, sans mousse ni gerçures. Les racines bien ramifiées, seront pourvues d'un chevelu suffisant.</p> <p>Plantation d'arbres avec une garantie de 1 an. Transport en bacs ou paniers des gros sujets,</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
2.14.5	<p>Les arbres auront un tronc bien droit sans plaie. Les arbres fruitiers seront de forme demi-tige et seront formés à 3 ou 4 branches. Force 25/30 environ. La circonférence sera mesurée à 1,00 ml du sol. Ils seront livrés en containers de façon à assurer une solidité suffisante à la motte.</p> <p>La mise en œuvre des arbres comprendra leur tuteurage, les fouilles en trous de 80 à 100 cm au cube, les fouilles en tranchées de 50 x 70 cm, le régalaage, le remblaiement en terre végétale, l'incorporation d'engrais et d'amendement nécessaires, l'arrosage, etc...</p> <p>Tuteurs en pin traité constitués par une perche de diamètre approprié à la taille de l'arbre et placés à côté de l'arbre opposé à la direction des vents violents, ils seront fichés sur 0.40 m au moins en sol ferme en plus de l'encaissement.</p> <p>Drainage.</p> <p>Leur hauteur sera fonction des sujets. Ils seront affûtés au pied et légèrement carbonisés dans la partie qui doit être enterrée. Ils seront placés avant l'arbre, pour ne pas blesser les racines.</p> <p>Le végétal sera fixé par 2 colliers ne blessant pas l'écorce.</p> <p>Les plants doivent être de premier choix, sains et de qualité loyale et marchande.</p> <p>Les travaux d'entretien pendant toute l'année de garantie, devront inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> . deux bêchage, l'un au printemps et l'autre à l'automne. . le binage au pied des arbustes aussi fréquent que possible pour maintenir la terre ameublie. . la taille des arbres, notamment des fruitiers. . les pulvérisations nécessaires pour garantir les plantations des attaques des insectes et maladies, redressement des arbres déviés, l'entretien et le remplacement éventuel des tuteurs. <p>Cette liste n'est pas limitative, l'entrepreneur devant tous les travaux nécessaires à une parfaite réception. Les travaux d'entretien s'effectueront en accord avec le Maître d'ouvrage.</p> <p>Préparation du terrain, terrassement pour ouverture de fosse d'arbre minimum, remblai de terre végétale avec apport d'engrais. Reprise de terre végétale et épandage sur la surface de pose des arbres.</p> <p>Essence à déterminer par le Maître d'Ouvrage sur proposition de l'Architecte.</p> <p>Localisation : - cf. plan de masse.</p> <p>Arbres bas</p> <p>Les plantations devront être de premier choix, de qualité loyale et marchande, bien constituées, équilibrées, exemptes de toutes maladies, vigoureuses, sans mousse ni gerçures.</p> <p>Les racines bien ramifiées, seront pourvues d'un chevelu suffisant.</p> <p>Plantation d'arbres avec une garantie de 1 an.</p> <p>Transport en bacs ou paniers des gros sujets,</p> <p>Les arbres auront un tronc bien droit sans plaie. Les arbres fruitiers seront de forme demi-tige et seront formés à 3 ou 4 branches. Force 25/30 environ. La circonférence sera mesurée à 1,00 ml du sol. Ils seront livrés en containers de façon à assurer une solidité suffisante à la motte.</p> <p>La mise en œuvre des arbres comprendra leur tuteurage, les fouilles en trous de 80 à 100 cm au cube, les fouilles en tranchées de 50 x 70 cm, le régalaage, le remblaiement en terre végétale, l'incorporation d'engrais et d'amendement nécessaires, l'arrosage, etc...</p> <p>Tuteurs en pin traité constitués par une perche de diamètre approprié à la taille de l'arbre et placés à côté de l'arbre opposé à la direction des vents violents, ils seront fichés sur 0.40 m au moins en sol ferme en plus de l'encaissement.</p> <p>Drainage.</p> <p>Leur hauteur sera fonction des sujets. Ils seront affûtés au pied et légèrement carbonisés dans la partie qui doit être enterrée. Ils seront placés avant l'arbre, pour ne pas blesser les racines.</p> <p>Le végétal sera fixé par 2 colliers ne blessant pas l'écorce.</p> <p>Les plants doivent être de premier choix, sains et de qualité loyale et marchande.</p> <p>Les travaux d'entretien pendant toute l'année de garantie, devront inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> . deux bêchage, l'un au printemps et l'autre à l'automne. . le binage au pied des arbustes aussi fréquent que possible pour maintenir la terre ameublie. . la taille des arbres, notamment des fruitiers. . les pulvérisations nécessaires pour garantir les plantations des attaques des insectes et maladies, redressement des arbres déviés, l'entretien et le remplacement éventuel des tuteurs. <p>Cette liste n'est pas limitative, l'entrepreneur devant tous les travaux nécessaires à une parfaite réception. Les travaux d'entretien s'effectueront en accord avec le Maître d'ouvrage.</p> <p>Préparation du terrain, terrassement pour ouverture de fosse d'arbre minimum, remblai de terre végétale avec apport d'engrais. Reprise de terre végétale et épandage sur la surface de pose des arbres.</p> <p>Essence à déterminer par le Maître d'Ouvrage sur proposition de l'Architecte.</p> <p>Localisation : - cf. plan de masse.</p> <p>2.15 DIVERS</p> <p>2.15.1 Epreuve d'étanchéité EU EP</p> <p>Réalisation de toutes les épreuves d'essai suivant protocoles défini par la Norme en vigueur. Attestations de résultat.</p> <p>2.15.2 Rapport télévisé</p> <p>Réalisation d'un rapport télévisé par passage de caméra et remise du rapport et épreuve d'étanchéité.</p>

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



MAITRE D'OUVRAGE



Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@planelimagne.fr

Lot n°3

GROS-OEUVRE

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B



ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr

Périchon - Jalicon
architectes

ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com

Sommaire

ORGANISATION GENERALE DU CHANTIER.....	31
DEMOLITIONS COMPLEMENTAIRES.....	31
PERCEMENTS ET MODIFICATIONS D'OUVERTURES.....	32
TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES.....	33
INFRASTRUCTURES.....	34
INFRASTRUCTURE ASCENSEUR.....	35
INFRASTRUCTURES DES EXTENSIONS.....	35
ELEVATIONS EN BRIQUES CREUSES.....	36
BRIQUES CREUSES.....	37
OUVRAGES TECHNIQUES.....	37
ELEVATION EN BETON ARME	38
DALLAGE SUR TERRE-PLEIN OU SUR VOÛTE DANS EXISTANT.....	38
DALLES BA.....	39
PLANCHER SEMI PREFABRIQUE.....	40
STRUCTURE SUPPORT MUR MOBILE.....	40
REPRISES DE MACONNERIES EXISTANTES.....	40
OUVRAGES EN FACADES.....	41
ESCALIER SUR PAILLASSE	41
ESCALIER EXISTANT EN PIERRE (PSE 3).....	42
ASSAINISSEMENT EU-EV ET EP SOUS PLANCHERS.....	43
MURS DE CLOTURE NEUFS EN MACONNERIES.....	43
RAVALEMENTS DE FACADES.....	44
SUR MACONNERIES DE PIERRES ET MOELLONS.....	44
SUR MACONNERIES NEUVES.....	46
DIVERS.....	46

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
3.1	ORGANISATION GENERALE DU CHANTIER
3.1.1	<p>Installation chantier</p> <p>L'installation du chantier comprend outre les prestations des CCAP et PGC dont l'entreprise devra tenir compte et inclure les prestations demandées au prix forfaitaire, les sujétions et fournitures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les clôtures de chantier en panneaux métalliques quadrillés, en tenant des différentes phases d'intervention, des déplacements successifs ; - les branchements de chantier, EAU et ELECTRICITE, TELECOM, à titre provisoire ; - les branchements d'égout EU-EV-EP, à titre provisoire ; - l'éclairage extérieur de chantier ; - baraques de chantier ; - sanitaires ; - la réalisation d'une bande périphérique aux constructions réalisée en remblais d'apport type grave non traitée permettant l'appui des échafaudages et accès des véhicules, minimum 1,50 m avec en fin de chantier évacuation ; - la remise en état des voiries existantes et abords du chantier après travaux ; - les aires de stockage des matériaux et matériels divers ; - bennes à gravois pour tri sélectif avec frais à répartir au compte-prorata ; - la circulation de chantier ; - le panneau de chantier réglementaire qui sera soumis au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre avant pose ; - les traits de niveaux (exécution et protection) à la charge du présent lot, en accord et en coordination avec les autres corps d'état intéressés ; - les dispositions prévues pour la sécurité sur le chantier. <p>Constat des lieux par un huissier, sous forme de référé préventif.</p> <p>L'entrepreneur devra obtenir soit auprès des Administrations soit auprès des particuliers, les emplacements qui lui seraient nécessaires en dehors de ceux qui lui seront éventuellement alloués.</p> <p>Règlement de police : panneaux conforme aux règlements et normes en vigueur (défense d'entrer, sortie de véhicules, ...).</p> <p>Le plan d'installation de chantier sera réalisé par l'entrepreneur titulaire du présent lot durant la période de préparation.</p> <p>L'entreprise de gros-œuvre devra afficher sur la base vie les « fiches conseil » rappelant les mesures sanitaires spécifiquement liées à l'épidémie de COVID -19. Ces fiches sont annexées à la fin du PGC.</p> <p>L'entreprise titulaire du lot GROS-OEUVRE devra rendre opérationnelle la base vie pendant la période de préparation avant toute première intervention. La base vie devra être adaptée afin de respecter le guide des préconisations sanitaires édité par l'OPPBTP (dans sa dernière version à jour à la date de réalisation des travaux), afin de respecter les mesures de protections liées à l'épidémie COVID-19. Une organisation devra être mise en place afin de faire désinfecter la base vie toutes les deux heures. Les consommables de désinfection et gels hydro-alcooliques devront être mis à disposition tout au long de l'opération.</p> <p>L'entreprise titulaire du lot GROS-OEUVRE devra veiller à l'application des mesures spécifiques COVID-19 reprises dans le guide de l'OPPBTP annexé au PGC. L'organisation spécifique COVID-19 de la base vie devra être gérée par le lot GROS-OEUVRE (organisation des ordres de passages, approvisionnement des consommables de désinfection, affichages réglementaires, balisages, ...).</p> <p>Le nettoyage général de la base vie sera assuré par le lot Gros-œuvre à la charge financière du compte prorata.</p>
3.2	<p>DEMOLITIONS COMPLEMENTAIRES</p> <p>En complément de la démolition proprement dite les travaux de démolition comprennent les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coupes ou tranchages de limites ; - étaielements nécessaires à la bonne stabilité des ouvrages adjacents ; - échafaudages nécessaires ; - protection des ouvrages conservés ; - la manutention des déblais à l'extérieur des bâtiments, le tri sélectif et le chargement et transport aux DP ; - le rebouchage des trous dus aux démolitions et les raccords d'enduit ; - les raccords de chapes sur les sols ; - le nettoyage des locaux concernés. <p>Le titulaire du présent corps d'état prendra les lieux dans l'état suivant :</p> <p>Etat actuel.</p> <p>L'entreprise devra prévoir toutes les protections nécessaires pendant ses travaux. Ces protections seront déposées et reposées autant de fois que nécessaire.</p> <p>Les protections comprennent (non exhaustif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - film polyane au sol des locaux adjacents conservés ; - film polyane sur parois des locaux adjacents conservés ; - calfeutrements étanches à l'air des menuiseries ; - clôtures provisoires ; - sas en ossature légère et film polyane étanches à l'eau et aux poussières aux droits des zones conservées. <p>La valeur des autres protections est réputée être incluse aux différents prix unitaires.</p> <p><u>Nota : Diagnostics plomb avant travaux réalisés par AC Environnement agence Puy de Dôme, le 09/11/2020. Rapports référencés 002AC055919 (ancienne école d'Aigueperse) et 002AC057503 (bâtiments annexes).</u></p> <p><u>Des revêtements contenant du plomb ont été mis en évidence.</u></p> <p><u>Pour tous les éléments peints avec une peinture au plomb à démolir ou modifier et évacuer, leur évacuation devra être réalisée dans une déchetterie spécialisée. Les bons de dépôt seront à transmettre à l'architecte et au maître d'ouvrage. De plus, toutes les protections pour les personnes et l'environnement, au regard de la réglementation en vigueur, devront être prises par l'entrepreneur et comprises dans les prix unitaires.</u></p>

Code	Désignation
3.2.1	<p>Dépose et évacuation de charpente</p> <p>NOTA IMPORTANT : la démolition des planchers bois et charpentes devra impérativement être réalisée avec précaution et en parallèle de la reconstruction des planchers et charpentes neufs, afin d'assurer une continuité dans la stabilité des élévations.</p> <p>Déconstruction complète des charpentes, fermes, solives, murailles, chevrons, et autres éléments bois support de couverture. Evacuation et mise en décharge des gravois.</p> <p>Le lot Déconstructions aura précédemment démolit la couverture et tous les éléments non structuraux de la charpente, ainsi que les cheminées non conservées.</p> <p>Localisation : - toute la charpente des bâtiments existants.</p>
3.2.2	<p>Démolition de plancher bois</p> <p>NOTA IMPORTANT : la démolition des planchers bois et charpentes devra impérativement être réalisée avec précaution et en parallèle de la reconstruction des planchers et charpentes neufs, afin d'assurer une continuité dans la stabilité des élévations.</p> <p>Démolition des planchers bois (compris solives, chevrons, calages, ...) Reprises des murs en maçonneries, si nécessaire.</p> <p>Le lot Déconstructions aura précédemment démolit les cloisons, revêtements de sol, plafonds et tous les éléments non structuraux des planchers.</p> <p>Localisation : - planchers d'étage des bâtiments existants conservés.</p>
3.2.3	<p>Démolition de dallages intérieurs</p> <p>Démolition de dallages béton. Evacuation et mise en décharge. Mise au net du sol.</p> <p>Localisation : - tout le rez-de-chaussée existant, avec conservation et protection des parties sur voûte.</p>
3.2.4	<p>Dépose de portes extérieures</p> <p>Inclus ouvrages en tableaux non conservés. Dépose et évacuation.</p> <p>Localisation : - la grande porte à deux vantaux et la petite porte en bois, situées dans le mur d'enceinte, donnant sur la Grande Rue.</p>
3.3	<p>PERCEMENTS ET MODIFICATIONS D'OUVERTURES</p> <p>Concerne les ouvrages de percement et obturation de baies dans parois suite au nouvel aménagement des locaux. Dénomination générale des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- tracés ;- traits de scie nets pour découpes de maçonnerie afin d'occasionner le moins de dégâts possible aux parements muraux existants et sols prévus conservés ;- échafaudage nécessaire ;- étaielement ;- saignées verticales dans l'épaisseur du mur pour création de jambages BA ;- saignées horizontales dans l'épaisseur du mur pour création du linteau BA ;- saignées dans le sol pour création de longrines ;- réalisation du cadre béton armé formant une structure fermée avec continuité d'armatures ;- les longrines seront appuyées sur les fondations existantes, dans le cas où celles-ci seraient absentes l'entrepreneur devra prévoir un gros béton largeur 50 cm mini jusqu'au bon sol ;- démolition de mur après prises des phases ci-avant ;- piquage des mortiers adhérents au sol ;- brochage de maçonnerie au droit des seuils ;- raccord de seuil en mortier de liant hydraulique pour les portes ;- appuis en béton lisse avec oreilles latérales, rejingot, et débord extérieur avec goutte d'eau, pour les fenêtres ;- bouchement en agglos de ciment au droit des rétrécissements d'ouvertures compris tableaux ;- calfeutrements des menuiseries en tableaux au mortier (après pose par les lots concernés) ;- raccords d'enduit, nettoyage ;- reprise de jambages lisse permettant un ratissage, façon de feuillures ;- raccords d'enduit au mortier taloché fin au droit des arrachements et en tableaux et façades ;- étaielement des ouvrages adjacents conservés ;- manutention des déblais, chargement sur camions et évacuation aux DP. <p>NOTA :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'ensemble longrine, linteau, remplissage et jambages formera un cadre béton armé avec finition ragrée ;- échafaudage nécessaire ;- manutention des déblais, chargement sur camions et évacuation aux DP ;- nettoyage des lieux. <p>Afin de limiter les risques de petits mouvements de la superstructure soit lors des travaux, soit après coup, l'entreprise titulaire devra prendre toutes les précautions d'usage pour toutes les reprises en sous-œuvre (étrésolement, étaiyages, création des appuis, mise en place et mise en charge des profilés formant les poutres ou linteaux l'un après l'autre), le percement des ouvertures intervenant en dernier lieu.</p>

Code	Désignation
3.3.1	Modifications d'ouverture : dimensions 103/210 Localisation : - rez-de-chaussée : + WC / circulation ALSH, + WC / accès sous-sol ; - R+1 : + ALSH groupe 3 / circulation ; - R+2 : + escalier / dégagement ; - combles : + escalier / combles.
3.3.2	Modifications d'ouverture : dimensions 125/210 Localisation : - R+1 : + escalier / dgt.
3.3.3	Modifications d'ouverture : dimensions 140/210 Localisation : - rez-de-chaussée : + dgt / ALSH groupe 2.
3.3.4	Modifications d'ouverture : dimensions 103/240 Localisation : - rez-de-chaussée : + porte extérieure du WC PMR.
3.3.5	Modifications d'ouverture : dimensions 135/240 Localisation : - rez-de-chaussée : + fenêtre ALSH groupe 2.
3.3.6	Modifications d'ouverture : dimensions 185/308 Localisation : - rez-de-chaussée : + porte extérieure ALSH 2.
3.3.7	Modifications d'ouverture : dimensions 230/210 Localisation : - R+1 : + ALSH groupe 3 / sanitaires ; - R+2 : + ALSH groupe 4 / sanitaires.
3.3.8	Percements : dimensions 80/110 Localisation : - en façade Nord-Ouest du bâtiment existant, pour installation de l'encadrement en pierre à déposer / reposer.
3.3.9	Percements : dimensions 110/150 Localisation : - mur de clôture cour ALSH / verger.
3.3.10	Percements : dimensions 150/210 Localisation : - R+2 : + ALSH groupe 4 / dégagement.
3.3.11	Obturation de parois Grandes ouvertures : Rebouchage par maçonnerie d'agglomérés creux de ciment. Maçonnerie neuve en agglos creux NF B40 de 0.15 ou 0.20 m en simple ou double épaisseur pour obturation de baies totales ou partielles non conservées, y compris raidisseurs et chaînages en béton, coupes d'arases... Enduit intérieur au mortier sur parements non doublés pour raccord avec l'existant, finition talochée fin pour recevoir une peinture (y compris entoilage). Enduit extérieur au mortier sur agglos bruts (y compris entoilage). Petites ouvertures : béton banché, compris coffrage soigné, armatures, scellements dans existants, ... Calfeutrements avec existants, bûchements, démolition d'allège, ... Localisation : - anciennes ouvertures à boucher.
3.4	TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES A partir du niveau de la plate-forme les fouilles pour terrassements complémentaires seront exécutées aux dimensions réelles des ouvrages béton de fondations avec les surlargeurs éventuellement nécessaires pour la mise en place des coffrages. Il ne sera fait aucune application du coefficient de foisonnement pour fouilles, remblais ou évacuations de déblais.

Code	Désignation
3.4.1	<p>Les terrassements complémentaires en terrain de quelle que nature que ce soit suivant reconnaissance du sol comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes exécutions manuelles ou mécaniques ; - épaissements d'eau avec installations et tuyauteries de refoulement ; - curages soignés des fonds de fouilles ; - talus et maintien des talus en parois ; - dressements des fonds de fouilles ; - toutes manutentions telles que : relais, roulage, jets de pelle ; - la remontée possible du substratum, pouvant nécessiter l'utilisation du BRH ; - régallages de déblais ; - droits aux décharges publiques ; - remises en état de la plate-forme avec fourniture et apport de remblais graves soigneusement compactés si nécessaire. <p>Hypothèses de sol, suivant étude géotechnique et étude structure.</p> <p>Terrassements pour partie enterrée, voiles de fosse et radier</p> <p>Les fouilles pour terrassements complémentaires seront exécutées aux dimensions réelles des ouvrages béton de fondations avec les surlargeurs éventuellement nécessaires pour la mise en place des coffrages.</p> <p>Il ne sera fait aucune application du coefficient de foisonnement pour fouilles, remblais ou évacuations de déblais.</p> <p>Les terrassements en terrain de quelle que nature que ce soit suivant reconnaissance du sol comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes exécutions manuelles ou mécaniques ; - épaissements d'eau avec installations et tuyauteries de refoulement ; - curages soignés des fonds de fouilles ; - dressements des fonds de fouilles ; - toutes manutentions telles que : relais, roulage, jets de pelle ; - régallages de déblais ; - droits aux décharges publiques. <p>NOTA IMPORTANT : Toutes les quantités sont données aux mesures théoriques, l'entrepreneur devra donc tenir compte dans ses prix unitaires des surlargeurs et surprofondeurs éventuelles et foisonnements.</p> <p>Terrassements généraux : Les travaux de terrassement comprendront : - les travaux de décapage des terrains de couverture ; - les travaux de terrassements nécessaires à la création de la fosse technique ; - les travaux de fondations.</p> <p>Avant de commencer le chantier, tous les réseaux enterrés qui pourraient subsister dans l'emprise du projet seront repérés, neutralisés et déviés.</p> <p>Les terrassements pourront être réalisés avec des excavatrices conventionnelles. L'emploi d'un matériel plus puissant pourra s'avérer nécessaire pour l'extraction d'éventuels vestiges enterrés.</p> <p>La sensibilité à l'eau des sols d'assise conduira à des risques de changements de consistance en fonction des modifications de teneur en eau, même sur quelques points. Il conviendra donc d'enchaîner sans délai les opérations de terrassement et de bétonnage.</p> <p>Sujétions d'exécution : En cas d'arrivées résiduelles un pompage en fouille sera nécessaire. Le rattrapage du sol d'assise sous radier de fondation en gros béton sera coulé pleine fouille et pleine hauteur. La qualité du contact sol/fondation sera déterminante dans l'amplitude des tassements réels. Le fond de fouille sera soigneusement curé avant bétonnage. Les poches molles ou décomprimées éventuellement mises à jour seront purgées et comblées par le béton de rattrapage. Le bétonnage devra être immédiat après ouverture des fouilles pour limiter les risques d'instabilités de parois.</p> <p>Sujétions de mitoyenneté : La réalisation du projet actuel implique l'exécution d'une fouille de fondation en mitoyenneté avec un bâtiment existant. Lors de la réalisation des fondations, il conviendra de prendre toutes les précautions d'usage pour ne pas déstabiliser les fondations et les structures du bâtiment existant, à traiter comme un avoisinant sensible. Il devra être tenu compte dans l'implantation des fondations du fait que les fondations existantes peuvent être débordantes. Les opérations de bétonnage seront réalisées sans délais et toutes les précautions seront prises pour ne pas déchausser les fondations existantes.</p> <p>Localisation : - pour partie enterrée, fosse et radier de l'ascenseur.</p>
3.4.2	<p>Terrassement en rigoles et en trous (hypothèse bon à -1.00 m / TN, à confirmer par une étude géotechnique)</p> <p>Fouilles en rigoles et en trous dans terrain de toutes natures, compris toutes sujétions d'exécution, découverte de canalisations ou autres arrivées d'eau. Y compris surprofondeur suivant la présence d'éventuelles poches de faible portance.</p> <p>Triage soigné des déblais mis en dépôt sur berge, mis en remblais soigneusement compactés par couches successives épaisseur 0.20 m des déblais sains type cailloux, sables, terre. Remblai d'apport en TV en complément. Evacuation des terres excédentaires aux DP. Modelage.</p> <p>Localisation : - semelles, buttons et longrines des parties en extension.</p>
3.5	<p>INFRASTRUCTURES</p> <p>Soumis aux spécifications NF, béton C25/30. Granulats suivant spécifications normes françaises.</p>

Code	Désignation
	<p>Coffrages ordinaire type A pour parements non vus et coffrage type C pour parements apparents. Acier HA ou TS suivant définition de l'étude BA. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en œuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal. Toutes sujétions de prises, scellements, clavetages. Réservations diverses pour passages de fourreaux ou canalisations. Pose de tous ouvrages de prescellement. Sujétions pour travail en limite de propriété. La hauteur de gros béton quantifié est le minimum, l'entrepreneur devra prévoir dans son prix unitaire toutes les adaptations de hauteur nécessaires en fonction des niveaux de terrain et de la présence d'éventuelles poches de faible portance. Il conviendra de réaliser le bétonnage à l'avancement des fondations (on privilégiera le travail par beau temps). S'il pleut, on veillera à ne pas laisser s'installer une stagnation d'eau dans les fouilles. De plus, en cas de présence d'eau, il sera prévu l'utilisation d'un béton fortement dosé et la mise en place de béton en repoussant l'eau dans un angle de la fouille pour permettre son évacuation par pompage.</p> <p>Hypothèses de sol, suivant étude géotechnique et étude structure.</p>
3.5.1	INFRASTRUCTURE ASCENSEUR
3.5.1.1	Gros béton Curage et réglage soigné des fonds de fouilles. Béton C16/20. Localisation : - sous le radier de l'ascenseur.
3.5.1.2	Radier en béton Soumis aux spécifications NF, béton C25/30 avec adjuvant hydrofuge épaisseur minimum 30 cm. Granulats suivant spécifications normes françaises. Manutentions nécessaires pour levage à pied d'œuvre. Mise en place de fourreaux pour passages de fluides. Armatures suivant étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en œuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal.
3.5.1.3	Voiles de fosse et des parties enterrées Compris banchage ou coffrage soigné type C, enlèvement des clavettes, ponçage des balèvres, ragréage et toutes sujétions. Mise en place de fourreaux pour passages de fluides. Armatures suivant étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en œuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal. Localisation : - les parois enterrées de la cage d'ascenseur.
3.5.1.4	Contre-dalle en béton - épaisseur 20 cm Contre-dalle en béton C25/30. Surface en parement D3. Armatures suivant étude BET. Localisation : - en fond de cuvette.
3.5.1.5	Enduit de cuvelage Réalisation d'un enduit au mortier hydrofugé. Préparation du support béton comprenant tous ouvrages accessoires tels que, arêtes, cueillies et tous points particuliers. Application de l'enduit additionné du liant hydrofuge. Epaisseur et mise en oeuvre suivant recommandations du fabricant. Localisation : - ascenseur : parois intérieures enterrées et fond de cuvette.
3.5.2	INFRASTRUCTURES DES EXTENSIONS
3.5.2.1	Gros béton (hypothèse bon à -1.00 m / TN, à confirmer par une étude géotechnique) Curage et réglage soigné des fonds de fouilles. Béton C20/25. Réservations pour passages de fourreaux ou canalisations tous diamètres ainsi que calages et réglages, dans ouvrages de fondations. Localisation : - gros béton sous les semelles gros béton ; - mise à niveau sous les longrines et buttons.
3.5.2.2	Béton - coffrage - armatures de semelles BA isolées

Code	Désignation
	<p>Béton C25/30. Granulats suivant spécifications normes françaises. Manutentions nécessaires pour levage à pied d'oeuvre. Coffrage type A pour les parements non vus et de type C pour les parements vus. Armatures suivant étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en oeuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal. Réservations pour passages de fourreaux ou canalisations tous diamètres ainsi que calages et réglages, dans ouvrages de fondations.</p> <p>Localisation : - toutes les semelles.</p>
3.5.2.3	<p>Béton - coffrage - armatures de longrines</p>
	<p>Béton C25/30. Granulats suivant spécifications normes françaises. Manutentions nécessaires pour levage à pied d'oeuvre. Coffrage type A pour les parements non vus et de type C pour les parements vus. Armatures suivant étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en oeuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal. Réservations pour passages de fourreaux ou canalisations tous diamètres ainsi que calages et réglages, dans ouvrages de fondations.</p> <p>Localisation : - longrines sous les planchers bas des constructions neuves.</p>
3.5.2.4	<p>Béton - coffrage - armatures de boutons</p>
	<p>Béton C25/30. Granulats suivant spécifications normes françaises. Manutentions nécessaires pour levage à pied d'oeuvre. Coffrage type A pour les parements non vus et de type C pour les parements vus. Armatures suivant étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en oeuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal. Réservations pour passages de fourreaux ou canalisations tous diamètres ainsi que calages et réglages, dans ouvrages de fondations.</p> <p>Localisation : - boutons des semelles des pergolas.</p>
3.5.2.5	<p>Reprise en sous-oeuvre</p>
	<p>Réalisation d'une reprise en sous-oeuvre au droit des jonctions avec les fondations existantes, suivant principe défini par le BET structure. Ensemble comprenant notamment (liste non exhaustive) : - étaielements et calages ; - terrassements ; - découpe, reprise, renfort de semelles et longrines débordantes ; - coffrages ; - gros béton ; - mise en charge... Localisation : - semelles et longrines au droit des existants.</p>
3.5.2.6	<p>Protection des ouvrages enterrés</p>
	<p>Application d'un enduit peinture de protection à base de brai de pétrole , exécuté en 2 couches croisées. Localisation : - parements extérieurs de maçonnerie enterrée des extensions.</p>
3.6	<p><u>ELEVATIONS EN BRIQUES CREUSES</u></p>
	<p>Localisation : - toutes les élévations des extensions (sauf l'ascenseur).</p> <p>Les joints horizontaux et verticaux seront minces. La planimétrie des parements sera parfaite en tous sens. Il ne sera toléré aucun désaffleurement ni épaufrures, tous les soins seront apportés à l'exécution de l'incorporation des ouvrages béton armé pour que ceux-ci présentent un aspect absolument net de parement avec des arêtes ou cueillies rigoureusement rectilignes. Les jambages des ouvertures intérieures en briques présentant un aspect net, les joints de parement se retournant régulièrement, il sera veillé à la verticalité ainsi qu'au respect des côtes en fonction des dimensions des menuiseries en évitant au maximum les calfeutremments latéraux.</p> <p>La mise en oeuvre des maçonneries comprendra toutes les sujétions pour la réalisation complète des ouvrages telles que : - taille des briques pour chanfreins de tous les angles saillants intérieurs ; - taille des feuillures nécessaires aux menuiseries ; - réalisation sur 20 cm de largeur environ un enduit lisse au mortier de ciment sur maçonnerie de briques et d'agglomérés de ciment au droit des menuiseries extérieures ; - réservations de trémies en traversée de murs ainsi que les rebouchages et raccords après passage des autres corps d'état ; - réservations pour encastremments divers ainsi que les scellements après passage des autres corps d'état ; - calfeutremments au mortier contre autres ouvrages ; - les garnissages au-dessus des chaînages béton ; - les arasements horizontaux ou rampants en tête de murs.</p>

Code	Désignation
3.6.1	BRIQUES CREUSES
3.6.1.1	Arase étanche Arase en mortier hydrofuge, horizontale avec arêtes vives latérales dressées en pied. Localisation : - en départ de maçonnerie.
3.6.1.2	Briques creuses ép. 20 cm - R > 1,00 m².K/W. Maçonnerie de briques creuses roulées, type Porotherm GF R20 de Wienergerger (50 cm x 20 cm x 30 cm) ou techniquement équivalent (R = 1,01 m ² .K/W minimum), de 20 cm d'épaisseur, hourdées au mortier joint mince conforme à l'avis technique, devant recevoir un revêtement enduit en face extérieure et un doublage intérieur, y compris blocs spéciaux pour angles et raidisseurs avec bétonnage et armatures inclus. Coupes d'arases droites et biaisées. Sujétions pour dilatation entre pavillons. Compris planelles d'étage isolées au droit des planchers des pavillons. Compris plumet au droit de chaque ouverture, dans les murs en briques. Arase en mortier hydrofuge, horizontale avec arêtes vives latérales dressées en pied. Maçonnerie élevée afin de respecter un objectif de perméabilité, les joints horizontaux et verticaux seront traités. Arase étanche en pied de mur. <u>Nota : Les blocs spéciaux pour raidisseurs et chaînages seront adaptés pour recevoir les sections minimales de béton armé répondant aux règles parasismiques (15 x 15 minimum de béton armé).</u> Notas : Les élévations resteront brutes dans les garages, le jointoiment sera soigné. Les ouvrages béton armé seront adaptés aux types de briques et à compter en plus-values sur les prix unitaires des briques creuses d'ép. 0.20 m citées en article ci-avant pour chaque catégorie de prestations définies ci-après. Y compris reprises éventuelles des joints, en cas d'essais d'étanchéité à l'air défectueux.
3.6.2	OUVRAGES TECHNIQUES Les ouvrages béton armé seront à compter en plus-values sur les prix unitaires des briques creuses d'ép. 0.20 m pour chaque catégorie de prestations définies ci-après. Le prix inclus également la valeur de la pièce spéciale. Toutes les prescriptions de mise en œuvre établies par le fabricant seront respectées.
3.6.2.1	Raidisseurs coffrés - béton armé dans coffrage, - armatures suivant étude BET. Localisation : - tous raidisseurs coffrés, coulés en place pour maçonnerie.
3.6.2.2	Raidisseurs et angles - béton armé dans blocs spéciaux ; - armatures suivant étude BET. Localisation : - tous raidisseurs pour maçonnerie.
3.6.2.3	Linteaux Béton armé y compris : - coffrage type A ou blocs spéciaux suivant emplacements ; - armatures suivant étude BET. Localisation : - linteaux d'ouvertures.
3.6.2.4	Chaînages horizontaux Béton armé y compris : - coffrage type A ou blocs spéciaux suivant emplacements ; - armatures suivant étude BET. Localisation : - chaînages horizontaux et chaînages sous ouvertures.
3.6.2.5	Chaînages rampants Béton armé y compris : - coffrage type A ; - armatures suivant étude BET. Y compris sommiers sous pannes. Localisation : - chaînages rampants.

Code	Désignation
3.6.2.6	<p>Poteaux béton</p> <p>Béton armé y compris : - coffrage type A pour les parties non visibles et type E pour les parties visibles ; - armatures suivant étude BET.</p>
3.6.2.7	<p>Poutres béton</p> <p>Béton armé y compris : - coffrage type A pour les parties non visibles et type E pour les parties visibles ; - armatures suivant étude BET.</p>
3.6.2.8	<p>Acrotères béton</p> <p>Béton armé y compris : - coffrage type A pour les parties non visibles et type E pour les parties visibles ; - armatures suivant étude BET.</p> <p>Localisation : - sur les toitures-terrasses.</p>
3.6.2.9	<p>Bande noyée</p> <p>Béton armé y compris : - coffrage type A ; - armatures suivant étude BET.</p>
3.7	<p><u>ELEVATION EN BETON ARME</u></p> <p>Localisation : - élévations de l'ascenseur et de la cage d'escalier.</p> <p>En béton C25/30 XC1 ou XF1 (suivant que les élévations soient protégées ou non de l'humidité), épaisseurs suivant plans.</p> <p>Les prix remis par l'entreprise du présent lot tiendront compte des sujétions ci-après : - toutes réservations et incorporations diverses suivant plans ; - trous, feuillures ; - arase étanche en pied de murs ; - chaînages inclus dans les quantités ; - toutes armatures, y compris raidisseurs, linteaux, chaînages, relevés, ... ; - engravures horizontales ou verticales ; - défoncés et différences de niveaux ; - réglages de pentes ; - calfeutrements étanches au droit des menuiseries ; - mannequins d'ouvertures ; - toutes sujétions de mise en oeuvre et de coulage en plusieurs phases ainsi que les jonctions et reprises avec les ouvrages d'autres natures ; - tous réglages, dressages et lissages des arases supérieures des voiles ; - réservations et scellements pour encastresments divers.</p>
3.7.1	<p>Voiles des parties en élévation</p> <p>Compris banchage ou coffrage soigné type C, enlèvement des clavettes, ponçage des balèbres, ragréage et toutes sujétions. Mise en place de fourreaux pour passages de fluides. Armatures suivant étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en oeuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal.</p> <p>Localisation : - les parois en élévation des cages d'ascenseur et d'escalier.</p>
3.7.2	<p>Façon de seuil au droit des portes</p>
3.7.3	<p>Dalle pleine de plancher ép. 20 cm</p> <p>Plancher de type dalle pleine en béton C25/30. Coffrage en sous-face type A. Surface en parement D3. Armatures suivant étude BET.</p> <p>Localisation : - dalle haute de la cage d'ascenseur.</p>
3.7.4	<p>Système d'accrochage pour ascenseur en partie haute</p> <p>Système d'accrochage type crochets ou rails Halfen ou équivalent, suivant besoin lot ascenseur. Fourniture au lot Ascenseur. Pose au présent lot, y compris scellements.</p>
3.8	<p><u>DALLAGE SUR TERRE-PLEIN OU SUR VOÛTE DANS EXISTANT</u></p> <p>Localisation : - tout le rez-de-chaussée existant.</p>
3.8.1	<p>Couche de fondations</p> <p>Géotextile de classe 7 minimum, entre le remblai et le fond de forme. Remblais par apport de GNT 0/31,5 ou 0/40, épaisseur à adapter en fonction des niveaux.</p> <p>Localisation : - rattrapage de niveau de la partie existante plus basse.</p>

Code	Désignation
3.8.2	<p>Couche de fermeture En sable ou GNT 0/20 ou 0/31,5 épaisseur 0.05 m environ. Localisation : - toute surface.</p>
3.8.3	<p>Film polyane Fourniture et pose d'un film polyane armé de 150 microns à joints recouverts de 60 cm, et relevés périphériques de 30 cm (à inclure au prix unitaire). Localisation : - toute surface.</p>
3.8.4	<p>Isolation thermique En panneaux pour dallage sur terre-plein. Ces panneaux devront impérativement respecter un module Es supérieur à 2,1 MPa et avoir une déformation de moins de 2 %. Fourniture et pose conjointement à plat y compris relevé sur l'épaisseur du dallage et toutes sujétions. Knauf XTherm dallage ou équivalent, épaisseur 100 mm minimum. Localisation : - toute surface.</p>
3.8.5	<p>Dallage béton de 13 cm Les prix comprendront : - joints de construction ; - toutes réservations, décaissés et incorporations nécessaires aux autres corps d'état, siphons, caniveaux, ..., renforcements sous dallage (valeur réputée inclus au prix unitaire) ; - les formes de pentes éventuelles (siphons, ...). Dallage béton épaisseur minimum 13 cm. Finition pour recevoir un sol souple collé. Localisation : - toute surface.</p>
3.8.6	<p>Plus-value pour reprise de voûte Plus-value pour reprise de voûte suivant principe du BET structure (aciers à sceller en périphérie au mortier sans retrait, surépaisseur de béton, bourrage béton avec armatures pliées et coupées sur place, ...). Localisation : - dans les zones sur caves.</p>
3.8.7	<p>Armatures treillis soudé Armatures suivant étude BET : 9.9 kg/m² TS minimum.</p>
3.9	<p><u>DALLES BA</u></p>
3.9.1	<p>Dalle pleine en béton - épaisseur 23 cm, y compris empochements Compris coffrage soigné type C, armatures suivant étude BET, ragréage et toutes sujétions. Y compris empochements dans existant et chaînages / bandes noyées en rive. Compris toutes réservations, décaissés et incorporations nécessaires aux autres corps d'état. Localisation : - plancher haut des rez-de-chaussée, R+1 et R+2 du corps principal du bâtiment existant ; - plancher haut du rez-de-chaussée de bâtiment attenant.</p>
3.9.2	<p>Plancher en dalle pleine BA ép. 20 cm Plancher en dalle pleine BA de 20 cm d'épaisseur. Béton C25/30. Sujétions pour chevêtres et réservations. Compris toutes réservations, décaissés et incorporations nécessaires aux autres corps d'état. Finition du parement supérieur : - finition D3. Armatures HA et TS suivant étude BA. Localisation : - planchers hauts des rez-de-chaussée et R+1 des parties en extension.</p>
3.9.3	<p>Plancher en prédalles ép. 20 cm Planchers des différents niveaux et terrasses de type prédalles d'une épaisseur totale suivant plans BET, 20 cm. Béton C25/30. Sujétions pour chevêtres et réservations. Finition du parement supérieur : - finition D3. Le chanfrein en rive de prédalle sera ragréé. Le traitement du joint exige un support exempt de souillure et l'utilisation de produits spécifiques sous avis technique. Traitement des joints par un produit de bouchage et jointement en intérieur et extérieur des trous et joints de prédalles. Coffrage de rives et chants vus qualité soignée et ragréé par le présent corps d'état. Aspect de livraison fini feutré fin. Armatures de dalle sur prédalles selon indications du fabricant, (y compris pour les aciers antifissuration, les chapeaux, les aciers</p>

Code	Désignation
	complémentaires, les chaînages de rives ...). Façon de joints de construction.
3.9.4	<p>Localisation : - <i>planchers hauts des rez-de-chaussée et R+1 des parties en extension.</i></p> <p>Rupteurs de pont thermiques horizontaux</p> <p>Fourniture et pose de rupteur de ponts thermiques pour assurer l'isolation thermique en rive et limiter au minimum les déperditions thermiques grâce à la technologie des modules de compression en béton haute performance. Lambda < = 0,036 W/m.K.</p> <p>Localisation : - <i>en rives extérieurs des planchers neufs.</i></p>
3.10	<p>PLANCHER SEMI PREFABRIQUE</p>
3.10.1	<p>Plancher 12+8 isolant</p> <p>Réalisation de planchers à entrevous isolants en polystyrène expansé, type Rectosten 15 de chez rector ou équivalent, pose sur poutrelles béton y compris tous moyens et sujétions de levage et étaieement. Le plancher est un complexe qui allie les performances mécaniques du béton précontraint à celles isolantes du polystyrène. La table de compression classique est réalisée sur chantier (béton de 25 MPa minimum).</p> <p>Sujétions pour doublement de poutrelles au droit des renforts, trémies et portées importantes, suivant étude entreprise. Sujétions pour réservations pour attente et traversées des autres corps d'état. Y compris étaieement perdu éventuel pour les planchers des vide-sanitaires ou techniques. Dalle de compression coulée en œuvre dosée à 350 kg/m3. Compris formes de pente pour locaux avec siphons de sol. Liaisonnement avec murs, longrines, chaînages. Compris planelles isolantes. Armatures treillis soudé. Sujétions pour trémies avec coffrage des rives finition ragréée.</p> <p>Le plancher devra justifier d'un R > = 6.25 m².K/W d'un U < = 0.15 W/m².K. Compris rupteurs de pont thermique de type Thermosten et Thermorefend de chez Rector ou équivalent.</p> <p>Finition de la surface : - surfacée pour les locaux avec résine de sol (office) ; - lisse fini pour les rangements extérieurs, la chaufferie, le local poubelles, les locaux techniques ; - lissée pour recevoir un sol souple collé sans traitement complémentaire du lot Sol Souple - Faïence, pour tous les autres locaux.</p> <p>Localisation : - <i>tous les planchers bas des constructions neuves.</i></p>
3.10.2	<p>Fourniture, pose et raccordement de siphons de sols 200/200</p> <p>Fourniture et pose de siphon de sol acier inox type cloche, sortie avec adaptateur pour canalisation diamètre 100 mm, avec panier et tous accessoires de pose et raccordement. Compris clapet anti-refoulement. A mettre en oeuvre en même temps que le plancher, car la finition du local est brute.</p> <p>Localisation : - <i>local poubelles, chaufferie.</i></p>
3.10.3	<p>Ventilation des vides techniques</p> <p>Fourniture et pose de grilles de ventilation métalliques avec moustiquaire, scellement en façade. Fourniture et pose en façades de courettes anglaises de chez MEA ou similaire.</p> <p>Localisation : - <i>ventilation des vides techniques des constructions neuves.</i></p>
3.11	<p>STRUCTURE SUPPORT MUR MOBILE</p>
3.11.1	<p>Profilés métalliques pour support murs mobiles</p> <p>Fourniture et pose de profilés métalliques pour soutenir les murs mobiles en position fermée entre les salles et les murs mobiles en position de rangement. Y compris toutes sujétions d'étaieement et de mise en oeuvre.</p>
3.11.2	<p>Sommiers BA</p> <p>Béton armé y compris : - coffrage type A ; - armatures suivant étude BET.</p> <p>Localisation : - <i>dans les murs en maçonneries, au droit des appuis des profilés métalliques.</i></p>
3.12	<p>REPRISES DE MACONNERIES EXISTANTES</p> <p>Localisation : - <i>en tête des existants, après dépose des charpentes.</i></p>

Code	Désignation
3.12.1	<p>Arasement de têtes de murs en pierres Arasement des têtes de murs existants en pierres, pour reprise, suite aux travaux de déconstruction des charpentes et planchers et pour rehausse éventuelle. Localisation : - en tête des élévations et rampants des bâtiments existants, après dépose de la charpente.</p>
3.12.2	<p>Chainages 55/20 horizontaux Béton armé y compris : - coffrage type A ; - armatures suivant étude BA. Calfeutrements sous couverture en tête. Localisation : - chainages horizontaux en tête des élévations des bâtiments existants.</p>
3.12.3	<p>Chainages 55/20 rampants Béton armé y compris : - coffrage type A ; - armatures suivant étude BA. Blocage béton entre pannes après pose de la charpente. Localisation : - chainages rampants en tête des pignons et refends des bâtiments existants.</p>
3.13	<p><u>OUVRAGES EN FACADES</u></p>
3.13.1	<p>Appuis Appui béton coffré avec saillie extérieure comprenant débord intérieur sous les menuiseries avec rejingot. Adaptation aux cloisons de doublage - glacis au mortier de ciment lissé de même teinte que celui des façades avec pente sur dessus. Localisation : - au droit des châssis et ensembles vitrés fixes créés, dans les élévations en maçonneries.</p>
3.13.2	<p>Seuils Seuils franchissable béton comprenant : - rejingot sous les menuiseries, avec oreilles latérales ; - finition ciment lissée sur dessus avec pente ; - à la mise en œuvre : complément d'étanchéité à la reprise de bétonnage par joint mastic et étanchéité type Alsan Flashing de Soprema, jusqu'à l'intérieur du bâtiment. Localisation : - toutes les portes extérieures créées.</p>
3.13.3	<p>Caniveau béton polymère et grille fonte, largeur 200 mm Fourniture et pose de caniveaux type ACO Multidrain. Largeur minimale 200 mm. Caniveaux en béton polymère, feuillure acier galvanisé, grille fonte, pour trafic léger. Raccordement avec réseau EP ou drainage par coude PVC, siphon et canalisation. Localisation : - au droit des portes extérieures du rez-de-chaussée.</p>
3.13.4	<p>Reprise des feuillures et ébrasements de menuiseries Reprise de l'ensemble des feuillures et ébrasements des ouvertures, après dépose des menuiseries existantes, afin d'assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air lors de la pose des futures menuiseries. Pour les seuils et appuis en pierre, purge des parties dégradées et raccords d'enduit au ciment métallique teinté. Localisation : - toutes les baies existantes (intérieures et extérieures) aux dimensions non modifiées.</p>
3.14	<p><u>ESCALIER SUR PAILLASSE</u></p>
3.14.1	<p>Marches isolées Mise en œuvre d'escalier en béton C25/30, coulé sur place comprenant : - PV pour 1 ère marche pour renfort de plancher ; - pailleasse en béton armé ; - coffrage type S ; - armatures suivant étude BET ; - ragréage des chants ; FINITION : - finition lisse pour rester brut. Localisation : - les quelques marches complémentaires pour compléter l'escalier d'accès au sous-sol, suite au rehaussement du plancher du rez-de-chaussée.</p>

Code	Désignation
3.14.2	<p>Marches droites en béton</p> <p>Mise en oeuvre d'escalier en béton C25/30, coulé sur place comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- paillasse en béton armé ;- coffrage perdu ;- ragréage des chants. <p>Finition :</p> <ul style="list-style-type: none">- finition lissée pour recevoir un sol souple collé, sans traitement complémentaire par le lot Sols - Souple. <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- escalier intérieur créé dans l'extension, entre le rez-de-chaussée et le R+2.
3.14.3	<p>Palier en béton</p> <p>Béton C25/30. Compris coffrage type B. Dalle pleine épaisseur 20 cm. Armatures HA et TS suivant étude BET.</p> <p>Finition dito marches.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- paliers bas, hauts et intermédiaires ;- plancher ménage /archives au R+1.
3.15	<p><u>ESCALIER EXISTANT EN PIERRE (PSE 3)</u></p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- escalier existant en pierre entre le rez-de-chaussée et les combles.
3.15.1	<p>Lavage des parements par hydrogommage</p> <p>Protection des ouvrages existants.</p> <p>Nettoyage par le procédé d'hydrogommage.</p> <p>Application du procédé hydrogommage consistant en un nettoyage par micro-abrasion, obtenue par projection en basse pression (de 0,5 à 5 bars), à travers une buse adaptée en tenant compte des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1 - L'air pour véhiculer le granulats jusqu'à la buse de gommage. Son volume et sa pression de sortie seront adapter u support.2 - Le granulats qui sera aussi neutre et écologique que possible et dont la dureté devra être adaptée au support à traiter.3 - L'eau qui sera pulvérisée pour diminuer poussières et projections. <p>L'action combinée de ces éléments avec un réglage adapté de la pression de travail devra permettre de nettoyer toutes les surfaces encrassées en limitant l'abrasion au stricte nécessaire.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- les marches et contremarches ;- les tranches ;- les paliers.
3.15.2	<p>Rejointoiement des parements</p> <p>Lavage à l'eau sous pression des parements.</p> <p>Rejointoiement sur pierre de taille conservée comprenant le dégarnissage des joints existants sur une profondeur suffisante, le regarnissage en chaux grasse teintée, la façon du joint, profondeur et largeur variable suivant l'état du support.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- les joints de marches.
3.15.3	<p>Ragréage des parties érodées</p> <p>Les mortiers de réparation pour la pierre composant les marches devront être du type : Mortier traditionnel à base de chaux pouzzolanique ou hydraulique naturelle ou des PPE de ce type fournis par CESA ou PAREX LANKO ou équivalent.</p> <p>Cette réparation des pierres endommagées devra être précédée par une purge des parties fragiles.</p> <p>Le mortier pour restauration de pierres de taille sera livré en version neutre (basique) et entièrement adapté aux propriétés physiques et mécaniques.</p> <p>Le mortier pour restauration de pierres de taille devra justifier d'un certificat attestant l'obtention des exigences fixées en matière de pureté d'origine et d'absence de composants toxiques.</p> <p>Pour une réparation durable et de bonne qualité, la surface concernée doit subir un bon traitement préalable. La surface à restaurer doit pour cela être entaillée grossièrement au burin jusqu'à la surface de base stable. Il convient de veiller ici à ce qu'il y ait toujours un raccordement perpendiculaire.</p> <p>L'épaisseur de la couche de mortier à appliquer peut varier de 0 mm à quelques centimètres. Le mortier peut être appliqué en une ou plusieurs couches. La surface à restaurer doit être propre, exempte de poussière et bien humide, toutefois pas brillante d'humidité.</p> <p>Le mortier pour restauration de pierres de taille doit être bien mélangé avec de l'eau dans un baquet ou conteneur approprié. La proportion d'eau par kg de matière sèche dépend de la sorte de mortier.</p> <p>Le mortier de restauration peut être appliqué en une ou plusieurs couches. Les couches intermédiaires, afin d'éviter les problèmes d'adhérence, doivent être débarrassées d'éventuelles pellicules de liant (concentration de liant).</p>

Code	Désignation
3.16	<p>Le mortier doit être appliqué avec une épaisseur de quelques millimètres de plus que la couche souhaitée. Après la fixation du mortier, le produit superflu peut être éliminé jusqu'au niveau souhaité à l'aide d'outils appropriés. Si le mortier doit encore être traité après avoir durci, par exemple piqué, modelé ou poncé, il conviendra de prévoir une couche d'une épaisseur de 5 mm de plus. Durant la première période critique de durcissement de 3 à 4 jours, le mortier doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les influences météorologiques directes telles que la pluie, le soleil, le gel et le vent. Des ancrages du mortier seront pratiqués là où le mortier est trop lourd pour la surface qui doit le retenir. Ces ancrages peuvent se composer d'acier inoxydable, de bronze ou de tiges en fibre de verre.</p> <p>Localisation : - ponctuellement pour reprise des éclats au droit des nez de marches et de paliers.</p> <p>ASSAINISSEMENT EU-EV ET EP SOUS PLANCHERS</p> <p>EU-EV : le lot PLOMBERIE-SANITAIRE arrêtera ses vidanges d'appareils dans les coudes en attente situés dans le plancher, les coudes sont à prévoir au titre du présent lot. Le présent lot doit tous les ouvrages sous plancher jusqu'en sortie de façade. Les réseaux extérieurs sont à la charge du lot VRD.</p> <p>EP : le présent lot doit tous les ouvrages sous plancher, dans la continuité des réseaux réalisés par le lot VRD. le dimensionnement de ces ouvrages sous plancher reste à la charge du lot VRD.</p>
3.16.1	<p>Percement de voûtes existantes</p> <p>Percement dans les voûtes existantes, traversée. Chevêtre, renfort. Après pose de la canalisation, rebouchages, scellements et raccords.</p> <p>Localisation : - traversées des voûtes des caves</p>
3.16.2	<p>Percement de mur et fondations</p> <p>Carottage dans la maçonnerie, compris éventualité de fondation, traversée. Après pose de la canalisation rebouchages, scellements et raccords.</p> <p>Localisation : - traversée de murs existants pour le passage des nouveaux réseaux EU-EV.</p>
3.16.3	<p>Sciage, démolition de voûte et raccords après passage des réseaux</p> <p>Sciage net de voûte, démolition. Raccord de béton après travaux, finition lisse au niveau existant.</p> <p>Localisation : - passage des nouveaux réseaux EU/EV dans les existants, sur voûte.</p>
3.16.4	<p>Fouilles en tranchées intérieures</p> <p>Comprenant forme de pente, paroi et fond dressés manuellement, compris remblai par terre provenant des fouilles et compactage après coup.</p> <p>Lit de sable de pose ép. 15 cm. Évacuation des terres excédentaires aux décharges publiques.</p> <p>Localisation : - suivant trajet des canalisations, pour rejoindre le réseau extérieur.</p>
3.16.5	<p>Canalisations PVC tous diamètres</p> <p>Fourniture et pose de tuyau PVC série " Assainissement " à usage EP ou EU-EV (suivant réseau), épaisseur nominale suivant norme en vigueur. Accessoires tels que coudes, culottes, ... Assemblage des tubes par emboîture à coller. Posé et enrobé d'un lit de sable, compris calage de pente. Y compris fixations en sous-face de plancher.</p> <p>Calcul des sections à la charge de l'entreprise.</p> <p>Localisation : - suivant trajet des canalisations, pour rejoindre le réseau extérieur.</p>
3.17	<p>MURS DE CLOTURE NEUFS EN MACONNERIES</p> <p>Localisation : - entre le verger et les voiries de l'accès principal.</p>
3.17.1	<p>Terrassement en rigoles (hypothèse bon sol à -80 cm / TN, à confirmer par l'étude de sol)</p> <p>A partir du niveau de la plate-forme les fouilles pour terrassements complémentaires seront exécutées aux dimensions réelles des ouvrages béton de fondations avec les surlargeurs éventuellement nécessaires pour la mise en place des coffrages.</p> <p>Il ne sera fait aucune application du coefficient de foisonnement pour fouilles, remblais ou évacuations de déblais.</p> <p>Les terrassements complémentaires en terrain de quelle que nature que ce soit suivant reconnaissance du sol comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none">- toutes exécutions manuelles ou mécaniques ;- épaissements d'eau avec installations et tuyauteries de refoulement ;- curages soignés des fonds de fouilles ;- talus et maintien des talus en parois ;- dressements des fonds de fouilles ;- toutes manutentions telles que : relais, roulage, jets de pelle ;- régálages de déblais ;- droits aux décharges publiques ;

Code	Désignation
	- remises en état de la plate-forme avec fourniture et apport de remblais graves soigneusement compactés si nécessaire.
3.17.2	Fouilles en rigoles dans terrain de toutes natures compris toutes sujétions d'exécution, découverte de canalisations ou autres arrivées d'eau. Y compris surprofondeur suivant la présence d'éventuelles poches de faible portance. Remblaiement - Evacuation Triage soigné des déblais mis en dépôt sur berge, mis en remblais soigneusement compactés par couches successives épaisseur 0.20 m. Evacuation des terres excédentaires aux DP.
3.17.3	Gros béton Curage et réglage soigné des fonds de fouilles. Béton C20/25. Localisation : - sous les semelles BA.
3.17.4	Béton - coffrage - armatures de semelles filantes Béton C25/30. Granulats suivant spécifications normes françaises. Manutentions nécessaires pour levage à pied d'œuvre. Mise en place de fourreaux pour passages de fluides . Coffrage type A. Armatures suivant étude BET. Ferrailage d'ouvrages comprenant mise en œuvre, coupes, ligatures, déchets et calage pour enrobage minimal. Réservations pour passages de fourreaux ou canalisations tous diamètres ainsi que calages et réglages, dans ouvrages de fondations. Localisation : - sous les élévations du mur.
3.17.5	Arase étanche Constituée par une chape au mortier de ciment avec adjonction d'hydrofuge de 2 cm d'épaisseur. Localisation : - sous les élévations du mur de clôture.
3.17.6	Construction de murs en maçonneries de moellons Remaniage de maçonneries de moellons, stockés par le lot VRD - Espaces Verts, lors de la démolition des murs existants à supprimer. Pose et assemblage de murs en moellons, bourrage au mortier, calage, pour parement aligné destiné à recevoir un enduit.
3.17.7	Châinages horizontaux Béton armé intégré dans ouvrages en pierres y compris : - coffrage type A ; - armatures suivant étude BET. Localisation : - en tête du mur.
3.17.8	Raidisseurs verticaux Béton armé intégré dans ouvrages en pierres, y compris : - coffrage type A ; - armatures suivant étude BET.
3.17.9	Glacis sur têtes de mur Réalisation d'une forme de pose maçonnée. Réalisation d'un glacis monopente ou bipente suivant détails architecte.
3.18	RAVALEMENTS DE FACADES Tous les parements extérieurs seront convenablement brossés et nettoyés, lissés, aspérités enlevées et les manques de matière rebouchés. Il sera veillé à l'exécution parfaite des angles rentrants ou saillants qui devront être absolument rectilignes. Les ouvrages béton seront recouvert d'un grillage à mailles fines pour permettre le raccordement avec les maçonneries. Toutes les sujétions d'exécution telles que sous-couche d'accrochage suivant état des supports, renformis, couches de dressage seront dues par le présent lot. L'échafaudage est réputé inclus aux prix unitaires.
3.18.1	SUR MACONNERIES DE PIERRES ET MOELLONS Localisation : - toutes les façades (y compris les façades devenant "intérieures" et n'étant pas doublées) des bâtiments existants conservés ; - le mur de clôture neuf, entre le verger et l'accès principal ; - les façades des bâtiments mitoyens. <i>Nota : tous les murs de clôtures existants seront traités indépendamment du projet, en direct, par le maître d'ouvrage (chantier d'insertion).</i>
3.18.1.1	Démolitions diverses en façade Démolition des consoles, supports, canalisations, gonds, arrêts, ..., pour mise à nu des parements de façades, rebouchages.

Code	Désignation
3.18.1.2	<p>Piquage d'enduit</p> <p>Protection des baies par panneau d'isorel dur ép 3.3 mm, recouvert d'un film polyane. Découpe aux dimensions des baies à protéger. Fixations provisoire dans la maçonnerie. Calfeutremments avec adhésif.</p> <p>Piquage de l'enduit existant, au mortier, compris toutes surépaisseurs. Dégradation profonde des joints de construction, brossage et lavage du parement mis à nu. Ouvrages en pierres de taille tels que chaînes d'angles, appuis, jambages et linteaux, non déduits pour sujétions de lavage, hydrogommage et piquage des joints (toutefois les tableaux sont repris dans des articles séparés).</p> <p>Sur pierre de taille et parements conservés, dégarnissage des joints existants sur une profondeur suffisante, hydrogommage et lavage des parements. La paroi à enduire doit être débarrassée de tous les revêtements anciens tels qu'enduits de chaux, de mortier de ciment, de plâtre, de stuc, ... Que les supports restent après enlèvement de l'enduit, apparents ou non, l'entreprise doit prendre toutes dispositions pour ne pas mutiler l'épiderme sauf si le maître d'ouvrage prescrit formellement le piquage ou le martelage des moellons pour permettre l'adhérence de l'enduit.</p> <p>Nettoyage du parement. Reprise, chargement et évacuation des gravois aux DP.</p> <p>Localisation : - tous les parements existants.</p>
3.18.1.3	<p>Remaillage de parements désorganisés</p> <p>Dépose de moellons de construction de murs avec soin, étaielements ponctuels. Les travaux seront exécutés manuellement. Nettoyage et stockage. Repose de moellons en réemploi compris toutes préparations nécessaires, fourniture et pose de moellons complémentaires si nécessaire, réalisation à l'avancement des travaux de consolidation comprenant les manutentions nécessaires, montage, bardages, roulages, le fichage au mortier de chaux, le coulage de joint, le jointoiment au mortier de chaux de grasse dosé à 500 kg , sable 0.02 de granulométrie, 0.05 m de profondeur moyenne et 0.02 m de largeur moyenne. Le prix unitaire de pose comprendra toutes les sujétions de mise en œuvre.</p> <p>Reprise, chargement et évacuation des gravois aux DP.</p> <p>Localisation : - consolidation générale des parements pour remise en état structurelle et esthétique au droit des fissures et des parements désorganisés des parties en enduit.</p>
3.18.1.4	<p>Reprise de fissures</p> <p>Reprise de fissures. Ouverture, pose d'agrafes inox, passivation des aciers exposés, reprise au mortier de résine.</p> <p>Localisation : - ponctuellement.</p>
3.18.1.5	<p>Enduit au mortier</p> <p>Exécution d'un enduit en chaux naturelle, type Saint Astier. Enduit en 3 couches, épaisseur 35 mm de moyenne. Sujétions pour renformis, arrêt au droit des parements pierres et arêtes, cueillies et arêtes d'angles. Le support devra être parfaitement hydraté avant application de l'enduit. L'entrepreneur devra assurer la protection des parties adjacentes par tous moyens à sa convenance, il devra le nettoyage de toutes traces d'enduit sur les ouvrages des autres corps d'état. Différents échantillons témoins seront demandés avant le début des travaux, prévoir 4 échantillons de 1 m² environ, présentant un état de surface identique à l'existant (granulométrie, nature de la finition, teinte).</p> <p>SUPPORT : - moellons, pierres, briques.</p> <p>COMPOSITION DE L'ENDUIT : - 1ère couche : épaisseur 10 mm ; - 2ème couche : épaisseur 15 mm ; - 3ème couche : épaisseur 10 mm. - finition taloché fin.</p> <p>NOTA : L'enduit s'arrêtera en biseau sans saillie au droit de la rencontre pierre/enduit. Toutes surépaisseurs pour renformis dues au titre du présent article.</p> <p>Reprise, chargement et évacuation des gravois aux DP.</p> <p>Mise en oeuvre d'un grillage maille fine en fibre de verre au droit des rencontres de matériaux de nature différente, comprenant : - accrochage sur ouvrages BA ; - surlargeur de 0.25 m minimum sur les ouvrages en maçonneries.</p>

Code	Désignation
3.18.1.6	Traitement des tableaux Piochement d'enduit, préparation du support, dégradation des joints, rejointoiement des parements, raccords au ciment métallique teinté au droit des arrachements. Sur ouvrages en pierres de taille et briques sujétions de jointoiement. Nettoyage des pierres (nettoyage, brossage, micro-gommage si nécessaire). Localisation : - toutes les ouvertures.
3.18.1.7	Glacis sur têtes de mur Dépose et évacuation de la cadette en tuiles existante ou en maçonneries. Réalisation d'une forme de pose maçonnée et reprise de la tête de mur après démolition de la cadette existante. Réalisation d'un glacis monopente ou bipente suivant détails architecte. Localisation : - murets de clôture existants.
3.18.2	SUR MACONNERIES NEUVES Enduit au mortier extérieur de façades, à la chaux naturelle type Saint Astier, sur supports neuf comprenant : - protections soignées sur les ouvrages en place par calfeutrement avec polyane et adhésifs, nettoyage après dépose ; - travaux préparatoires sur maçonneries neuves en briques creuses et béton, couche d'accrochage si nécessaire ; - enduit monocouche projeté, au mortier à la chaux naturelle type Saint Astier ; - épaisseur minimum 15 mm ; - fini suivant choix architecte ; - teintes au choix de l'Architecte selon nuancier du fabricant ; - l'entrepreneur du présent lot prévoira dans offre de prix tout panachage de teintes différentes, celles-ci seront séparées par un joint creux tiré au fer ; - application et mise en œuvre, suivant normes et règles fournies par le fabricant sur parties courantes et tableaux ; - calfeutrement des ouvertures en tableaux ; - compris arêtes, cueillies, ... ; - soubassement finition lissée compris joint creux en limites. Mise en oeuvre d'un grillage maille fine en fibre de verre au droit des rencontres de matériaux de nature différente, comprenant : - accrochage sur ouvrages BA ; - surlargeur de 0.25 m minimum sur les ouvrages en briques. Localisation : - sur toutes les façades, pignons et tableaux des extensions.
3.18.2.1	En surfaces courantes
3.18.2.2	Sur tableaux
3.19	<u>DIVERS</u>
3.19.1	Dépose / repose d'encadrement de fenêtre en pierre Dépose complète de la fenêtre existante (maçonneries, menuiseries, charpente, couverture, ...). Dépose avec soin pour réutilisation ultérieure. Stockage et protection en attente de la repose. Descente et évacuations des gravois et éléments non conservés. Repose suivant indications de l'architecte, dans l'ouverture créée dans le chapitre Percements ci-avant. Localisation : - lucarne d'un bâtiment démolit à conserver, et à reposer en façade Nord-Ouest du bâtiment conservé.
3.19.2	Socle maçonné (PSE 4) Réalisation d'un socle maçonné pour unité extérieure de la pompe à chaleur. Dalle BA armée avec forme de pente et bêche périphérique. Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre. Localisation : - support de la PAC.
3.19.3	Jouées et frontons pour jacobine Création de jouées et frontons pour la jacobine. Béton banché de 30 cm. Y compris toutes sujétions. Localisation : - combles du bâtiment existant en rez-de-chaussée + combles.
3.19.4	Joint de dilatation Joints de 4 cm, fourniture et mise en oeuvre entre les différents bâtiments compris toutes sujétions de mise en oeuvre. Couvre-joint en aluminium sur joint de dilatation, fourniture et mise en oeuvre y compris toutes sujétions de fixations, type plat ou angles rentrant et saillant. Localisation : - au droit de chaque joint de dilatation.

Code	Désignation
3.19.5	<p>Aménagement de fonds de gaines et placards</p> <p>Confection de socles en béton lissé épaisseur 80 mm, arêtes abattues compris calfeutrements au pourtour des canalisations. Façon de seuils au droit des portes.</p> <p>Localisation : - fonds de gaines techniques et placards.</p>
3.19.6	<p>Réservations - bouchements - trémies - scellements</p> <p>Calfeutrements, réservations, bouchements, trémies, percements, scellements divers sur l'ensemble des ouvrages en maçonnerie et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- traversées horizontales de gaines ;- traversées verticales gaines ;- siphons de sols ;- caniveaux ;- traversées de parois et pour attentes ;- bouchements de trémies existantes, en béton ;- enrobages des gaines et conduits pour reconstitution des coupe-feu de traversées ;- réservations de trémies des gaines avec recouvrement en nergalto ;- bourrages et calfeutrements en têtes de gaines ;- ... <p>Sur l'ensemble des parois.</p> <p>Localisation : - en complément, à la demande et en coordination avec les autres corps d'état.</p>

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr



Lot n°4

CHARPENTE BOIS

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

S. V. Affilié Economiste de construction
20/12/2020

Sommaire

CHARPENTE INDUSTRIELLE.....	50
FERMETTES.....	50
PLATELAGE TECHNIQUE.....	50
CHARPENTE TRADITIONNELLE BATIMENT EXISTANT.....	50
PERGOLAS.....	51
HABILLAGES.....	52

Code	Désignation
4.1	CHARPENTE INDUSTRIELLE
	<i>Localisation :</i> - les charpentes support de couverture en tuiles, des bâtiments neufs.
4.1.1	FERMETTES
	Fourniture et pose de fermettes et accessoires, suivants portées, charges et surcharges. L'étude est à la charge de l'entreprise qui devra tenir compte des sujétions d'accès sur site.
	En sapin du Nord assemblées par connecteurs métalliques galvanisés épaisseur minimum 1 mm, traitement fongicide insecticide garanti, épaisseur minimum 40 mm, entraxe suivant normes et règlements en vigueur, maximum 0,58 m, avec renforts si nécessaire, pente 70%, entrain prévu pour accrochage d'un plafond en plaques de plâtre, d'un faux-plafond en dalles, d'une isolation de 350 mm de fibre de bois, de réseaux de gaines, compris pattes de fixation sur la structure.
	A LA CHARGE DU LOT COUVERTURE : Couverture en tuiles plates de terre cuite, type Neoplate Ste Foy d'Edilians (19,5 U / m ² = environ 52,7 kg / m ²).
	Il conviendra au titulaire du présent lot Charpente Bois de bien coordonner l'étude de la charpente avec les titulaires du lot Couverture et du lot Gros-œuvre.
	Fourniture et pose de sabots de fixation en acier galvanisé scellés dans les ouvrages du lot Gros-Oeuvre ou fixés aux éléments en ossature bois et de toutes pièces nécessaires au parfait maintien de la Charpente.
	La stabilité de l'ensemble structure maçonnée et des élévations en ossature bois sera assurée par la charpente. Contreventements et anti-flambage de l'ensemble de la charpente industrielle par pièces de bois. Poutres au vent fixées aux entrains de fermettes, réalisées en planches épaisses (ép. 30 mm minimum), compris au prix unitaire des fermettes. Localisation suivant plan du BET structure.
	Fourniture et pose d'étrésillons en sapin traité de la section des entrains destinés à conserver l'entraxe des fermes, entraxe maxi 1,75 m. Façon de chevêtres au droit des pénétrations et traversées, notamment des trappes d'accès aux combles, fenêtres de toit, traversées et sorties en toiture.
	Quantité indiquée au mètre carré de couverture.
4.1.1.1	Toitures à 1 pan
	Avec débords.
4.1.1.2	Toitures à 3 pans
	Combles perdus. Avec débords.
4.1.1.3	Toitures à 4 pans
	Combles perdus. Avec débords.
4.1.1.4	Plus-value pour chevêtre de verrière carrée
	Exécution de chevêtres dans les éléments de charpente, comprenant coupes, assemblages, pièces de renforts, ...
	<i>Localisation :</i> - au droit de la verrière en toiture au-dessus des vestiaires enfants.
4.1.2	PLATELAGE TECHNIQUE
4.1.2.1	Platelage de service d'accès en combles
	Fourniture et pose de panneaux d'agglomérés CTBH ép. 22 mm fixés sur les entrains de fermettes compris tous renforts (via des rehausses afin d'assurer une continuité de l'isolant sous le platelage). Le petit côté des panneaux devra être fixé sur appuis (y compris complément de structure porteuse et calages pour fixation si nécessaire).
4.1.2.2	Lisse
	Fourniture et pose d'une lisse bois de part et d'autre du platelage technique ci-dessus. La lisse sera fixée à la charpente.
4.2	CHARPENTE TRADITIONNELLE BATIMENT EXISTANT
	<i>Localisation :</i> - les charpentes des bâtiments existants.
	Fourniture et pose de charpente en bois résineux, classe biologique II pour les bois intérieurs et III pour les bois extérieurs.
	Fourniture et pose de charpente assemblée et non assemblée en bois de sapin finition corroyée toutes faces vues. <u>Finition lasurée pour les faces vues.</u> Bois commercialement sec : Bois scié ayant une teneur en humidité suffisamment basse pour éviter des colorations, des moisissures et toutes dégradations par les champignons pendant le transport (17% < H% < 22%).
	Critères : présence de nœuds tolérés sur 4 faces d'un diamètre inférieur à 40 mm.
	La charpente comprendra : - les coupes droites et biaises ; - les assemblages par boulonnages ;

Code	Désignation
	<p>- les ancrages et appuis ; - façon de chevêtres au droit des pénétrations de toiture, de trappes d'accès aux combles, ... ; - les traitements ; - les incorporations dans la maçonnerie existante suivant nécessité par façon de trous, calage, rebouchage et raccords ; - travail en coordination avec le maçon ; - les sujétions de mise en oeuvre.</p> <p>La pose s'effectuera à partir des élévations en maçonneries existantes.</p> <p>Les encastremets, le rebouchage des trous au mortier, l'adaptation en fonction de l'existant. L'entrepreneur devra prévoir tous les renforts de charpente nécessaires pour assurer une parfaite stabilité de l'ouvrage. <u>Nota</u> : la stabilité des élévations sera assurée par la charpente bois.</p>
4.2.1	<p>Ensemble charpente bois massif - 4 pans</p> <p>Fourniture et pose de fermes et de pannes en bois massif. Calcul des sections et entraxes à la charge de l'entreprise.</p> <p>Charpente support d'une couverture en tuiles plates de terre cuite (type Neoplate Ste Foy d'Edilians : 19,5 U / m² = environ 52,7 kg / m²), d'une isolation en fibre de bois, de réseaux de gaines et d'un plafond en plaques de plâtre.</p> <p>Quantité indiquée au mètre carré de couverture.</p> <p>Fourniture et pose de charpente en bois résineux, catégorie II. La charpente sera composée de fermes (arbalétriers, entrails, poinçons, ...) et d'au moins 6 lits de pannes (de la sablière à la faîtière). Façon de chevêtres au droit des pénétrations et traversées, notamment des trappes d'accès aux combles, traversées et sorties en toiture. Compris empochements des pannes dans le pignon de refend.</p> <p>Localisation : - partie de bâtiment en R+2 + combles</p>
4.2.2	<p>Ensemble charpente bois massif - 2 pans</p> <p>Fourniture et pose de fermes et de pannes en bois massif. Calcul des sections et entraxes à la charge de l'entreprise.</p> <p>Charpente support d'une couverture en tuiles plates de terre cuite (type Neoplate Ste Foy d'Edilians : 19,5 U / m² = environ 52,7 kg / m²), d'une isolation en fibre de bois, de réseaux de gaines et d'un plafond en plaques de plâtre.</p> <p>Quantité indiquée au mètre carré de couverture.</p> <p>Fourniture et pose de charpente en bois résineux, catégorie II. La charpente sera composée de fermes (arbalétriers, entrails, poinçons, ...) et d'au moins 6 lits de pannes (de la sablière à la faîtière). Façon de chevêtres au droit des pénétrations et traversées, notamment des trappes d'accès aux combles, traversées et sorties en toiture. Compris empochements des pannes dans le pignon de refend.</p> <p>Localisation : - partie de bâtiment en rez-de-chaussée + combles.</p>
4.2.3	<p>Jacobine</p> <p>Travail en coordination avec le maçon, le couvreur et le menuisier.</p> <p>Façon de chevêtre, renforts en sapin du Nord traité. Jacobine neuve en bois massif sec, type à 3 pans assemblées à tenons et mortaises, chevilles bois. Sablières, montants de jouées, pièces de noues, faitage, chevrons. Raccordement sur la charpente principale compris tous renforcements nécessaires. Mise en teinte par lasure de protection à la charge du présent lot, teinte et aspect au choix de l'architecte.</p> <p>Localisation : - combles du bâtiment existant en rez-de-chaussée + combles.</p>
4.2.4	<p>Chevronnage neuf</p> <p>Fourniture et pose d'un chevronnage neuf. Bois ou traitement de classe biologique II pour les bois intérieurs et III pour les bois extérieurs. Finition corroyé sur toutes les faces vues. Abouts chantournés.</p> <p>Localisation : - toute surface de couverture des deux charpentes et de la jacobine ci-avant.</p>
4.3	<p>PERGOLAS</p> <p>Localisation : - toutes les pergolas.</p>
4.3.1	<p>Pergolas</p> <p>Fourniture et pose de solives principales, pannes, chevrons, bracons, ... en bois lamellé collé et massif. Sections et entraxes suivant plans architecte et BET.</p> <p>Fourniture et pose de charpente en bois résineux, catégorie III, GL28. Fixations sur les poteaux acier prévus ci-après et dans les élévations neuves ou existantes (via des sommiers BA à la charge du présent lot). Fourniture et pose de charpente assemblée et non assemblée en bois résineux finition corroyée et lasurée toutes faces vues. Bois commercialement sec : Bois scié ayant une teneur en humidité suffisamment basse pour éviter des colorations, des moisissures et</p>

Code	Désignation
	<p>toutes dégradations par les champignons pendant le transport (17%<H%<22%).</p> <p>- Critères :</p> <ul style="list-style-type: none">• présence de nœuds tolérés sur 4 faces d'un diamètre inférieur à 40 mm. <p>La charpente comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none">- les coupes droites et biaises ;- les assemblages par boulonnages ;- les ancrages et appuis ;- les traitements ;- les incorporations dans la maçonnerie existante et dans les charpentes bois, suivant nécessité par façon de trous, calage, rebouchage et raccords ;- la finition en lasure, teinte au choix de l'architecte ;- les sujétions de mise en oeuvre. <p>La pose s'effectuera à partir des murs maçonnés, de la charpente bois et des poteaux métalliques.</p> <p>Les encastremements, le rebouchage des trous au mortier, l'adaptation en fonction de l'existant.</p> <p>L'entrepreneur devra prévoir tous les éléments de charpente nécessaires pour assurer une parfaite stabilité de l'ouvrage.</p>
4.3.2	<p>Poteau acier laqué</p> <p>Poteau en acier laqué, teinte RAL au choix de l'architecte, diamètre 120 mm.</p> <p>Assemblage en pied par chevillage dans semelles BA et en tête sous charpente bois.</p> <p>Liaisonnement avec les pannes de la pergola.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- sous les pergolas ci-avant.
4.4	<p>HABILLAGES</p>
4.4.1	<p>Bandeaux d'égout</p> <p>Fourniture et pose de bandeaux d'égouts en sapin traité classe III, hauteur 0.20 m, compris toutes sujétions de fixations sur le support.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- bas de pentes des parties couvertes en tuiles.
4.4.2	<p>Chevrons de rives</p> <p>Fourniture et pose de chevrons de rives en sapin traité classe III, compris toutes sujétions de fixations sur le support.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- rives libres.
4.4.3	<p>Habillage de débords extérieurs</p> <p>Fourniture et mise en oeuvre de voliges en sapin traité classe III, rabotées face vue.</p> <p>Pose en sous-face des débords de toit compris écarteurs.</p> <p>Fourniture et pose d'ossature pour fixations et pour ossature de maintien en sous-face.</p> <p>Coupes, sujétions pour chutes.</p> <p>MISE EN OEUVRE</p> <p>La mise en oeuvre comprend toutes les sujétions d'exécutions inhérentes à ce procédé de construction:</p> <p>traçage, liaisonnements mécaniques,</p> <p>Coupes, façonnages, ajustages parfaits, Raccords avec tous éléments de charpente.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- les débords de toiture des parties couvertes en tuiles, en égouts et en rives ;- la sous-face des débords de planchers ;- fermetures latérales des débords de toits.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi

Périchon - Jalicon
architectes

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr



Lot n°5

COUVERTURE - ETANCHEITE - BARDAGE

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Sommaire

COUVERTURE EN TUILES.....	55
SOUS-TOITURE.....	55
COUVERTURE EN TUILES DE TERRE CUITE.....	55
OUVRAGES ACCESSOIRES SUR TUILES.....	55
OUVRAGES D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES.....	56
COUVERTURE EN PANNEAUX COMPOSITES.....	57
ETANCHEITE.....	57
ETANCHEITE INACCESSIBLES.....	57
ETANCHEITE ACCESSIBLES PIETONS (PSE 6).....	60
BARDAGE EN LAMES BOIS.....	61

Code	Désignation
5.1	COUVERTURE EN TUILES
5.1.1	SOUS-TOITURE
5.1.1.1	<p>Film de sous-toiture</p> <p>Fourniture et pose chevrons de contre-littelage y compris traitement de classe 2, calage, coupes, et toutes sujétions de pose.</p> <p>Fourniture et mise en oeuvre d'un film de sous-toiture type Delta-Vent S de chez Dörken ou équivalent.</p> <p>Masse surfacique : env. 150 g/m².</p> <p>Résistance à la rupture : env. 270/220 N/5 cm (EN 12311-1).</p> <p>Résistance à déchirure au clou : 170 N (± 20 N) / 190 N (± 20 N) (EN 12310).</p> <p>Étanchéité : étanche W1 (EN 13859-1 + 2).</p> <p>Valeur Sd : env. 0,02 m (HPV).</p> <p>Résistance à la température : -40 °C à +80 °C.</p> <p>Compris arrêt au faitage sur 10 cm pour permettre la ventilation en sous-face.</p> <p>Compris toutes sujétions de pose.</p> <p>Localisation : - sous toutes les couvertures en tuiles.</p>
5.1.2	<p>COUVERTURE EN TUILES DE TERRE CUITE</p> <p>Localisation : - toutes les couvertures en tuiles.</p>
5.1.2.1	<p>Tuiles plates en terre cuite moule 19.5 unités par m² aspect de petites tuiles 11x27</p> <p>Fourniture et pose sur liteaux ci-avant de liteaux en sapin de pays pour assurer la pose des tuiles, section minimum 18/40 mm.</p> <p>Clouage au clou inox.</p> <p>Pureau suivant pente.</p> <p>Fourniture et pose de tuiles plates en terre cuite de type Néoplate Sainte Foy d'Edilians ou équivalent, suivant le DTU 40.23.</p> <p>Pose à joints croisés.</p> <p>Longueur hors tout 270 mm.</p> <p>Largeur hors tout 348 mm.</p> <p>Poids unitaire 2.7 kg.</p> <p>Teinte au choix de l'architecte.</p> <p>Nombre au m² suivant pentes avec pureau conforme, 19.5 minimum.</p> <p>Transport, déchargement et montage sur versants.</p> <p>Fourniture et pose à pureau sur liteaux suivant ci-dessus.</p> <p>Inclus dans les prix unitaires les sujétions pour tranchis droits et biais au droit de tous les ouvrages accessoires, faitages, rives, noues, abergements, pénétrations, égout de couverture, ...</p>
5.1.2.2	<p>Plus-value pour pose des pattes de fixation des panneaux photovoltaïques</p> <p>La fourniture et la pose des panneaux photovoltaïques et de leurs rails support est assurée par le lot Chauffage - Plomberie-Sanitaire.</p> <p>La fourniture des pattes de fixation des rails support des panneaux photovoltaïques est assurée par le lot Chauffage - Plomberie-Sanitaire.</p> <p>La fourniture des vis est à la charge du présent lot.</p> <p>Le présent lot devra la pose des pattes de fixation des rails support des panneaux photovoltaïques, suivant les prescriptions de l'avis technique et les préconisations du fabricant du système mis en oeuvre.</p> <p>Travail à relation en relation avec le lot Chauffage - Plomberie-Sanitaire.</p> <p>Localisation : - sur la couverture du bâtiment réfectoire.</p>
5.1.3	<p>OUVRAGES ACCESSOIRES SUR TUILES</p> <p>Localisation : - toutes les couvertures en tuiles.</p>
5.1.3.1	<p>Faitages</p> <p>Tuiles en faitières 1/2 ronde de même modèle que celles de courant, façon de scellement au mortier de chaux teinté, façon d'embarrures et crêtes au mortier de chaux teinté suivant façades.</p> <p>Les tuiles seront posées dans le sens opposé aux vents de pluie habituels.</p> <p>Tranchis sur derniers rangs de tuiles.</p>
5.1.3.2	<p>Arêtiers fermés</p> <p>Tranchis sur tuiles.</p> <p>Fonçure bois ép. 18 mm.</p> <p>Bandes de noues en zinc n° 14 largeur 0,40 m minimum.</p>
5.1.3.3	<p>Rives à tranchis</p> <p>Tranchage des tuiles de couverture et scellement au mortier de chaux teinté sur chevrons avec dévirure, suivant plan de détail architecte.</p> <p>Localisation : - rives libres.</p>

Code	Désignation
5.1.3.4	<p>Pénétrations continues contre pignons</p> <p>Réalisation d'étanchéité contre pénétrations continues comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tranchis sur tuiles ou tuiles spéciales ; - couloirs droits en zinc épaisseur 0,80 mm ; - solin zinc n°12 (teinte au choix de l'architecte), épaisseur 0,65 mm, largeur mini 0,12 m y compris façon d'engravure dans le support, solin mortier de chaux teinté dito façades. <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rives adossées.
5.1.3.5	<p>Sortie de ventilation -Ø125-</p> <p>Fourniture et pose de tuiles à douilles diamètre 125 mm, y compris lanterne en terre cuite ; ou de sortie de ventilation pour conduit de ventilation de chute avec abbergement en plomb en périphérie et pièces spéciales adaptées au modèle de tuile (compris chapeau). Compris ventilation statique. Chevêtre pour passage de sortie. Les sorties seront fournies par le lot Plomberie. Les abbergements seront réalisés en zinc N°12 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une embase d'étanchéité adaptée à la couverture et à la pente, fixation vissée par pattes sur la charpente ; - un support de sortie adapté à la ventilation, façonnage des bords avec pentes avec l'extérieur et façon de goutte pendante, amorce de conduit descendant de 10 cm sous l'embase. <p>Fourniture et pose compris toutes sujétions d'adaptation et d'étanchéité à la charpente, couverture et ventilation.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au droit des ventilations de chute du lot CHAUFFAGE - PLOMBERIE - VENTILATION.
5.1.3.6	<p>Sortie hotte -Ø160-</p> <p>Fourniture et pose de sorties de ventilation pour conduit de hotte avec abbergement en plomb en périphérie.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au droit de la sortie de hotte de l'office du lot CHAUFFAGE - PLOMBERIE - VENTILATION.
5.1.3.7	<p>Sortie ventouse -Ø160</p> <p>Fourniture et pose de sorties de ventouse avec abbergement en plomb en périphérie.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au droit de la sortie de la ventouse de la chaufferie du lot CHAUFFAGE - PLOMBERIE - VENTILATION.
5.1.3.8	<p>Sortie ventilation -Ø200-</p> <p>Fourniture et pose de sorties de ventilation pour VH chaufferie avec abbergement en plomb en périphérie.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au droit de la sortie de la VH de la chaufferie du lot CHAUFFAGE - PLOMBERIE - VENTILATION.
5.1.3.9	<p>Sortie ventilation -Ø355-</p> <p>Fourniture et pose de sorties de ventilation pour conduit V.M.C. avec abbergement en plomb en périphérie.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au droit des sorties de gaines de ventilation du lot CHAUFFAGE - PLOMBERIE - VENTILATION.
5.1.3.10	<p>Tuiles chatières</p> <p>Fourniture et pose de tuiles chatières avec grille, disposition judicieuse sur les versants de toiture pour assurer une parfaite ventilation. Section de ventilation suivant indication du fabricant.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en parties basse et haute de versants.
5.1.3.11	<p>Crochets de sécurité</p> <p>Fourniture, pose et fixation de crochets pour la sécurité suivant norme NF 5.71-513 ou norme européenne NF EN 795, comprenant un étrier en forme de U fixé sur la charpente. Cillet sur tige en acier pour permettre l'accrochage d'un mousqueton. Réalisation complète en acier inoxydable avec résistance à l'arrachement 2000 kg. Ces crochets devront se trouver sous une tuile qui devra être repérée par une peinture, ou tuile de teinte différente, ou autre système à définir.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ponctuellement sur versants.
5.1.4	<p>OUVRAGES D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes les couvertures en tuiles.
5.1.4.1	<p>Gouttières zinc pendantes</p> <p>Fourniture et pose de gouttières pendantes en zinc N°12, de développé 0.33, teinte au choix de l'architecte, compris brides de fixation galvanisées et renforcées, coupes, soudures de jonction, façons de pentes et tous détails et sujétions de mise en place.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - égouts de couvertures.
5.1.4.2	<p>Gouttières nantaises en zinc</p> <p>Fourniture et pose de gouttières nantaises en zinc N°12 de développé 0.40, compris bavette zinc recouvrant la tête de mur, brides de fixation renforcées, coupes, soudures de jonction, façons de pentes et tous détails et sujétions de mise en place.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - égouts de couverture en limite.

Code	Désignation
5.1.4.3	Dilatations
5.1.4.4	Fonds
5.1.4.5	Angles
5.1.4.6	Tuyaux de descente en zinc Fourniture et pose de tuyaux de descentes en zinc N°12, teinte au choix de l'architecte, compris colliers charnières de fixation galvanisés, coupes, bagues soudées, collerettes soudées sur dauphins fonte, prises et scellements sur maçonnerie et tous détails et sujétions. Diamètre 100 mm.
5.1.4.7	Naissances zinc
5.1.4.8	Coudes
5.1.4.9	Dauphins fonte 1 m Fourniture et pose de dauphins droits en fonte y compris colliers, charnières de fixation galvanisés, prises et scellements sur maçonnerie, joints au mortier de ciment et tous détails et sujétions de mise en place. Peinture : couche de peinture anti-rouille beige. Longueur unitaire : 1.00 ml. Diamètre 100 mm.
5.2	COUVERTURE EN PANNEAUX COMPOSITES
5.2.1	Couverture en panneaux type Fundermax Max Exterior surface HEXA ou équivalent Fourniture et pose de panneaux stratifiés compacts (HPL) type Fundermax Max Exterior surface Hexa ou équivalente, en couverture de pergolas. Classement au feu M1 – Bs2, d0. Épaisseur adaptée en fonction de la charge admissible, minimum 12 mm. Coloris au choix de l'architecte dans la gamme. Fixations vissées ou rivetées. Pose des panneaux suivant le calepinage des plans architecte. Compris rainurage en périphérie de chaque panneau, pour former goutte d'eau. Compris ossature complémentaire à l'ossature principale prévus au lot Charpente Bois, avec calage d'épaisseur variable, pour créer une pente, afin d'évacuer les eaux pluviales. Compris désolidarisation antivibratile (type plaques élastomères) entre les panneaux et les structures supports. Compris profils de finition (bas et haut de pentes, rives, ...). Respect des prescriptions du fabricant pour les épaisseur, fixations et entraxes. Localisation : - <i>panneaux de couverture des pergolas formant préau.</i>
5.3	ETANCHEITE
5.3.1	ETANCHEITE INACCESSIBLES Système d'étanchéité bicouche élastomère, protégé par gravillons avec le procédé de toiture terrasse sur élément porteur en dalles béton. Localisation : - <i>toitures-terrasses inaccessibles.</i>
5.3.1.1	Par vapeur Soit à partir du support : - 1 pare vapeur spécialement adapté au support et au complexe prévu employé par l'entreprise, les joints seront traités.
5.3.1.2	Isolation thermique - ép. 120 mm - R = 5,25 m².K/W Panneaux en mousse rigide de polyuréthane à parements composites, bénéficiant d'un avis technique pour le complexe adopté. Ils sont posés en semi-indépendance par auto-adhésivité. Panneaux ép. totale 120 mm, isolant classe C en mousse rigide de polyuréthane revêtu sur les deux faces d'un parement composite multicouche étanche, type EFIGREEN ALU+ de chez SOPREMA ou équivalent. R = 5,25 m².K/W. L'isolant sera parfaitement compatible avec l'étanchéité.
5.3.1.3	Etanchéité en surfaces courantes Le complexe d'étanchéité est de type bicouche élastomère, posé en adhérence, conforme à l'Avis Technique du fabricant et de performance F5 I3 T4, ou similaire. Il comprend à partir du support isolant : - chape élastomère avec armature composite voile de verre/ polyester de 140 g/m², soudée en plein ; - chape élastomère avec armature voile de verre 50 g/m², soudée en plein ; - renforcement par doublement de la chape au droit des chéneaux, zone techniques, lanterneaux... Les produits d'étanchéité (membranes bitumineuses, enduits, ...) doivent être fabriqués dans des unités dont le système Qualité a été reconnu conforme aux normes ISO 9001 ou 9002 par l'AFAQ.

Code	Désignation
5.3.1.4	<p>Etanchéité en relevés périphériques</p> <p>Confection des relevés sur acrotères béton (selon DTU 43).</p> <p>Les hauteurs de relevés sont celles prescrites par les normes NF P 84 série 200 (DTU série 43).</p> <p>Les relevés utiliseront des feuilles issues du revêtement mis en oeuvre en parties courantes, mais en bandes distinctes des feuilles de la partie courante. Les feuilles de relevés se recouvrent entre elles de 80 mm au moins, soudées sur 30 mm au minimum et recouvrent la partie courante par un talon dépassant le rail de 80 mm au moins, soudé sur 30 mm au minimum.</p> <p>Dans le cas de hauteurs courantes, les relevés seront soit libres, soit fixés mécaniquement en tête ou soudés en tête sur une tôle colaminée de largeur 50 mm, elle-même fixée mécaniquement.</p> <p>Les relevés pourront aussi être collés en plein avec la colle adaptée, tout en étant fixé en tête.</p> <p>Sujétions pour abbergement au droit des points d'ancrages permanents.</p> <p><u>Compris isolation des relevés.</u></p> <p>Localisation : - en périphérie des toitures-terrasses, relevés toute hauteur avec arrêt sous couverture ou bande solin.</p>
5.3.1.5	<p>Bande de protection</p> <p>Fourniture et pose de bandes solin en aluminium sur relevés d'étanchéité.</p> <p>Fixation sur le support avec procédé adapté.</p> <p>Etanchéité complémentaire par bande à joint.</p> <p>Localisation : - au-dessus des relevés.</p>
5.3.1.6	<p>Protection par gravillons 6 cm</p> <p>Couche de type feutre d'égalisation et anti poinçonnant imputrescible (300 g/m²).</p>
5.3.1.7	<p>Moins-value pour suppression protection par gravillons 6 cm (PSE 5)</p> <p>Couche de type feutre d'égalisation et anti poinçonnant imputrescible (300 g/m²).</p> <p>Fourniture et pose de gravillons roulés, calibre 8/12 mm, épaisseur minimum 6 cm.</p>
5.3.1.8	<p>Plaques de drainage (PSE 5)</p> <p>Fourniture et pose de plaque de protection drainante à base de polyéthylène recyclé, avec natte filtrante en polyester cachetée en surface. Épaisseur 30 mm, poids 2,3 kg/m², dimensions 1,00 × 2,25 m, perméabilité 12 cm/s (EN ISO 11058). Les panneaux sont posés en indépendance, avec respect des recouvrements du feutre de filtrage. Une languette latérale de feutre assure le recouvrement sur deux tranches des panneaux.</p> <p>Couche de protection, de drainage et d'absorption d'eau à base de fibres de polypropylène compactées mécaniquement. Épaisseur 6 mm, poids 550 g/m², dimensions 2,00 × 25,00 m, perméabilité 8 cm/s (EN ISO 11058). Les lés sont posés en indépendance avec des recouvrements de 100 mm.</p>
5.3.1.9	<p>Substrat (PSE 5)</p> <p>Fourniture et mise en oeuvre de substrat composé de minéraux à pores ouverts (particules de lave, pierre ponce, zéolithe) de 2 à 16 mm de diamètre ; densité 980 kg/m³, perméabilité 0,001 cm/s.</p> <p>Le substrat pourra être mis en oeuvre sur la terrasse selon deux procédés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soufflage par camion pompe sur la toiture ; - livraison par big-bags de 1 m³ ; <p>Répartition manuelle et uniforme sur la toiture.</p> <p>Ce substrat devra bénéficier du classement conventionnel de réaction au feu A1 selon l'annexe 3 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié.</p>
5.3.1.10	<p>Protection végétalisée (PSE 5)</p> <p>Fourniture et mise en oeuvre de semis composé de graminées, sédums et végétaux ayant une hauteur de croissance minime et nécessitant un faible apport en eau. Il s'agit essentiellement de plantes herbacées, plantes grasses ou de rocailles et de sédums variés (mélange composé d'une vingtaine de familles) qui ne nécessitent pas d'entretien.</p> <p>Deux méthodes de mise en oeuvre sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ensemencement manuel à l'aide d'un mélange de semis prêt à l'emploi. Répartition uniforme du mélange sur les zones concernées. Afin d'éviter un risque de dispersion hétérogène, la mise en oeuvre se fera hors période venteuse. Avant l'ensemencement, le semis doit être conservé au frais et à l'abri de la lumière durant au maximum 1 semaine. Après l'ensemencement, un arrosage permet de fixer les semences ; - semis hydraulique : les semences, associées à un produit fixatif biodégradable, sont dispersées sur le substrat. Cette mise en oeuvre est assurée à l'aide d'un matériel adapté permettant le pompage et la pulvérisation du mélange sur le substrat. <p>D'une manière générale, le semis sera mis en place dans des périodes climatiques favorables. On évitera donc les périodes sèches (du 15 juin au 1er septembre) et les périodes hivernales (du 1er décembre au 1er mars). Ces dates sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications en fonction de la météorologie locale.</p>
5.3.1.11	<p>Bande stérile sur l'étanchéité (PSE 5)</p> <p>La zone stérile est l'espace ménagé en pied de relevé et au pourtour des évacuations d'eaux pluviales.</p> <p>Elle est obligatoire sauf en pied d'acrotère revêtu par le revêtement d'étanchéité de façon continue jusqu'à l'arête extérieure.</p> <p>La zone stérile n'est pas considérée comme une zone accessible, ni un chemin de circulation pour assurer l'entretien d'éventuels équipements.</p> <p>Sa largeur est au minimum de 400 mm autour des émergences et en périphérie.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

CCTP - Lot n°5 COUVERTURE ETANÇHEMENT

Code	Désignation
	<p>La zone stérile est constituée d'une couche de cailloux (épaisseur 8 cm) avec granulométrie des éléments meubles > 15 mm (les granulométries inférieures favorisant l'installation de la végétation parasite).</p> <p>Localisation : - dans la partie végétalisée, sur une largeur de 0.40 m autour des relevés d'étanchéité.</p>
5.3.1.12	<p>Bordurette d'arrêt (PSE 5)</p>
	<p>Fourniture et pose d'une une cornière d'arrêt en acier laqué (teinte RAL au choix de l'architecte) maintenue par des supports de montage, afin de séparer la zone en galets et la zone en lames bois, tout en laissant passer l'eau des deux côtés.</p> <p>Localisation : - entre la partie végétalisée et la bande stérile.</p>
5.3.1.13	<p>Entrée d'eau</p>
	<p>Fourniture et mise en place d'évacuations pluviales tronconiques en plomb laminé de 2,5 mm d'épaisseur avec platine au carré de 40 x 40. Sorties adaptées pour branchement sur boîte à eau.</p> <p>Fourniture et pose, pour éviter toute obstruction des descentes d'eaux pluviales, de crapaudines en fil de fer galvanisé. Compris platine, manchon, garde-gravier, forme carrée ou ronde, ou crapaudine galvanisée (selon DTU).</p> <p>Section suivant calcul des débits à réaliser par l'entreprise, diamètre minimum 120 mm.</p> <p>Isolation thermique dans la réservation contre moignon.</p>
5.3.1.14	<p>Trop plein</p>
	<p>Réalisation de lanciaire en tube acier galvanisé, section suivant normes, compris tous percement et abergement.</p>
5.3.1.15	<p>Boîtes à eau en zinc</p>
	<p>Fourniture et pose de boîtes à eau en zinc pour recueillement des eaux pluviales. Teinte au choix de l'architecte.</p> <p>Boîte complète avec couvercle, lèvre caoutchouc et opercule PVC.</p> <p>Sujétions de fixations mécaniques sur les supports par tiges acier galvanisé laqué.</p>
5.3.1.16	<p>Tuyaux de descente en zinc</p>
	<p>Fourniture et pose de tuyaux de descentes en zinc N°12, teinte au choix de l'architecte, compris colliers charnières de fixation galvanisés, coupes, bagues soudées, collerettes soudées sur dauphins fonte, prises et scellements sur maçonnerie et tous détails et sujétions. Diamètre 100 mm.</p>
5.3.1.17	<p>Dauphins fonte</p>
	<p>Fourniture et pose de dauphins en fonte y compris colliers, charnières de fixation galvanisés, prises et scellements sur maçonnerie, joints au mortier de ciment et tous détails et sujétions de mise en place. Peinture : couche de peinture anti-rouille beige.</p> <p>Longueur unitaire : 1.00 ml.</p> <p>Raccordement sur regards et réseaux.</p> <p>Diamètre à calculer par l'entreprise, minimum 100 mm.</p>
5.3.1.18	<p>Protection mécanique sur murs en aluminium laqué</p>
	<p>Fourniture et pose de profilés en bande d'aluminium laqué, teinte RAL au choix de l'architecte, ép. 0.75 mm minimum, fixées en tête des murs et servant de protection, suivant détails architecte.</p> <p>Pose sur nappe delta avec fixations mécaniques compris toutes sujétions d'adaptations sur le support pour une parfaite fixation avec libre dilatation.</p> <p>Raccords en angles, coulisseaux de dilatation, retour en bavette, etc...</p> <p>Largeur suivant murs et relevés avec retombées latérales et ourlet ou pince de finition.</p> <p>Compris sujétions au droit des joints de dilatation.</p> <p>Compris isolation sur acrotères.</p> <p>Compris protection en dure sur l'isolation pour permettre la fixation (suivant détails architecte).</p> <p>Compris jonctions avec les chéneaux et rives.</p> <p>Les couvertines recouvriront les relevés, leur isolation et la tête des murs rideaux ou des murs (enduit compris).</p> <p>Localisation : - têtes des acrotères.</p>
5.3.1.19	<p>Points d'ancrages</p>
	<p>Les points d'ancrages seront fixés sur la couverture ou les maçonneries.</p> <p>L'entreprise devra d'assurer de la solidité de la couverture au niveau des fixations de sécurité et prévoir tous les renforts éventuels. Des tests d'arrachage pourront être réalisés afin de s'assurer de la bonne tenue du dispositif, ils devront satisfaire aux exigences de la NORME NFEN 795.</p> <p>Fourniture et pose sur la couverture de platine type Sécurifix alu de chez Somain ou équivalent et de renforts éventuels.</p> <p>Platine en alliage d'aluminium permettant l'assurance de personnes au moyen d'un mousqueton, d'une corde, d'un harnais, d'un bloqueur ou d'un enrouleur, d'une sangle.</p> <p>Contre-platine inox aux dimensions avec boulonnerie.</p> <p>Deux fixations par platines.</p>
5.3.1.20	<p>Abergement de sortie</p>
	<p>Abergement des sorties des autres corps d'état comprenant, pièce de renfort en pied, habillage en relevés d'étanchéité toute hauteur de la sortie du corps d'état considéré, fourreau, bande d'étanchéité complémentaire entre le fourreau et la gaine.</p> <p>L'entrepreneur respectera les prescriptions du fabricant pour la mise en œuvre et coordonnera ses travaux avec les corps d'état concernés.</p> <p>Localisation : - suivant demande des lots techniques.</p>

Code	Désignation
5.3.2	ETANCHEITE ACCESSIBLES PIETONS (PSE 6)
	Système d'étanchéité bicouche élastomère avec le procédé de toiture terrasse sur élément porteur en dalles béton. Localisation : - <i>terrasse accessible au R+1.</i>
5.3.2.1	Par vapeur
	Soit à partir du support : - 1 pare vapeur spécialement adapté au support et au complexe prévu employé par l'entreprise, les joints seront traités.
5.3.2.2	Isolation thermique
	Isolation par panneaux de laine de roche rigide, type Alphatoit ce chez Isover ou équivalent. Épaisseur 200 mm en une couche. L'isolant sera parfaitement compatible avec l'étanchéité. R = 5,25 m ² .°C/W minimum.
5.3.2.3	Étanchéité en surfaces courantes
	Le complexe d'étanchéité est de type bicouche élastomère, posé en adhérence, conforme à l'Avis Technique du fabricant et de performance F5 I3 T4, ou similaire.
	Il comprend à partir du support isolant :
	- chape élastomère avec armature composite voile de verre/ polyester de 140 g/m ² , soudée en plein ;
	- chape élastomère avec armature voile de verre 50 g/m ² , soudée en plein ;
	- renforcement par doublement de la chape au droit des chéneaux, zone techniques, lanterneaux...
	Les produits d'étanchéité (membranes bitumineuses, enduits, ...) doivent être fabriqués dans des unités dont le système Qualité a été reconnu conforme aux normes ISO 9001 ou 9002 par l'AFAQ.
5.3.2.4	Étanchéité en relevés périphériques
	Confection des relevés sur acrotères béton (selon DTU 43).
	Les hauteurs de relevés sont celles prescrites par les normes NF P 84 série 200 (DTU série 43).
	Les relevés utiliseront des feuilles issues du revêtement mis en oeuvre en parties courantes, mais en bandes distinctes des feuilles de la partie courante. Les feuilles de relevés se recouvrent entre elles de 80 mm au moins, soudées sur 30 mm au minimum et recouvrent la partie courante par un talon dépassant le rail de 80 mm au moins, soudé sur 30 mm au minimum.
	Dans le cas de hauteurs courantes, les relevés seront soient libres, soient fixés mécaniquement en tête ou soudés en tête sur une tôle colaminée de largeur 50 mm, elle-même fixée mécaniquement.
	Les relevés pourront aussi être collés en plein avec la colle adaptée, tout en étant fixé en tête.
	Sujétions pour abergement au droit des points d'ancrages permanents et/ou fixations des gardes-corps.
	<u>Compris isolation des relevés.</u>
	Localisation : - <i>en périphérie des toitures-terrasses, relevés toute hauteur avec arrêt sous couverture ou bande solin.</i>
5.3.2.5	Bande de protection
	Fourniture et pose de bandes solin en aluminium sur relevés d'étanchéité.
	Fixation sur le support avec procédé adapté.
	Étanchéité complémentaire par bande à joint.
	Localisation : - <i>au-dessus des relevés.</i>
5.3.2.6	Ecran de séparation mécanique
	Ecran de séparation mécanique entre l'étanchéité et les plots support des lames bois.
5.3.2.7	Protection circulaire : Lames bois en robinier abouté sur plots
	Fourniture et pose d'un complexe plots + lambourdes + lames + plinthes en robinier abouté, suivant détail architecte et prescriptions du fabricant (notamment au droit des abouts de lames pour éviter toute torsion).
	Compris habillage des seuils, en tôle larmée inox.
	Compris grilles caillebotis au droit des seuils.
	Toutes les pièces (lames, lambourdes, plinthes, ...) seront assorties.
	L'entreprise tiendra compte de la demande de bien prévoir d'aménager les lames de façon à permettre le lavage au jet, du support, afin d'en expurger régulièrement et facilement (lavage haute pression des lames), les déchets de mousse, déchets de feuilles, et autres poussières, de façon à garantir la pérennité du complexe.
	Lames en bois de robinier, de classe de risque biologique IV.

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

CCTP - Lot n°5 COUVREMENT ETANÇHEITÉ - BARDAGE

Code	Désignation
5.3.2.8	<p>Entrée d'eau</p> <p>Fourniture et mise en place d'évacuations pluviales tronconiques en plomb laminé de 2,5 mm d'épaisseur avec platine au carré de 40 x 40. Sorties adaptées pour branchement sur boîte à eau.</p> <p>Fourniture et pose, pour éviter toute obstruction des descentes d'eaux pluviales, de crapaudines en fil de fer galvanisé. Compris platine, manchon, garde-gravier, forme carrée ou ronde, ou crapaudine galvanisée (selon DTU).</p> <p>Section suivant calcul des débits à réaliser par l'entreprise, diamètre minimum 120 mm.</p> <p>Isolation thermique dans la réservation contre moignon.</p>
5.3.2.9	<p>Trop plein</p> <p>Réalisation de lancière en tube acier galvanisé, section suivant normes, compris tous percement et abergement.</p>
5.3.2.10	<p>Boîtes à eau en zinc</p> <p>Fourniture et pose de boîtes à eau en zinc pour recueillement des eaux pluviales. Teinte au choix de l'architecte.</p> <p>Boîte complète avec couvercle, lèvres caoutchouc et opercule PVC.</p> <p>Sujétions de fixations mécaniques sur les supports par tiges acier galvanisé.</p>
5.3.2.11	<p>Tuyaux de descente en zinc</p> <p>Fourniture et pose de tuyaux de descentes en zinc N°12, teinte au choix de l'architecte, compris colliers charnières de fixation galvanisés, coupes, bagues soudées, collerettes soudées sur dauphins fonte, prises et scellements sur maçonnerie et tous détails et sujétions. Diamètre 100 mm.</p>
5.3.2.12	<p>Dauphins fonte</p> <p>Fourniture et pose de dauphins en fonte y compris colliers, charnières de fixation galvanisés, prises et scellements sur maçonnerie, joints au mortier de ciment et tous détails et sujétions de mise en place. Peinture : couche de peinture anti-rouille beige.</p> <p>Longueur unitaire : 1.00 ml.</p> <p>Raccordement sur regards et réseaux.</p> <p>Diamètre à calculer par l'entreprise, minimum 100 mm.</p>
5.3.2.13	<p>Protection mécanique sur murs en aluminium laqué</p> <p>Fourniture et pose de profilés en bande d'aluminium laqué, teinte RAL au choix de l'architecte, ép. 0.75 mm minimum, fixées en tête des murs et servant de protection, suivant détails architecte.</p> <p>Pose sur nappe delta avec fixations mécaniques compris toutes sujétions d'adaptations sur le support pour une parfaite fixation avec libre dilatation.</p> <p>Raccords en angles, coulisseaux de dilatation, retour en bavette, etc...</p> <p>Largeur suivant murs et relevés avec retombées latérales et ourlet ou pince de finition.</p> <p>Compris sujétions au droit des joints de dilatation.</p> <p>Compris isolation sur acrotères.</p> <p>Compris protection en dure sur l'isolation pour permettre la fixation (suivant détails architecte).</p> <p>Compris jonctions avec les chéneaux et rives.</p> <p>Les couvertines recouvriront les relevés, leur isolation et la tête des murs rideaux ou des murs (enduit compris).</p> <p>Localisation :</p> <p>- têtes des acrotères.</p>
5.3.2.14	<p>Abergement de sortie</p> <p>Abergement des sorties des autres corps d'état comprenant, pièce de renfort en pied, habillage en relevés d'étanchéité toute hauteur de la sortie du corps d'état considéré, fourreau, bande d'étanchéité complémentaire entre le fourreau et la gaine.</p> <p>L'entrepreneur respectera les prescriptions du fabricant pour la mise en œuvre et coordonnera ses travaux avec les corps d'état concernés.</p> <p>Localisation :</p> <p>- suivant demande des lots techniques.</p>
5.4	<p><u>BARDAGE EN LAMES BOIS</u></p> <p>Localisation :</p> <p>- toutes les élévations neuves bardées en bois.</p>
5.4.1	<p>Ossature rapportée</p> <p>En demi-chevrons chevrons fixés sur les parois.</p> <p>Caractéristiques des bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sapin : classe de résistance C24 selon norme EN 38 ; - classe III ; - humidité relative à la mise en œuvre 12 à 15 % ; - caractéristique technologique : bois parfait avivé ; - caractéristique d'aspect : bois brut ; - section : suivant étude entreprise. <p>Localisation :</p> <p>- pour support du bardage bois sur les murs en maçonneries.</p>
5.4.2	<p>Bardage horizontal en lames bois</p> <p>NATURE DES TRAVAUX</p> <p>Fourniture et pose d'un bardage à lames bois horizontales, fixées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur un réseau vertical de profilés bois solidarités à la structure porteuse par pattes équerres réglables en acier galvanisé ou fixés directement sur le support par des chevilles traversantes et cales de réglage. <p>DESCRIPTION</p> <p>Lames horizontales en Douglas, type SILVALBP - gamme New Age ou équivalent, qualité d'aspect choix 1 sans nœuds non adhérents selon</p>

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
 Reçu en préfecture le 22/12/2020
 Affiché le 22/12/2020
 S. V. Affiché le 22/12/2020
 ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Code	Désignation
	<p>cahier 127 et 128 du CTBA, finition raboté, traitement classe d'emploi 3. Lame posée suivant détails architecte. Pare-pluie derrière les lames, sur toute la surface du bardage bois, y compris ossature complémentaire pour ventilation.</p> <p>Pose horizontale.</p> <p>Coupes et sujétions pour chutes.</p> <p>Y compris baguettes et profilés d'angles. Y compris profilés d'arrêt et de jonction avec les enduits.</p> <p>Le bardage sera réalisé conformément au DTU 41.2 "Revêtements extérieurs en bois". La mise en œuvre comprend toutes les sujétions d'exécutions inhérentes à ce procédé de construction, l'avis technique et le respect des prescriptions du fabricant.</p> <p>L'ossature primaire est composée de chevrons en sapins traités classe 3 conforme au cahier 3316 du CSTB (Classe C18) Dans tous les cas, l'ossature bois devra être justifiée par une note de calcul préalable qui tiendra compte des éléments suivants : - justification des entraxes des ossatures ; - dimensionnement des attaches et des fixations ; - section des chevrons utilisés ; - disposition permettant de régler les problèmes de contraintes dues à la dilatation.</p> <p>Le dimensionnement de l'ossature tiendra compte des règles neige et vent auxquels est rattachée la région (vitesse des vents, dépressions, milieu, ...) et devra tenir compte des caractéristiques techniques demandées dans l'avis technique du bardage.</p> <p>Pare-pluie derrière les lames, sur toute la surface du bardage bois, y compris ossature complémentaire pour ventilation.</p> <p>FIXATION DES LAMES Fixation des lames par pointes inox crantées ou annelées (2 par largeur de lame à chaque appui).</p> <p>COORDINATION Le présent lot devra coordonner ses travaux avec le lot Charpente Bois pour la structure support.</p>
5.4.3	<p>Traitement des tableaux en pliage de tôle d'aluminium</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage pour encadrement d'ouverture, en tôle d'aluminium 20/10ème laqué (teinte RAL au choix de l'architecte), pliée à la demande, posée par fixation mécanique, en périphérie de l'ouverture et sur la largeur des tableaux et voussures, finition par joint d'étanchéité mastic, y compris toutes sujétions. Compris isolant rigide faible épaisseur. Localisation : - tous les tableaux au droit du bardage bois.</p>
5.4.4	<p>Habillage d'appuis</p> <p>Fourniture et pose de bandes en aluminium laqué, ép. 75/100, teinte RAL au choix de l'architecte fixées sur appuis et servant de protection, comprenant tous ouvrages accessoires tels que ossatures complémentaires, cornières de fixation, équerres, joints Compriband. Pose avec fixations mécaniques compris toutes sujétions d'adaptations sur le support pour une parfaite fixation avec libre dilatation. Raccords en angles, façon de retombées avec pli goutte d'eau, étanchéité au mastic contre parois. Largeur suivant tableaux. L'habillage de l'appui de baie doit être assez large pour remplir son rôle de protection contre les eaux pluviales. Après la pose du système, les joints de raccordement sont à étancher avec des joints Compriband et/ou mastic. Localisation : - au droit de tous les châssis dans le bardage.</p>
5.4.5	<p>Bavette en aluminium laqué</p> <p>Fourniture et pose d'une bavette avec larmier, en aluminium laqué teinte RAL au choix de l'architecte, compris ossature et toutes sujétions de pose. Localisation : - en pied du bardage.</p>

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



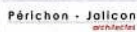
ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr



Lot n°6

MENUISERIES ALUMINIUM - SERRURERIE

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Sommaire

MENUISERIES ALUMINIUM.....	65
REZ-DE-CHAUSSEE.....	65
R+1 ET R+2.....	67
DIVERS.....	68
SERRURERIE.....	68
CHASSIS DE DESENFUMAGE.....	68
VERRIERES.....	68
PORTES ACIER LAQUE.....	69
GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES.....	70
ESCALIER INTERIEUR EXISTANT.....	70
STORES EXTERIEURS MOTORISES.....	71
DIVERS.....	71

Code	Désignation
6.1	<p>MENUISERIES ALUMINIUM</p> <p>Tous les ouvrages métalliques seront livrés avec la finition atelier ou usine suivante : 1 sablage, 1 couche époxyde zinc et silicate, 1 couche époxydique vinylique, 1 couche polyuréthane, épaisseurs suivant fiches fabricant ; teinte RAL au choix de l'architecte.</p> <p>Tous les ensembles vitrés ci-après seront dimensionnés et pourvus d'équipements dits "Grand Trafic".</p> <p>Tous les ensembles vitrés seront munies d'une bavette recouvrant l'appui ou le seuil et formant goutte d'eau, en tôle d'acier laquée ton RAL au choix de l'architecte, ép. 7.5/10, comprenant tous ouvrages accessoires tels que cornières de fixation, équerres, joints Compriband.</p> <p>Au droit des seuils des portes et portes-fenêtres, ces bavettes seront remplacées par des bavettes en acier galvanisé ou inox larmé ép. 20/10 minimum, pour supporter les sollicitations dues aux passages.</p> <p>Caractéristiques thermiques et acoustiques des menuiseries extérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Uw = 1,50 W/m².K ; - Sw hiver > 0,40 ; - Sw été = 0,50 ; - TL = 0,60 ; - Ra > 30 dB.
6.1.1	<p>REZ-DE-CHAUSSEE</p>
6.1.1.1	<p>Mur rideau 610+290+220/220</p> <p>Ensemble comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un ouvrant OF 103+103/220 ; - deux coulissants 107+107/220 ; - un ouvrant OF 93+63/220 ; - des parties fixes. <p>Calepinage suivant plan architecte.</p> <p>Vitrage B.</p> <p>Vitrage clair.</p> <p>Compris habillages complémentaires au droit des jonctions avec les cloisons et menuiseries intérieures.</p> <p>Ouverture des vantaux OF à 180°.</p> <p>Ferme-portes et sélecteur de fermeture.</p> <p>Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal.</p> <p>Crémone pompier sur semi-fixe.</p> <p>Compris capotage en aluminium laqué, isolé et étanche, dans les angles entre éléments de murs rideaux.</p> <p>Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>salle du conseil communautaire, circulation Rdc ALSH.</i>
6.1.1.2	<p>Mur rideau 225+410+680/220</p> <p>Ensemble comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un ouvrant OF 93+63/220 ; - un coulissant 107+107/220, avec stockage des deux panneaux derrière un fixe (voir détail architecte) ; - des parties fixes. <p>Calepinage suivant plan architecte.</p> <p>Vitrage B.</p> <p>Vitrage coloré.</p> <p>Compris isolation complémentaire en partie haute, contre la poutre bois lamellé collé et l'acrotère.</p> <p>Compris habillages complémentaires au droit des jonctions avec les cloisons et menuiseries intérieures.</p> <p>Ouverture des vantaux OF à 180°.</p> <p>Ferme-portes et sélecteur de fermeture.</p> <p>Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal.</p> <p>Crémone pompier sur semi-fixe.</p> <p>Compris capotage en aluminium laqué, isolé et étanche, dans les angles entre éléments de murs rideaux.</p> <p>Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>circulation Rdc ALSH, bureau, activités & jeux d'eau.</i>
6.1.1.3	<p>Mur rideau 615/220</p> <p>Ensemble comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un ouvrant OF 103+103/220 ; - des parties fixes. <p>Calepinage suivant plan architecte.</p> <p>Vitrage B.</p> <p>Vitrage coloré.</p> <p>Compris isolation complémentaire en partie haute, contre la poutre bois lamellé collé et l'acrotère.</p> <p>Ouverture des vantaux OF à 180°.</p> <p>Ferme-portes et sélecteur de fermeture.</p> <p>Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal.</p> <p>Crémone pompier sur semi-fixe.</p> <p>Compris capotage en aluminium laqué, isolé et étanche, dans les angles entre éléments de murs rideaux.</p> <p>Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p>

Code	Désignation
6.1.1.4	<p>Localisation : - <i>circulation multi-accueil.</i></p> <p>Mur rideau 270/220</p> <p>Ensemble comprenant : - un ouvrant OF 93/220 ; - des parties fixes. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Ouverture du vantail OF à 180°. Ferme-porte. Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p>
6.1.1.5	<p>Localisation : - <i>Tournesols.</i></p> <p>Mur rideau 280+180/220</p> <p>Ensemble comprenant : - un ouvrant OF 93+93/220 ; - des parties fixes. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Ouverture des vantaux OF à 180°. Ferme-portes et sélecteur de fermeture. Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal. Crémone pompier sur semi-fixe. Compris capotage en aluminium laqué, isolé et étanche, dans les angles entre éléments de murs rideaux. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p>
6.1.1.6	<p>Localisation : - <i>accès principal.</i></p> <p>Mur rideau 682+426/220</p> <p>Ensemble comprenant : - un ouvrant OF 93+43/220 ; - trois coulissants 107+107/220 ; - des parties fixes. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Ouverture des vantaux OF à 180°. Ferme-portes et sélecteur de fermeture. Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal. Crémone pompier sur semi-fixe. Compris capotage en aluminium laqué, isolé et étanche, dans les angles entre éléments de murs rideaux. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p>
6.1.1.7	<p>Localisation : - <i>réfectoire.</i></p> <p>Mur rideau 680/220</p> <p>Ensemble comprenant : - deux ouvrants OF 103+103/220 ; - des parties fixes. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Compris habillages complémentaires au droit des jonctions avec les cloisons et menuiseries intérieures. Ouverture des vantaux OF à 180°. Ferme-portes et sélecteur de fermeture. Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal. Crémone pompier sur semi-fixe. Compris capotage en aluminium laqué, isolé et étanche, dans les angles entre éléments de murs rideaux. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p>
6.1.1.8	<p>Localisation : - <i>ALSH (groupe 1).</i></p> <p>Ensemble 333/220 avec un coulissant à deux vantaux et une partie latérale fixe</p> <p>Ensemble vitré en deux parties : - un coulissant 105+105/220 ; - un fixe. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

CCTP - Lot n°6 MENUISERIE
S. V. Animateur Economiste de l'Éducation

BOIS ALUMINIUM SERRURERIE

BOIS ALUMINIUM SERRURERIE

BOIS ALUMINIUM SERRURERIE

BOIS ALUMINIUM SERRURERIE

Code	Désignation
6.1.1.9	<p>Localisation : - animation motricité ; - Soleils.</p> <p>Ensemble 335/220 fixe Ensemble vitré fixe toute hauteur. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Localisation : - Toumesols.</p>
6.1.1.10	<p>Ensemble 141/298 avec un ouvrant OF à un vantail, une partie fixe et une imposte fixe Ensemble vitré en trois parties : - un ouvrant OF 93/235 ; - un fixe latéral ; - une imposte fixe vitrée filante. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Ouverture du vantail OF à 180°. Ferme-porte. Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm. Localisation : - dégagement du bâtiment existant.</p>
6.1.1.11	<p>Ensemble 185/298 avec un ouvrant OF à deux vantaux et une imposte fixe Ensemble vitré en deux parties : - un ouvrant OF 93+83/235 ; - une imposte fixe vitrée filante. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Ouverture des vantaux OF à 180°. Ferme-portes et sélecteur de fermeture. Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal. Crémone pompier sur semi-fixe. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm. Localisation : - ALSH groupe 2.</p>
6.1.1.12	<p>Ensemble 142/220 avec un ouvrant OF à deux vantaux Ensemble vitré avec un ouvrant OF 93+43/220. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage clair. Ouverture des vantaux OF à 180°. Ferme-portes et sélecteur de fermeture. Bouton moleté côté intérieur et bec de canne sur vantail principal. Crémone pompier sur semi-fixe. Élément visuel en bande type film collé, formant contraste sur les vitrages, respectivement à 110 et 160 cm. Localisation : - dégagement office - poubelles.</p>
6.1.2	<p>R+1 ET R+2</p>
6.1.2.1	<p>Mur rideau 190/650 Ensemble comprenant : - des parties fixes ; - continu sur les deux niveaux. Calepinage suivant plan architecte. Vitrage B. Vitrage coloré. Compris isolation complémentaire en partie haute, contre la poutre bois lamellé collé et l'acrotère. Compris complément d'isolation en pied, au droit du relevé d'étanchéité. Localisation : - aux deux extrémités des circulations des R+1 et R+2 de l'extension.</p>

Code	Désignation
6.1.3	DIVERS
6.1.3.1	Bandeau DAS
	<p>Fourniture et pose d'un bandeau DAS, compatible avec le contrôle d'accès, afin de maintenir la porte d'entrée fermée. Le type de bandeau sera adapté au type de porte (porte à deux vantaux OF ou porte coulissante). Bandeau DAS conforme aux normes de la série NF 61-93x. Compris interrupteur pour décondamner le bandeau et ouvrir la porte depuis l'intérieur, dans badge. Cet interrupteur sera à intégrer dans un des montants de la porte. Boîtier vert pour commande d'ouverture manuelle, installé à proximité de la porte, qui déverrouillera également le bandeau DAS commandé par le contrôle d'accès. Localisation : - rez-de-chaussée : accès principal au hall.</p>
6.1.3.2	Plus-value pour dispositif anti-pince-doigts porte 1 vantail
	<p>Dispositif anti-pince doigts, toute hauteur sur chaque porte et de chaque côté des vantaux. Localisation : - toutes les portes extérieures à un vantail, situées dans les ouvrages aluminium ci-avant (sauf zones techniques non accessibles aux enfants).</p>
6.1.3.3	Plus-value pour dispositif anti-pince-doigts portes 2 vantaux
	<p>Dispositif anti-pince doigts, toute hauteur sur chaque porte et de chaque côté des vantaux. Localisation : - toutes les portes extérieures à deux vantaux, situées dans les ouvrages aluminium ci-avant (sauf zones techniques non accessibles aux enfants).</p>
6.2	SERRURERIE
6.2.1	CHASSIS DE DESENFUMAGE
	<p>Tous les ouvrages métalliques seront livrés avec la finition atelier ou usine suivante : 1 sablage, 1 couche époxyde zinc et silicate, 1 couche époxydique vinylique, 1 couche polyuréthane, épaisseurs suivant fiches fabricant ; teinte RAL au choix de l'architecte.</p>
6.2.1.1	Châssis de Désenfumage basculant à un vantail : 115/115
	<p>Châssis basculant à un vantail, servant de désenfumage en partie haute de la cage d'escalier. Ouverture sur l'extérieur. Vitrage B. Bavette recouvrant intégralement l'appui. Equipement pour désenfumage, par commande à distance pneumatique comprenant : - vérins éjecteur pneumatique ; - manoeuvre par coffret CO2, mis en place au niveau bas. Compris cartouches de recharge, tube cuivre sous gaine de protection avec colliers, raccords, ... ; - treuil mécanique avec déclenchement pneumatique pour refermeture du châssis, mis en place à proximité du châssis. Compris câble sous gaine de protection, colliers, poulies, ressorts, ... Il sera fourni à l'architecte et au contrôleur technique, les PV d'essai de cette commande. Localisation : - cage d'escalier dans l'existant.</p>
6.2.1.2	Châssis de Désenfumage à deux vantaux : 100/160
	<p>Châssis ouvrant à deux vantaux, servant de désenfumage en partie haute de la cage d'escalier. Ouverture sur l'extérieur. Vitrage B. Bavette recouvrant intégralement l'appui. Equipement pour désenfumage, par commande à distance pneumatique comprenant : - vérins éjecteur pneumatique ; - manoeuvre par coffret CO2, mis en place au niveau bas. Compris cartouches de recharge, tube cuivre sous gaine de protection avec colliers, raccords, ... ; - treuil mécanique avec déclenchement pneumatique pour refermeture du châssis, mis en place à proximité du châssis. Compris câble sous gaine de protection, colliers, poulies, ressorts, ... Il sera fourni à l'architecte et au contrôleur technique, les PV d'essai de cette commande. Localisation : - cage d'escalier dans l'extension.</p>
6.2.2	VERRIERES
	<p>La structure principale support est constituée par la charpente bois en fermettes industrialisées pour la verrière dans la toiture et en pannes bois lamellé collé pour les verrières au-dessus des pergolas. <u>L'entreprise devra toutes les ossatures métalliques complémentaires pour se fixer sur ces éléments.</u></p>
6.2.2.1	Verrière carré dans la couverture
	<p>Fourniture et pose d'un verrière en profilés aluminium drainants (récupération des eaux de condensation et des éventuelles eaux d'infiltration) à rupture de pont thermique. Finition atelier ou usine suivante : 1 sablage, 1 couche époxyde zinc et silicate, 1 couche époxydique vinylique, 1 couche polyuréthane, épaisseurs suivant fiches fabricant ; teinte RAL au choix de l'architecte. Double vitrage isolant à faible émissivité de 38 mm d'épaisseur 11.0+16+11.0 mm : deux glaces feuilletées type 55.2 enfermant un vide d'air</p>

Code	Désignation
	<p>rempli à l'argon, épaisseur 16 mm minimum à mettre en œuvre. Face extérieure traitée COOL LITE XTREM de Saint Gobain ou techniquement équivalent. Profilés spécial verrière type système FW 50+ Verrière de Schüco ou techniquement équivalent, sous avis technique du CSTB ou agrément technique européen et son document d'application technique du CSTB, en cours de validité. Calepinage suivant plans et détails architecte. Compris en complément des éléments vitrés et de leurs encadrements : - traverses hautes, basses et intermédiaires, pannes, sablières, faitières, ... ; - traverses longitudinales, chevrons, ... ; - complément de structure, à la structure bois de la charpente en fermettes ; - ... Compris tous les éléments de jonctions avec la couverture, pour assurer une étanchéité parfaite à l'eau et à l'air (plages, bandes solin, rives, bavettes, rejets d'eau, recouvrements, couvertines sur les têtes de murs, ...). Toutes sujétions d'étanchéité pour éviter les remontées d'eaux.</p> <p>Caractéristiques thermiques et acoustiques de cette verrière : - Uw = 1,50 W/m².K ; - Sw hiver > 0,40 ; - Sw été = 0,50 ; - TL = 0,60 ; - Ra > 30 dB ; - Li < 60 dB.</p>
6.2.3	<p>PORTES ACIER LAQUE</p> <p>Tous les ouvrages métalliques seront livrés avec la finition atelier ou usine suivante : 1 sablage, 1 couche époxyde zinc et silicate, 1 couche époxydique vinylique, 1 couche polyuréthane, épaisseurs suivant fiches fabricant ; teinte RAL au choix de l'architecte.</p>
6.2.3.1	<p>Porte métallique isolante 93/220 à un vantail</p> <p>Porte ouvrant à la française à un vantail sans degré CF : - une huisserie en profil métallique ép. 20/10 compris bourrages ; - cornières soudables de scellement ; - barre d'écartement en partie basse ; - cache de protection pour empennage ; - vantail en double parement de tôle électrozinguée de 15/10 ; - double joint d'étanchéité périphérique ; - remplissage intérieur par panneaux en matériaux isolants incorporés entre les parements ; - 4 ou 5 paumelles à lames sur butée à billes ou pivots à billes ; - serrure avec cylindre sur organigramme, avec bouton moleté côté intérieur ; - poignées en acier laqué, teinte dito vantail ; - ferme-porte ; - bec de cane ; - Uw = 1.50 W/m².K.</p> <p>Localisation : - rangements extérieurs ; - Soleils ; - WC Soleils - Tournesols ; - dégagement vestiaires H/F.</p>
6.2.3.2	<p>Porte métallique isolante 93/230 à un vantail</p> <p>Porte ouvrant à la française à un vantail sans degré CF : - une huisserie en profil métallique ép. 20/10 compris bourrages ; - cornières soudables de scellement ; - barre d'écartement en partie basse ; - cache de protection pour empennage ; - vantail en double parement de tôle électrozinguée de 15/10 ; - double joint d'étanchéité périphérique ; - remplissage intérieur par panneaux en matériaux isolants incorporés entre les parements ; - 4 ou 5 paumelles à lames sur butée à billes ou pivots à billes ; - serrure avec cylindre sur organigramme, avec bouton moleté côté intérieur et déverrouillable depuis l'extérieur ; - poignées en acier laqué, teinte dito vantail ; - barre de tirage d'aide à la fermeture sur le vantail ; - bec de cane ; - Uw = 1.50 W/m².K.</p> <p>Localisation : - WC PMR.</p>
6.2.3.3	<p>Porte métallique isolante 93/220 à un vantail CF 1/2 h</p> <p>Porte ouvrant à la française à un vantail CF 1/2 h : - une huisserie en profil métallique ép. 20/10 compris bourrages ; - cornières soudables de scellement ; - barre d'écartement en partie basse ; - cache de protection pour empennage ; - vantail en double parement de tôle électrozinguée de 15/10 ; - double joint d'étanchéité périphérique ; - remplissage intérieur par panneaux en matériaux isolants incorporés entre les parements ; - 4 ou 5 paumelles à lames sur butée à billes ou pivots à billes ; - serrure avec cylindre sur organigramme ; - poignées en acier laqué, teinte dito vantail ;</p>

Code	Désignation
	- ferme-porte ; - bec de cane côté extérieur ; - barre anti-panique côté intérieur. Localisation : - <i>chaufferie, poubelles.</i>
6.2.3.4	Plus-value pour dispositif anti-pince-doigts porte 1 vantail Dispositif anti-pince doigts, toute hauteur sur chaque porte et de chaque côté des vantaux. Localisation : - <i>toutes les portes extérieures à un vantail, situées dans les ouvrages acier ci-avant (sauf zones techniques non accessibles aux enfants).</i>
6.2.4	GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES Tous les ouvrages métalliques seront livrés avec la finition atelier ou usine suivante : 1 sablage, 1 couche époxyde zinc et silicate, 1 couche époxydique vinylique, 1 couche polyuréthane, épaisseurs suivant fiches fabricant ; teinte RAL au choix de l'architecte.
6.2.4.1	Garde-corps droits (PSE 6) Fourniture, façon et pose de garde-corps de 1,02 m de hauteur à partir du support comprenant : - une lisse haute en tube Ø 60 mm ; - des barres verticales espacées de moins de 11 cm ; - une lisse basse ; - une plinthe ; - poteaux en fer plat, venant en fixation sur la lisse et liaisonnement avec le support. Compris toutes sujétions d'exécutions, de soudures, ... Les tubes seront bouchonnés aux extrémités. Les lisses hautes dépasseront de 30 cm des premières et dernières marches et seront facilement préhensibles. Compris continuité entre les garde-corps et les mains courantes de l'escalier intérieur. Dimensions et dimensionnement : suivant normes NF P 01-012 et 06-001. Finition dito entête chapitre. Localisation : - <i>terrasse accessible au R+1.</i>
6.2.4.2	Mains courantes en acier laqué Fourniture et pose de mains courantes en acier laqué : - hauteur comprise entre 80 et 100 cm ; - lisses haute et intermédiaire ; - dépassant de 30 cm des premières et dernières marches ; - facilement préhensibles ; - fixations au sol (ou sur escalier / dalle BA) via des potelets ; - de couleur contrastée par rapport au support ; - finition dito entête chapitre. Compris continuité entre les garde-corps et les mains courantes de l'escalier intérieur. Calepinage suivant plans architecte. Localisation : - <i>escalier intérieur.</i>
6.2.4.3	Double lisse de protection de fenêtres en acier laqué Fourniture, façon et pose de lisse horizontale en tube circulaire, fixations en extrémités sur platines compris toutes sujétions d'exécutions, de soudures, ... Forme suivant détail Architecte. Finition dito entête chapitre. Localisation : - <i>fenêtres au R+1 et R+2 du bâtiment existant.</i>
6.2.5	ESCALIER INTERIEUR EXISTANT <u>Nota : Diagnostic plomb avant travaux réalisés par AC Environnement agence Puy de Dôme, le 09/11/2020. Rapports référencés 002AC055919 (ancienne école d'Aigueperse) et 002AC057503 (bâtiments annexes).</u> Des revêtements contenant du plomb ont été mis en évidence. <u>Pour tous les éléments peints avec une peinture au plomb à démolir ou modifier et évacuer, leur évacuation devra être réalisée dans une déchetterie spécialisée. Les bons de dépôt seront à transmettre à l'architecte et au maître d'ouvrage. De plus, toutes les protections pour les personnes et l'environnement, au regard de la réglementation en vigueur, devront être prises par l'entrepreneur et comprises dans les prix unitaires.</u>
6.2.5.1	Mise aux normes de garde-corps d'escalier existant Révision et mise aux normes de garde-corps existants en fer forgé, finition à peindre, suivant détails de l'architecte comprenant mains courantes, lisses, barreaudages, remplissage, poteaux, ... 1.00 m de hauteur minimum à partir du support, sur les paliers et 90 cm en partie rampante. Compris dépose et évacuation du remplissage en plexiglas. Révision, façonnage, soudure, rescelllement, ... Dimensions et dimensionnement : suivant normes NF P 01-012 et 06-001. Localisation : - <i>garde-corps dans la cage d'escalier existante (paliers et escaliers), sur toute la hauteur de la cage.</i>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

CCTP - Lot n°6 MENUISERIE

Code	Désignation
6.2.6	STORES EXTERIEURS MOTORISES
	NOTAS : - tous les profils de bonne finition entre les caissons de stores et les parements muraux sont à la charge de l'entreprise ; - il sera prévu une commande par store et une commande commune pour tous les stores motorisés de chaque local.
	Fourniture et pose de stores extérieurs en toile type screen classement au feu M1 : - panneau avec bords verticaux renforcés assurant une grande résistance à la déchirure. Bas de toile renforcé par une traverse finale incorporée dans un ourlet du panneau, teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant ; - mécanisme par axe d'enroulement et manœuvre électrique par moteur d'encombrement permettant le logement dans un caisson en tôle d'acier laqué à prévoir au titre du présent article ; - guidage latéraux par coulisses disposées sur les dormants des menuiseries. - manœuvre électrique avec motorisation par motoréducteur incorporé dans l'axe, homologué NF électricité selon les normes françaises, solution radio, comprenant : + moteur 220 V, + ce moteur devra répondre aux critères suivants : arrêts hauts et bas intégrés au motoréducteur et réglables par molette, + commandes radio (emplacements à voir avec le maître d'ouvrage). - le raccordement électrique du moteur est à la charge du présent lot. Ce raccordement se fera sur l'alimentation laissée en attente au droit du caisson par le lot Electricité. Il sera prévu une alimentation électrique par ensemble menuisé, charge au présent lot de réaliser le ou les raccordements du et des stores sur chacune des alimentations correspondantes.
	Chaque store aura son moteur, soit par ensemble 1 store + 1 commande (+ 1 commande commune pour le local). Les dimensions indiquent la baie à occulter, l'entreprise devra adapter ces dimensions en fonction des fabrications des différents fournisseurs.
6.2.6.1	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 135/230
	Localisation : - ALSH (groupe 2).
6.2.6.2	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 114/197
	Localisation : - ALSH (groupe 2).
6.2.6.3	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 100/180
	Localisation : - salle d'activité Soleils.
6.2.6.4	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 127/194
	Localisation : - ALSH (groupe 3).
6.2.6.5	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 108/194
	Localisation : - ALSH (groupe 3).
6.2.6.6	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 114/194
	Localisation : - ALSH (groupe 3).
6.2.6.7	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 100/160
	Localisation : - animateurs (R+1).
6.2.6.8	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 133/180
	Localisation : - ALSH (groupe 4).
6.2.6.9	Store extérieur motorisé sur ensemble vitré : 118/180
	Localisation : - ALSH (groupe 4).
6.2.7	DIVERS
	Tous les ouvrages métalliques seront livrés avec la finition atelier ou usine suivante : 1 sablage, 1 couche époxyde zinc et silicate, 1 couche époxydique vinylique, 1 couche polyuréthane, épaisseurs suivant fiches fabricant ; teinte RAL au choix de l'architecte.
6.2.7.1	Grilles de VB et VH : 200/200 mm
	Fourniture et pose de grilles de ventilation en acier laqué, comprenant cadre, contre-cadre, remplissage en ventelles pour aération du local. Fixation sur parois par scellement et vissage.
	Localisation : - chaufferie.

Code	Désignation
6.2.7.2	<p>Grande grille à vantaux ferronnés : 350/360</p> <p>Exécution d'une grille à vantaux ferronnés, en fer forgé, finition dito entête chapitre, calepinage suivant détails de l'architecte comprenant lisses, barreaudages, remplissage, poteaux, ... Poignée et serrure avec cylindre sur organigramme pour le vantail principal. Vantail semi-fixe avec béquille en pied et sabot chevillé dans le seuil existant.</p> <p>Fourniture, façonnage, soudure, scellement, mise en œuvre, ... Localisation : - grande grille dans le mur d'enceinte sur la Grande Rue.</p>
6.2.7.3	<p>Portillon à vantaux ferronnés : 135/230</p> <p>Exécution d'un portillon à vantaux ferronnés, en fer forgé, finition dito entête chapitre, calepinage suivant détails de l'architecte comprenant lisses, barreaudages, remplissage, poteaux, ... Poignée et serrure avec cylindre sur organigramme pour le vantail principal. Vantail semi-fixe avec béquille en pied et sabot chevillé dans le seuil existant.</p> <p>Fourniture, façonnage, soudure, scellement, mise en œuvre, ... Localisation : - portillon dans le mur d'enceinte sur la Grande Rue.</p>
6.2.7.4	<p>Panneaux d'affichage mural extérieur</p> <p>Fourniture et pose de panneaux d'affichage mural extérieur, étanche à l'eau. Panneaux d'affichage 6 feuilles. Fond en acier laqué blanc (pour pose aimants). Encadrement périphérique en aluminium anodisé ou laqué, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant. Fermeture par verre trempé et serrure à clé. Systeme adapté pour l'extérieur. Y compris cadre support métallique ou bois dans l'épaisseur du bardage. Localisation : - accès principal.</p>
6.2.7.5	<p>Boîtes aux lettres</p> <p>Fourniture et pose de boîtes aux lettres simple entrée, modèle sur pied en acier galvanisé en limite de propriété, ht d'implantation suivant prescriptions de La Poste. Modèle antivandalisme agréé par LA POSTE, largeur 260 mm. Ouverture à la française, porte étiquette affleurant. Fermeture simple point. Ouverture pour pose de grosses lettres. Portes étiquettes pour afficher le nom des entités. Coloris au choix du Maître d'Ouvrage sur proposition de l'Architecte dans la gamme. Scellement du pied dans un plot de gros béton (à la charge du présent lot). Hauteur des fentes comprise entre 900 et 1300 mm du sol. Localisation : - dans les espaces verts, en limite de propriété.</p>
6.2.7.6	<p>Enseigne</p> <p>Matière DIBON ou équivalent ép. adaptée suivant dimensions, substrat rigide appartenant à la catégorie de matériau «Panneaux Composite Aluminium». Structure en sandwich où deux plaques d'aluminium sont thermoliées à une plaque centrale de polyéthylène solide. Le matériau devra présenter les caractéristiques suivantes : - inoxydable, imputrescible, résiste à la corrosion, aux UV et aux chocs.</p> <p>Teinte suivant indication des plans de façades. Fixation sur les façades par taquets ou pattes.</p> <p>"ESPACE ENFANCE JEUNESSE" Localisation : - sur le bâtiment.</p>
6.2.7.7	<p>Signalétique</p> <p>Panneau de signalétique d'entrée, fixés sur le mur à ossature bois enduit. Calepinage suivant plan architecte. Indications des noms des entités, horaires, ... Localisation : - panneau de signalétique contre le mur extérieur, à l'entrée au droit de l'accès principal.</p>

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



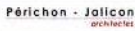
ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr



Lot n°7

MENUISERIES BOIS

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Sommaire

MENUISERIES EXTERIEURES VITREES BOIS.....	75
CHASSIS AVEC OUVRANTS A LA FRANCAISE.....	75
CHASSIS AVEC OUVRANTS OSCILLO-BATTANTS.....	76
CHASSIS FIXES - VITRAGE EMALIT.....	76
VOLETS BOIS EXTERIEURS PERSIENNES.....	76
STORES INTERIEURS MANUELS.....	77
BLOCS PORTES INTERIEURS.....	78
BLOCS PORTES CF 1/2 H.....	78
BLOCS PORTES PF 1/2 H	79
BLOCS PORTES ÂME PLEINE.....	80
PORTES ET CHÂSSIS VITRES INTERIEURS EN BOIS MASSIF.....	81
DIVERS.....	82
HABILLAGES BOIS.....	83
MUR MOBILE.....	83
CLOISONS PREFABRIQUEES.....	84
PLACARDS.....	84
PORTES DE PLACARD.....	84
RAYONNAGES.....	85
SIGNALÉTIQUE.....	85
MOBILIER.....	86
DIVERS.....	89

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.1	<p>MENUISERIES EXTERIEURES VITREES BOIS</p> <p>Menuiserie en bois durable de première qualité, finition atelier en couleur type Nabocco ou équivalent. Vitrage type A. Bois traité classe III. Calepinage suivant plan de l'architecte.</p> <p>Constitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cadre dormant ; - ouvrant : du type à recouvrement avec carreaux posés avec parecloses ; - appui pour les fenêtres, tablette intérieure larg. 0.10 m environ ; - moulures 2 faces sur montants et traverses ; - fourniture et pose de crémonne en applique, gâches ; - ferrage ; - poignées intérieures ; - un échantillonnage sera proposé à l'agrément du maître d'ouvrage ; - happes ou pattes de fixation protégées contre la corrosion ; - joint d'étanchéité entre dormant et tableau par mastic de 1ère catégorie (5 x 8 mm minimum) ; - impression des feuillures par film bouche pores avant pose. <p>Finition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - finition en atelier type Nabocco ou équivalent, destinée aux ouvrages bois extérieurs ; - traitement, pré-finition et finition appliqués en usine sur des profils de bois sélectionnés, suivant un référentiel très strict, pour garantir la longévité des produits bois ; - garantie 10 ans ; - respect de l'environnement ; - conforme à la norme NFT 36-001 ; - coloris au choix de l'architecte. <p>Pose en ébrasement compris sujétions de calfeutrements intérieurs et extérieurs.</p> <p>Les menuiseries seront fournies vitrées.</p> <p>Dans les murs à ossature bois des constructions neuves, tous les ensembles vitrés seront munies d'une bavette recouvrant l'appui et le mur dans son intégralité, en formant goutte d'eau, en tôle d'acier laquée ton RAL au choix de l'architecte, ép. 7.5/10, comprenant tous ouvrages accessoires tels que cornières de fixation, équerres, joints Compriband.</p> <p>Caractéristiques thermiques et acoustiques des menuiseries extérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Uw = 1,50 W/m².K ; - Sw hiver > 0,40 ; - Sw été = 0,50 ; - TL = 0,60 ; - Ra > 30 dB.
7.1.1	<p>CHASSIS AVEC OUVRANTS A LA FRANCAISE</p>
7.1.1.1	<p>Dimensions 88/120 OF 1 vantail</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : bâtiment existant.</p>
7.1.1.2	<p>Dimensions 64/115 OF à 1 vantail</p> <p>Localisation : - combles : bâtiment existant.</p>
7.1.1.3	<p>Dimensions 135/230 OF à 2 vantaux</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : bâtiment existant.</p>
7.1.1.4	<p>Dimensions 114/197 OF à 2 vantaux</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : bâtiment existant.</p>
7.1.1.5	<p>Dimensions 127/194 OF à 2 vantaux</p> <p>Localisation : - R+1 : bâtiment existant.</p>
7.1.1.6	<p>Dimensions 108/194 OF à 2 vantaux</p> <p>Localisation : - R+1 : bâtiment existant.</p>
7.1.1.7	<p>Dimensions 114/193 OF à 2 vantaux</p> <p>Localisation : - R+1 : bâtiment existant.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.1.1.8	Dimensions 97/193 OF à 2 vantaux Localisation : - R+1 : bâtiment existant.
7.1.1.9	Dimensions 133/180 OF à 2 vantaux Localisation : - R+2 : bâtiment existant.
7.1.1.10	Dimensions 118/180 OF à 2 vantaux Localisation : - R+2 : bâtiment existant.
7.1.1.11	Dimensions 119/183 OF à 2 vantaux Localisation : - R+2 : bâtiment existant.
7.1.1.12	Dimensions 103/180 OF à 2 vantaux Localisation : - R+2 : bâtiment existant.
7.1.1.13	Dimensions 135/108 OF à 2 vantaux Localisation : - combles : bâtiment existant.
7.1.1.14	Dimensions 120/110 OF à 2 vantaux Localisation : - combles : bâtiment existant.
7.1.2	CHASSIS AVEC OUVRANTS OSCILLO-BATTANTS
7.1.2.1	Dimensions 100/180 OB 2 vantaux Localisation : - rez-de-chaussée : tous les châssis OB dans l'extension.
7.1.2.2	Dimensions 100/150 OB 2 vantaux Localisation : - R+1 : cage d'escalier de l'extension.
7.1.2.3	Dimensions 100/160 OB 2 vantaux Localisation : - R+1 : tous les autres châssis OB dans l'extension.
7.1.3	CHASSIS FIXES - VITRAGE EMALIT
7.1.3.1	Dimensions 167/140 Localisation : - bâtiment existant, R+1 de la petite partie.
7.1.3.2	Dimensions 87/136 Localisation : - bâtiment existant, R+1 de la petite partie.
7.1.3.3	Dimensions 60/70 Localisation : - bâtiment existant, R+1 de la petite partie.
7.1.3.4	Dimensions Ø 50 Localisation : - bâtiment existant, R+1 de la petite partie.
7.2	VOLETS BOIS EXTERIEURS PERSIENNES Fourniture et pose de volets bois durable de première qualité, finition atelier en couleur type Nabocco ou équivalent : - composés d'éléments de 28 mm d'épaisseur ; - bois traité classe III ; - volets persiennés ; - alaise en partie supérieure et inférieures ; - ferrage avec peinture acier bichromate, gonds à sceller, arrêt haut et bas ; - fermeture par espagnolette en aluminium anodisé ; - arrêtoirs à bascule vissés dans maçonnerie après réalisation des enduits. Finition : - finition en atelier type Nabocco ou équivalent, destinée aux ouvrages bois extérieurs ; - traitement, pré-finition et finition appliqués en usine sur des profils de bois sélectionnés, suivant un référentiel très strict, pour garantir la longévité des produits bois ; - garantie 10 ans ; - respect de l'environnement ; - conforme à la norme NFT 36-001 ;

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.2.1	<p>- coloris au choix de l'architecte. Dimensions 135/108 à 2 vantaux Localisation : - <i>combles.</i></p>
7.2.2	<p>Dimensions 114/120 à 2 vantaux Localisation : - <i>combles.</i></p>
7.3	<p><u>STORES INTERIEURS MANUELS</u> NOTA : tous les profils de bonne finition entre les caissons de stores et les parements muraux sont à la charge du présent lot.</p>
7.3.1	<p>Store intérieur sur ensemble vitré : 333/220 Fourniture et pose de stores intérieurs en toile screen classement au feu M1 : - panneau avec bords verticaux renforcés assurant une grande résistance à la déchirure ; - bas de toile renforcé par une traverse finale incorporée dans un ourlet du panneau ; - teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, type Ferrari ou équivalent ; - mécanisme de manoeuvre manuelle par treuil, dans un caisson en tôle d'acier laqué à prévoir au titre du présent article ; - guidages latéraux par coulisses. Caissons et coulisses intégrés dans les doublages, suivant détails architecte. Localisation : - <i>salle d'activité Soleils, animation motricité.</i></p>
7.3.2	<p>Store intérieur sur ensemble vitré : 100/180 Fourniture et pose de stores intérieurs en toile screen classement au feu M1 : - panneau avec bords verticaux renforcés assurant une grande résistance à la déchirure ; - bas de toile renforcé par une traverse finale incorporée dans un ourlet du panneau ; - teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, type Ferrari ou équivalent ; - mécanisme de manoeuvre manuelle par treuil, dans un caisson en tôle d'acier laqué à prévoir au titre du présent article ; - guidages latéraux par coulisses. Caissons et coulisses intégrés dans les doublages, suivant détails architecte. Localisation : - <i>alcôves du multi-accueil, graines, biberonnerie.</i></p>
7.3.3	<p>Store intérieur sur ensemble vitré : 170/220 Fourniture et pose de stores intérieurs en toile screen classement au feu M1 : - panneau avec bords verticaux renforcés assurant une grande résistance à la déchirure ; - bas de toile renforcé par une traverse finale incorporée dans un ourlet du panneau ; - teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, type Ferrari ou équivalent ; - mécanisme de manoeuvre manuelle par treuil, dans un caisson en tôle d'acier laqué à prévoir au titre du présent article ; - guidages latéraux par coulisses. Caissons et coulisses intégrés dans les doublages, suivant détails architecte. Localisation : - <i>Tournesols.</i></p>
7.3.4	<p>Store intérieur manuel sur ensemble vitré - type Store Skid : 100/220 Fourniture et pose de stores intérieurs, type Store Skid, en toile type screen classement au feu M1 : - panneau avec bords verticaux renforcés assurant une grande résistance à la déchirure. Bas de toile renforcé par une traverse finale incorporée dans un ourlet du panneau, teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant ; - mécanisme par axe d'enroulement et manoeuvre manuel permettant le logement dans un caisson en tôle d'acier laqué à prévoir au titre du présent article ; - guidage latéraux par coulisses disposées sur les dormants des menuiseries. Les dimensions indiquent la baie à occulter, l'entreprise devra adapter ces dimensions en fonction des fabrications des différents fournisseurs. Localisation : - <i>sur le vantail de la porte extérieure des Tournesols, à côté du store ci-dessus.</i></p>
7.3.5	<p>Store intérieur manuel sur ensemble vitré - type Store Skid : 93+83/235 Fourniture et pose de stores intérieurs, type Store Skid, en toile type screen classement au feu M1 : - panneau avec bords verticaux renforcés assurant une grande résistance à la déchirure. Bas de toile renforcé par une traverse finale incorporée dans un ourlet du panneau, teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant ; - mécanisme par axe d'enroulement et manoeuvre manuel permettant le logement dans un caisson en tôle d'acier laqué à prévoir au titre du présent article ; - guidage latéraux par coulisses disposées sur les dormants des menuiseries. Les dimensions indiquent la baie à occulter, l'entreprise devra adapter ces dimensions en fonction des fabrications des différents fournisseurs. Localisation : - <i>sur les deux vantaux de la porte extérieure de la salle ALSH (groupe 2).</i></p>

Code	Désignation
7.4	<p>BLOCS PORTES INTERIEURS</p> <p>Nota concernant toutes les menuiseries intérieures, sauf précisions contraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - affaiblissement acoustique : Ra > 27 dB ; - hauteur des poignées du rez-de-chaussée : 130 cm ; - numérotation et classement feu et / ou acoustique, des menuiseries intérieures par plaques (15 x 40 mm) vissés sur le dormant de la menuiserie, portant le numéro du local concerné par gravage.
7.4.1	<p>BLOCS PORTES CF 1/2 H</p> <p>L'entrepreneur doit la fourniture et pose des huisseries dans son lot. Il fera les démarches nécessaires auprès de l'entreprise de PLATRERIE pour la ventilation des huisseries à poser dans les différentes parois en fonction des épaisseurs. En tout état de cause le présent lot reste seul responsable des conséquences d'une mauvaise mise en œuvre des huisseries. Ensemble huisserie+porte sous Avis Technique avec PV en cours de validité.</p> <p>Fourniture et pose d' huisserie bois à recouvrement pour cloison de distribution ou en applique de murs avec bourrages sur parois compris calfeutremements. Huisseries pour portes type à rives droites avec joints intumescents.</p> <p>Vantail constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cadre en bois dur ; - fourniture et pose de panneaux prépeints isogyl sur les parements de vantaux ; - toutes les alaises de chants seront traitées en bois dur finition verni ; - une âme constituée par un panneau de particules agglomérés de 40 mm d'épaisseur et de masse volumique 550 kg/m3 minimum ; - 1 butée caoutchouc à monture laiton par vantail ; - 4 paumelles acier 140/80 mm ; - joint intumescent ; - ferme-porte en aluminium laqué ton RAL au choix, CF 1/2 H, sur chaque vantail, à glissière ; - sélecteur de fermeture pour les portes à deux vantaux ; - serrure 1 point avec cylindre à clés incopiables, bouton moleté d'ouverture intérieure ; - garniture (poignées et plaques), en aluminium coloré masse avec béquilles lg 135 mm, diamètre 20 mm, grandes plaques de type adaptées à l'entrée de clés ; - crémone pompier sur le vantail semi-fixe des portes à deux vantaux.
7.4.1.1	<p>Dimensions 83/190 isolante</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - R+2 : + accès aux combles de petit bâtiment existant, depuis l'escalier existant.
7.4.1.2	<p>Dimensions 93/204 isolante</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - combles : + combles existants / escalier existant.
7.4.1.3	<p>Dimensions 93/204</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - R+2 : + rangement, escalier existant ; - R+1 : + rangement, escalier existant ; - rez-de-chaussée : + accès cave, rangements, local technique, accès escalier existant, poussettes, buanderie, poubelles, ménage, office / vestiaires.
7.4.1.4	<p>Dimensions 103/204 + plaques de protection inox</p> <p>Plaques de métalliques de protection inox en partie basse de la porte, des deux côtés, sur 60 cm de haut environ.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + office / dégagement.
7.4.1.5	<p>Dimensions 113/204 + plaques de protection inox</p> <p>Plaques de métalliques de protection inox en partie basse de la porte, des deux côtés, sur 60 cm de haut environ.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + office / réfectoire
7.4.1.6	<p>Dimensions 73+73/204 + oculus</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - R+1 : + rangement animateurs.
7.4.1.7	<p>Dimensions 73+73/204 + oculus</p> <p>Fermeture par carré.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + placard électrique.

Code	Désignation
7.4.1.8	<p>Dimensions 83+83/204</p> <p>Fermeture par carré.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + locaux techniques.
7.4.1.9	<p>Dimensions 93+53/204</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + rangement.
7.4.1.10	<p>Dimensions 93+53/204 + oculus</p> <p>Oculus en partie haute.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - R+2 : + escalier / circulation ; - R+1 : + escalier / circulation ; - rez-de-chaussée : + escalier / circulation.
7.4.1.11	<p>Dimensions 93+93/204</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + rangement.
7.4.1.12	<p>Dimensions 103+103/204</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + local technique (réfectoire).
7.4.2	<p>BLOCS PORTES PF 1/2 H</p> <p>L'entrepreneur doit la fourniture et pose des huisseries dans son lot. Il fera les démarches nécessaires auprès de l'entreprise de PLATRERIE pour la ventilation des huisseries à poser dans les différentes parois en fonction des épaisseurs. En tout état de cause le présent lot reste seul responsable des conséquences d'une mauvaise mise en œuvre des huisseries. Ensemble huisserie+porte PF 1/2 h sous Avis Technique avec PV en cours de validité.</p> <p>Fourniture et pose d'huisserie en bois européen à recouvrement pour cloison de distribution ou en applique de murs avec bourrages sur parois compris calfeutremments.</p> <p>Vantail constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cadre en bois dur ; - fourniture et pose de panneaux prépeints isogyl sur les parements de vantaux ; - toutes les alaises de chants seront traitées en bois dur finition verni ; - une âme constituée par un panneau de particules agglomérés de 40 mm d'épaisseur et de masse volumique 550 kg/m3 minimum ; - détalonnement suivant demande lot chauffage - ventilation ; - 1 butée caoutchouc à monture laiton par vantail ; - 4 paumelles acier 140/80 mm ; - serrure 1 point avec cylindre à clés incopiables, bouton moleté d'ouverture intérieure ; - bec de cane ; - crémone pompier pour le semi-fixe des portes à deux vantaux ; - garniture (poignées et plaques), en aluminium coloré masse avec béquilles lg 135 mm, diamètre 20 mm, grandes plaques de type adaptées à l'entrée de clés.
7.4.2.1	<p>Dimensions 93/204 acoustique Rw+C > 38 dB</p> <p>Suivant ci-dessus mais avec PV affaiblissement acoustique, Rw+C > 38 dB.</p> <p>Tous les blocs portes acoustiques seront équipés de joints sur les quatre côtés y compris au sol. Les plinthes automatiques sont exclues ainsi que tout autre système de joint qui froterait sur le sol après l'ouverture.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : + dortoir.
7.4.2.2	<p>Dimensions 93/204 acoustique Rw+C > 32 dB</p>

Code	Désignation
	<p>Suivant ci-dessus mais avec PV affaiblissement acoustique, Rw+C > 32 dB.</p>
7.4.3	<p>Tous les blocs portes acoustiques seront équipés de joints sur les quatre côtés y compris au sol. Les plinthes automatiques sont exclues ainsi que tout autre système de joint qui froterait sur le sol après l'ouverture.</p> <p>Localisation : - R+1 : + animateurs ; - rez-de-chaussée : + bureau, ALSH groupe 2 / dégagement .</p>
	<p>BLOCS PORTES ÂME PLEINE</p> <p>L'entrepreneur doit la fourniture et pose des huisseries dans son lot. Il fera les démarches nécessaires auprès de l'entreprise de PLATRERIE pour la ventilation des huisseries à poser dans les différentes parois en fonction des épaisseurs. En tout état de cause le présent lot reste seul responsable des conséquences d'une mauvaise mise en œuvre des huisseries. Ensemble huisserie+porte sous Avis Technique avec PV en cours de validité.</p>
	<p>Fourniture et pose d'huisserie en bois européen à recouvrement pour cloison de distribution ou en applique de murs avec bourrages sur parois compris calfeutrements.</p>
	<p>Huisseries pour portes type à rives droites.</p>
	<p>Vantail constitué : - un cadre en bois dur ; - fourniture et pose de panneaux prépeints isogyl sur les parements de vantaux ; - toutes les alaises de chants seront traitées en bois dur finition verni ; - une âme constituée par un panneau de particules agglomérés de 40 mm d'épaisseur ; - 1 butée caoutchouc à monture laiton par vantail ; - serrure 1 point avec cylindre à clés incopiables ; - garniture (poignées et plaques), en aluminium coloré masse avec béquilles lg 135 mm, diamètre 20 mm, grandes plaques de type adaptées à l'entrée de clés.</p>
7.4.3.1	<p>Dimensions 53/204</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : + placards alcôves.</p>
7.4.3.2	<p>Dimensions 73/204</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : + placards alcôves.</p>
7.4.3.3	<p>Dimensions 83/204</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : + placard WC.</p>
7.4.3.4	<p>Dimensions 93/204</p> <p>Localisation : - R+2 : + sanitaires / ALSH groupe 4 ; - R+1 : + sanitaires / ALSH groupe 3 ; - rez-de-chaussée : + circulation ALSH / WC, activités & jeux d'eau, vestiaires.</p>
7.4.3.5	<p>Dimensions 83/204 sanitaires</p> <p>Bec de cane à condamnation à mortaiser, avec bouton de condamnation et trou de décondamnation extérieur.</p> <p>Localisation : - R+2 : + WC ; - R+1 : + WC.</p>
7.4.3.6	<p>Dimensions 93/204 sanitaires</p> <p>Bec de cane à condamnation à mortaiser, avec bouton de condamnation et trou de décondamnation extérieur.</p> <p>Barre de tirage d'aide à la fermeture.</p> <p>Localisation : - R+2 : + WC HAND ; - R+1 : + WC HAND ; - rez-de-chaussée : + WC hall, WC HAND, douches.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.4.3.7	<p>Dimensions 93+33/204 + oculus Oculus en partie haute. Localisation : - rez-de-chaussée : + dégagement vestiaires / hall.</p>
7.4.3.8	<p>Dimensions 93+43/204 + oculus Oculus en partie haute. Localisation : - R+2 : + ALSH groupe 4 / circulation. - R+1 : + ALSH groupe 3 / circulation.</p>
7.4.3.9	<p>Dimensions 93+53/204 Localisation : - rez-de-chaussée : + réfectoire.</p>
7.4.3.10	<p>Dimensions 93+63/204 Localisation : - rez-de-chaussée : + animation motricité.</p>
7.4.4	<p>PORTES ET CHÂSSIS VITRES INTERIEURS EN BOIS MASSIF Menuiserie en bois massif clair de première qualité comprenant : - dimensions suivant ci-dessous en modules vitrés ; - cadre dormant et ouvrant devant recevoir un vitrage compris parclozes ; - pour les châssis, tablette périphérique reprenant l'épaisseur des cloisons ou murs ; - sujétions pour liaisonnement avec les huisseries des portes ; - happes ou pattes de fixation. L'ensemble fabriqué, mis en œuvre et ajusté. Tous profils de finitions et calfeutrements. Nota concernant toutes les ensembles bois vitrés intérieurs, sauf précisions contraires : - affaiblissement acoustique : Ra > 27 dB.</p>
7.4.4.1	<p>Châssis vitré 65/110 Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parclozes et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + WC Soleils - Tournesols.</p>
7.4.4.2	<p>Châssis vitré 114/157 Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parclozes et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + escalier existant.</p>
7.4.4.3	<p>Châssis vitré 120/200 Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parclozes et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + alcôve et ALSH groupe 2.</p>
7.4.4.4	<p>Châssis vitré 35+110+150*6+25/150 Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parclozes et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + vestiaires enfants.</p>
7.4.4.5	<p>Ensemble vitré 100/210, avec une porte 93/204 Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parclozes et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + WC Soleils - Tournesols ; - R+1 : + ALSH groupe 3 / circulation.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.4.4.6	<p>Ensemble vitré 134/233, avec une porte 93/204 et une partie fixe</p> <p>Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + ALSH groupe 2.</p>
7.4.4.7	<p>Ensemble vitré 165/210, avec une porte 93+53/204</p> <p>Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + hall / circulation multi-accueil.</p>
7.4.4.8	<p>Ensemble vitré 170/210, avec une porte 93/204</p> <p>Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + circulation ALSH / circulation multi-accueil.</p>
7.4.4.9	<p>Ensemble vitré 200/210, avec une porte 93+53/204</p> <p>Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + circulation ALSH / hall.</p>
7.4.4.10	<p>Ensemble vitré 310/210, avec une porte 93/204 et une partie fixe</p> <p>Vitrage sécurisé suivant entête chapitre, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + ALSG groupe 1 / circulation Rdc ALSH.</p>
7.4.4.11	<p>Ensemble vitré 175/210, avec une porte 93/204 et une partie fixe - Ra > 32 dB</p> <p>Vitrage sécurisé et phonique assurant un affaiblissement acoustique pondéré Rw+C au moins égal à 32 dB, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + salle du conseil communautaire / circulation Rdc ALSH.</p>
7.4.4.12	<p>Ensemble vitré 116+298/110+150/210+127/110, avec une porte 93/204 et des parties fixes - Ra > 32 dB</p> <p>Vitrage sécurisé et phonique assurant un affaiblissement acoustique pondéré Rw+C au moins égal à 32 dB, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + bureau direction.</p>
7.4.4.13	<p>Ensemble vitré 220/110+380/210, avec une porte 93/204 et des parties fixes - Ra > 32 dB</p> <p>Vitrage sécurisé et phonique assurant un affaiblissement acoustique pondéré Rw+C au moins égal à 32 dB, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + Graines.</p>
7.4.4.14	<p>Ensemble vitré toute hauteur 265+185/210, avec deux portes 93/204 et des parties fixes - Ra > 32 dB</p> <p>Vitrage sécurisé et phonique assurant un affaiblissement acoustique pondéré Rw+C au moins égal à 32 dB, y compris dépose et repose des parcloses et toutes sujétions de mise en œuvre. Calepinage suivant plan architecte. Localisation : - rez-de-chaussée : + Tourne sols - Soleils.</p>
7.4.5	DIVERS
7.4.5.1	<p>Plus-value pour oculus en partie haute et basse</p> <p>2 oculus par vantail (un en partie haute, un en partie basse avec le bas à moins de 50 cm du sol). Nota : les oculus disposeront des mêmes résistances au feu et acoustiques que les portes. Localisation : - toutes les portes non vitrées du rez-de-chaussée accueillant des enfants de moins de 6 ans, sauf les WC.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.4.5.2	<p>Plus-value pour dispositif anti-pince-doigts portes 1 vantail Dispositif anti-pince doigts, toute hauteur sur chaque porte et de chaque côté des vantaux. Localisation : - locaux accessibles aux enfants de moins de 6 ans.</p>
7.4.5.3	<p>Plus-value pour dispositif anti-pince-doigts portes 2 vantaux Dispositif anti-pince doigts, toute hauteur sur chaque porte et de chaque côté des vantaux. Localisation : - locaux accessibles aux enfants de moins de 6 ans.</p>
7.5	<p><u>HABILLAGES BOIS</u></p>
7.5.1	<p>Habillage acoustique mural en lames bois ajourées Fourniture et pose de lames bois ajourées (espacement inférieur à 8 mm pour les parties accessibles aux enfants). Lames en douglas corroyés 4 faces (pour rester brut, non verni), 40 mm x 20 mm. Compris ossature support et fixations au mur (tasseaux de 40 mm d'épaisseur). Compris habillages des tableaux au droit des ouvertures. Localisation : - tous les habillages acoustiques muraux en lames bois, toute hauteur.</p>
7.5.2	<p>Voile de verre acoustique Fourniture et pose d'une fibre minérale semi-rigide de 40 mm, avec voile de verre acoustique noir. Le voile aura une masse surfacique de 170 g/m² au minimum. Localisation : - derrière les habillages muraux ci-avant.</p>
7.6	<p><u>MUR MOBILE</u> Fourniture et pose d'un mur mobile composé d'éléments plans indépendants coulissant dans un rail supérieur, sans rail au sol et formant un mur. Type STYLIST de chez ALGAFLEX ou équivalent. Deux points d'accroche par panneaux. Rw + C = 50 dB Résistance au feu : EI 30. Fixation de l'ensemble à la poutrelle métallique ou à la poutre bois installées par le lot Charpente Bois / Ossature Bois. Panneaux à suspension double, coulissant dans un rail supérieur (sans guidage au sol), suivant le concept multidirectionnel de chez Algaflex, pour permettre un rangement des panneaux sur le côté (suivant plan architecte). Cadre : Cadre autoporteur constitué de profilés en aluminium anodisé naturel avec montants verticaux et traverses horizontales invisibles. Mécanisme : Permet le verrouillage des traverses mobiles hautes et basses par 1/3 de tour à l'aide d'une clé de manœuvre. Parement : Constitué de 2 plaques d'aggloméré haute densité de 16 mm d'épaisseur. Remplissage : Laine de roche haute densité classement au feu M0. Revêtement : Stratifié. Couleurs et motifs au choix du maître d'oeuvre, dans la gamme. Épaisseur : 119 mm. Chariot : 2 doubles galets en polymère autolubrifiants et très résistants à double sens de rotation assurant un déplacement souple et silencieux sans frottement. Rail : Rail en profilé aluminium semi-tubulaire à double lèvres de roulement. Les intersections de rail autorisent toutes les configurations, le changement de direction et de nombreuses possibilités de stockage sans utiliser de plaque tournante n'y d'aiguillage. Compris profilés de jonction entre les rails et les faux-plafonds et profilés de jonction entre les rails et la barrière phonique (les faux-plafonds et barrière phonique étant à la charge du lot Plâtrerie - Peinture - Faux-Plafonds). Compris profil de réception du mur mobile, suivant détail architecte.</p>
7.6.1	<p>Longueur 5.30 / 2.50 m ht Localisation : - rez-de-chaussée : Tournesols / Soleils.</p>
7.6.2	<p>Longueur 7.35 / 2.50 m ht Localisation : - rez-de-chaussée : ALSH groupe 1 / salle conseil communautaire.</p>
7.6.3	<p>Système de fixation du rail à la structure support</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
	<p>Le rail de déplacement des panneaux sera situé à une hauteur de 2.60 m environ. Le présent lot aura à sa charge toutes les pièces permettant une bonne fixation et stabilité de l'ensemble, depuis la poutrelle métallique ou la poutre bois (mise en oeuvre par le lot Charpente Bois). Les pièces comprendront notamment (liste non exhaustive) : des goujons d'ancrage, des tiges filetées pour suspendre l'ensemble, des plats métalliques, des cornières, des renforts en plats et profilés métalliques pour assurer la bonne stabilité et rigidité de l'ensemble, notamment pendant le déplacement des panneaux. Toutes ces pièces sont à la charge du présent lot. Le présent lot assurera le dimensionnement, la fourniture et la pose de ces éléments. Il devra faire parvenir au lot Charpente ses implantations et charges. Localisation : - fixation des rails des murs mobiles ci-dessus.</p>
7.7	<p>CLOISONS PREFABRIQUEES</p>
	<p>Réalisées en éléments finis du commerce, type France Equipement. Tous les éléments même stratifiés seront obligatoirement hydrofugés.</p> <p>CLOISONNEMENT Les meneaux et refends sont constitués de panneaux stratifiés double face compact épaisseur 10 mm, matériau autoportant et hydrofuge. Les panneaux ne devront présenter aucune saillie, source d'encrassement à terme. Aucun profilé en saillie ne sera toléré. Les performances des panneaux seront conformes à la norme NF T 54-301. Le coloris sera au choix des concepteurs dans la gamme (satiné). Garde au sol réglable minimum 100 mm. Ht totale 2 150 mm.</p> <p>PORTES De même type et hauteur que les panneaux, fermeture par verrou à doigt pivotant en inox avec voyant. Poignée ergonomique en acier inoxydable. Logos H/F sur les portes.</p> <p>QUINCAILLERIE DE MONTAGE Pièces au sol et au mur en acier inoxydable. Liaison entre cloisons et façades par bloc aluminium. Bandeau et raidisseur en aluminium anodisé. Visserie inviolable avec empreinte spéciale et traitement anti-vibrations.</p> <p>Les prix remis comprendront toutes les sujétions de mises en oeuvre et adaptations sur la structure porteuse. Ces cloisons seront fixées sur le sol et au mur.</p>
7.7.1	<p>Ensemble en panneaux compacts sur ossature acier inox</p>
	<p>1 façade cloison lg 2.00 m avec 3 portes 55. 2 cloisons séparatives lg 1.05 m. Localisation : - WC dans le bâtiment existant au rez-de-chaussée.</p>
7.7.2	<p>Ensemble en panneaux compacts sur ossature acier inox</p>
	<p>1 façade cloison lg 1.90 m avec 3 portes 50. 3 cloisons séparatives lg 0.70 m. Localisation : - WC dans l'espace Tournesols / Soleils au rez-de-chaussée.</p>
7.8	<p>PLACARDS</p>
7.8.1	<p>PORTES DE PLACARD</p>
	<p>Vantaux coulissants avec guidage en partie haute et roulement en partie basse pour les grandes largeurs. Vantaux composés de panneaux de 10 mm revêtus deux faces décors stratifiés au choix de l'architecte dans la gamme de coloris du fabricant. Les profils seront en acier galvanisé prélaqué garantis 10 ans anti-corrosion (couleur au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant) y compris rails haut et bas. Le rail supérieur aura une retombée de 45 mm avec joint creux formant ligne d'ombre avec le plafond, le guidage en partie haute des vantaux sera assuré par des balais de friction. Le mécanisme de roulement en partie basse sera équipé d'un système anti-déraillement et anti-talonnement, il permettra un réglage en hauteur et un rattrapage des faux aplombs éventuels des murs ou des cloisons. Compris profils verticaux de compensation en sapin, de la largeur des profilés des portes et de l'épaisseur de la plinthe.</p>
7.8.1.1	<p>de 95/250 ht</p>
	<p>Localisation : - rez-de-chaussée : buanderie.</p>
7.8.1.2	<p>de 110/250 ht</p>
	<p>Localisation : - rez-de-chaussée : dortoir.</p>
7.8.1.3	<p>de 115/250 ht</p>
	<p>Localisation : - rez-de-chaussée : activités & jeux d'eau.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.8.1.4	<p>de 150/250 ht Localisation : - rez-de-chaussée : bureau direction.</p>
7.8.1.5	<p>de 165/250 ht Localisation : - rez-de-chaussée : Soleils.</p>
7.8.1.6	<p>de 175/250 ht Localisation : - rez-de-chaussée : Tournesols.</p>
7.8.1.7	<p>de 225/250 ht Localisation : - R+1 : animateurs.</p>
7.8.1.8	<p>de 252/250 ht Localisation : - rez-de-chaussée : change Graines.</p>
7.8.1.9	<p>de 265/250 ht Localisation : - R+1 : ALSH groupe 3 ; - R+2 : ALSH groupe 4.</p>
7.8.1.10	<p>de 270/250 ht Localisation : - rez-de-chaussée : ALSH groupe 2.</p>
7.8.1.11	<p>de 293/250 ht Localisation : - rez-de-chaussée : salle conseil communautaire.</p>
7.8.2	<p>RAYONNAGES Localisation : - dans tous les placards : 5 rayonnages et 1 meneau tous les 50-60 cm par placard ; - rayonnages dans les locaux rangements : 5 rayonnages et 1 meneau tous les 50-60 cm.</p>
7.8.2.1	<p>Rayonnage placards et rangements Fourniture et pose de panneaux en aggloméré de bois, plaqué mélaminé blanc aux 2 faces, épaisseur 25 mm, alaise plastique collée sur chants, compris tasseaux de fixation, crémaillères, tablettage, ajustage, renforts de cloisons et doublages et tous détails de fixation. Consoles intermédiaires en acier tous les 50 cm au moins.</p>
7.8.2.2	<p>Tringle Fourniture et pose d'une tringle en acier chromé diamètre 30 mm sur colliers. Localisation : - 1 par placard, pour la partie penderie.</p>
7.9	<p>SIGNALETIQUE</p>
7.9.1	<p>Idéogrammes sur portes sanitaires Fourniture et pose de pictogramme sur porte. Teinte au choix dans la gamme. Dimensions 125/125 mm. Localisation : - WC et douches.</p>
7.9.2	<p>Idéogrammes sur porte TGBT Fourniture et pose de pictogramme sur porte . Logo international réglementaire "danger homme foudroyé". Localisation : - TGBT et placard électrique.</p>
7.9.3	<p>Ensemble porte-étiquette Dimensions 100/100 mm ép. 7 mm. Localisation : - sur chaque porte intérieure ou sur parement de mur situé côté poignée, sauf les WC et douches prévus ci-avant.</p>

Code	Désignation
7.9.4	<p>Impression</p> <p>Impression sur carton rigide plastifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'intitulé du local suivant nomenclature des plans ; - du numéro correspondant ; - teintes de l'impression, du carton et police au choix du Maître d'Œuvre. <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour chaque porte-étiquette ci-dessus.
7.9.5	<p>Plaques indicatrices de niveau</p> <p>Modèle à faire valider par le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage avant fabrication.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les escaliers, à chaque niveau.
7.9.6	<p>Plaques indicatrices d'espaces d'attente sécurisés</p> <p>Modèle à faire valider par le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage avant fabrication.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les étages.
7.9.7	<p>Tableaux directionnels</p> <p>Avec indication des numéros de bureaux et fléchage indicateur de direction.</p> <p>Modèle à faire valider par le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage avant fabrication.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les escaliers, à chaque niveau.
7.9.8	<p>Panneau avec plan schématique de sécurité</p> <p>Fourniture et pose de plan schématique des trois niveaux, sous forme de pancarte inaltérable suivant la Norme NF S 60-303 du 30 septembre 1987 "Protection contre l'incendie - Plans et consignes affichés".</p> <p>Description :</p> <p>Plan schématique sous forme de pancarte inaltérable et détachable afin d'être mis à la disposition des services de secours. Il représente tous les niveaux de l'établissement et précise l'emplacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des issues de secours ; - des espaces d'attente sécurisés ou zones protégées ; - des locaux techniques et à risques particuliers (TGBT, chaufferie, réserves, ...) ; - des organes de coupure d'énergie ; - des dispositifs de commande des moyens de secours (alarme, désenfumage, ...) ; - des moyens d'extinction fixes ou mobiles ; - ... <p>Modèle à faire valider par le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage avant fabrication.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les escaliers, à chaque niveau.
7.10	<p>MOBILIER</p>
7.10.1	<p>Escalier droit, y compris paliers et garde-corps rampants</p> <p>Fourniture et pose d'un escalier en bois exotique réalisé sur mesure à partir des côtes d'encombrement et hauteur à monter indiquées aux plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poteaux de structure ; - palier en partie haute, derrière la porte de la cage d'escalier existante ; - limons apparents, les angles saillants seront chanfreinés ; - marches droites avec nez de marches arrondis, épaisseur 27 mm ; - contremarches épaisseur 18 mm ; - emmarchement selon plans avec minimum de 0.90 m ; - garde-corps rampants et droits ; - corroyage parfait sur toutes faces des ouvrages ; - plinthes rampantes ; - finition au présent lot par 3 couches de lasure colorée, toutes faces vues, teinte au choix de l'Architecte. <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiment existant : accès entre la cage d'escalier et le comble du petit bâtiment.
7.10.2	<p>Etagères encastrées</p> <p>Fourniture et pose de panneaux en médium, plaqué stratifié toutes faces et chants, épaisseur 25 mm, compris tasseaux de fixation, crémaillères, tablettage, ajustage, renforts de cloisons et doublages et tous détails de fixation.</p> <p>Consoles intermédiaires en acier tous les 50 cm au moins.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étagères encastrées entre les lames d'habillage acoustique.

Code	Désignation
7.10.3	<p>Plan support de vasque 85/50</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme. Pieds en inox.</p> <p>Vasque encastrée fournie et posée par le plombier dans la réservation faite par le présent lot. Localisation : - rez-de-chaussée : WC hall.</p>
7.10.4	<p>Plan de travail 120/60 avec évier</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Évier encastré fourni et posé par le plombier dans la réservation faite par le présent lot. Localisation : - rez-de-chaussée : ALSH groupe 1, activités & jeux d'eau ; - R+1 : ALSH groupe 3 ; - R+2 : ALSH groupe 4.</p>
7.10.5	<p>Plan de travail 126/70 avec évier</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Évier encastré fourni et posé par le plombier dans la réservation faite par le présent lot. Localisation : - rez-de-chaussée : ALSH groupe 2.</p>
7.10.6	<p>Plan de travail 180/60 avec évier</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Évier encastré fourni et posé par le plombier dans la réservation faite par le présent lot. Localisation : - rez-de-chaussée : buanderie.</p>
7.10.7	<p>Plan de travail 200/70 avec évier</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Évier encastré fourni et posé par le plombier dans la réservation faite par le présent lot. Localisation : - rez-de-chaussée : Tourmesols.</p>
7.10.8	<p>Plan de travail 235/70 avec évier</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Évier encastré fourni et posé par le plombier dans la réservation faite par le présent lot. Localisation : - rez-de-chaussée : Soleils.</p>
7.10.9	<p>Plan de travail 295/60 avec lavabo</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Lavabo encastré fourni et posé par le plombier dans la réservation faite par le présent lot. Localisation : - rez-de-chaussée : bureau direction.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.10.10	<p>Plan de travail 210+120/60 avec évier</p> <p>Fourniture et pose d'un plan de travail en bois. Compris rangements, portes, rayonnages et fonds, formant rangements au-dessous. Détails suivant calepinage architecte. Finition stratifiée. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Evier et lave-vaisselle encastrés fournis et posés par le plombier dans la réservation faite par le présent lot.</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : biberonnerie.</p>
7.10.11	<p>Table à langer rabattable</p> <p>Fourniture et pose d'un table à langer rabattable avec pieds et fixation au mur (compris matelas).</p> <p>Localisation : - WC hall.</p>
7.10.12	<p>Meuble à langer en résine composite - Lg 220 cm</p> <p>Fourniture et pose d'un meuble à langer sur mesure, en résine composite. Change humide de chez Loxos ou équivalent, avec deux points d'eau, une baignoire sous un tapis de change, des rangements (étagères, tiroirs, casiers ouverts, portes battantes), deux matelas de change et escalier fixe d'accès (en partie centrale). Paillasse (avec points d'eau et baignoire intégrées) monobloc sans joint, ni collage pour une durabilité, une résistance aux acariens et un entretien facile. Résine renforcée par des fibres de verre. Les surfaces planes sont renforcées mécaniquement par une structure alvéolaire type « nid d'abeille ». La surface, durablement non poreuse, répond à l'ensemble des normes mécaniques et chimiques.</p> <p>Calepinage suivant plans architecte.</p> <p>Localisation : - change Tourmesols / Soleils.</p>
7.10.13	<p>Meuble à langer en résine composite - en angle</p> <p>Fourniture et pose d'un meuble à langer sur mesure, en résine composite. Change humide de chez Loxos ou équivalent, avec une vasque, une baignoire sous un tapis de change, des rangements (étagères, tiroirs, casiers ouverts, portes battantes) et deux matelas de change. Paillasse (avec vasque et baignoire intégrées) monobloc sans joint, ni collage pour une durabilité, une résistance aux acariens et un entretien facile. Résine renforcée par des fibres de verre. Les surfaces planes sont renforcées mécaniquement par une structure alvéolaire type « nid d'abeille ». La surface, durablement non poreuse, répond à l'ensemble des normes mécaniques et chimiques.</p> <p>Calepinage suivant plans architecte.</p> <p>Localisation : - change Graines.</p>
7.10.14	<p>Ensemble de 36 casiers ouverts (3 rangées de 12 casiers)</p> <p>Fourniture et pose d'un ensemble de 36 casiers ouverts, posés au sol (3 rangées de 12 casiers). Bois stratifié. Teinte et motifs au choix de l'architecte dans la gamme. Epaisseur 20 mm. Posé au sol et fixé à la cloison. Compris fourniture du renfort de cloison au lot Plâtrerie, qui l'intégrera dans sa cloison, suivant les indications du présent lot.</p> <p>Localisation : - casiers Graines.</p>
7.10.15	<p>Bancs bois avec casiers sous siège et patères sur dossier</p> <p>Bancs à hauteur d'enfants comprenant un socle, une assise et un dossier. Fabrication et pose de bancs en bois massif, 25 mm d'épaisseur. Réalisation de casiers sous l'assise, par des recouvrements verticaux tous les 40 cm. Finition vernie.</p> <p>Compris patères fixés sur le dossier.</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : vestiaires enfants, circulation ALSH ; - R+1 : circulation.</p>
7.10.16	<p>Bancs de vestiaires avec patères</p> <p>Fourniture et pose de bancs de vestiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - piétement tubulaire protégé par poudrage polyester électrostatique, coloris blanc, - aucune vis de fixation apparente, - lames bois ép 34 mm en sapin, vernies 2 couches, - patères en acier embouti, plastifiées blanc avec fixations anti-vandalismes, <p>Composition:</p> <ul style="list-style-type: none"> - assise : 2 lames de 120/34 mm, - dossier : 1 lame de 120/34 mm, - lisse patères : 1 lame de 90/34 mm + 4 patères au ml fixés sur la lame, - porte-paquets : 2 lames de 120/34 mm. <p>Fourniture, montage et pose.</p>

Code	Désignation
7.10.17	<p>Localisation : - vestiaires personnel.</p> <p>Casiers de vestiaires Fourniture et pose de casiers de vestiaires doubles.</p> <p>Casiers 2 cases par colonne. Fourniture de casiers réf. 115.112 de la société FRANCE EQUIPEMENT (70190 Rioz, tél : 03 84 91 24 50) ou équivalent.</p> <p>Détails techniques : Armoires casiers monoblocs réalisées en tôle d'acier de premier choix. Dessus, fonds et portes : 8/10ème (portes renforcées par profil omega 8/10e soudé). Portes encastrées dans feuillure sur pivot, indégondables. Ouïes d'aération en partie haute et basse sur chaque porte. Piètements soudés de 12,5 cm de hauteur, munis de vérins réglables avec embouts enrobés de plastique dur. Armoires entièrement assemblées en usine, livrées prêtes à l'emploi. Porte-étiquette embouti. Peinture : poudre 100% epoxy cuite au four.</p> <p>Dimensions : Hauteur 180 cm hors tout - Pieds 12,5 cm - Profondeur 50 cm. Largeur 60 cm (2 colonnes de 30 cm), 80 cm (2 colonnes de 40 cm) ou 90 cm (3 colonnes de 30 cm). Dimensions des cases : Hauteur : 83,5 cm - Largeur : 30 ou 40 cm.</p> <p>Généralités : - systèmes de fermetures au choix : + serrure porte cadenas, + serrure de sûreté (2 clefs par serrure + passe général), + serrure à monnayeur, + serrure à code sur étude ; - couleurs des casiers : + coloris selon le choix de l'architecte suivant le nuancier FRANCE EQUIPEMENT ; - options : + numérotation sur chaque porte.</p> <p>Localisation : - vestiaires personnel.</p>
7.11	<p>DIVERS</p>
7.11.1	<p>Protections d'angles de largeur d'aile de 60 mm de type Protecta 2 de SPM ou équivalent Fourniture et pose d'une cornière adhésive à angle variable (de 70° à 135°) avec liseré flexible d'une largeur d'ailes de 60 mm (cote intérieure) (de type Protecta 2 de SPM ou équivalent). Elle est constituée d'un profilé en PVC antibactérien lisse classé M1 (B-s2,d0) et coloré dans la masse d'une épaisseur de 2 mm. Pour limiter le nettoyage avant réception, un film de protection est exigé. Sa partie centrale arrondie et flexible forme un liseré décoratif et non blessant. Elle est munie de 2 bandes d'adhésif double face pour la fixation. Sa formulation est exempte de métaux lourds y compris de plomb et d'étain (valeurs négligeables inférieures à 50 ppm), ainsi que de CMR1 et CMR2 permettant de recycler 100 % des déchets et de répondre à 7 cibles de la démarche HQE. La stabilisation thermique est réalisée au calcium-zinc. Le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur a été testé selon la norme ISO 16000-6 et est très faible (A+) selon le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'arrêté d'application du 19 avril 2011. 100 % du produit est recyclable. Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant. Mode de pose : par adhésivage. Un renfort de collage avec le mastic-colle universel SPM est recommandé. Ht 2.00 m.</p> <p>Localisation : - pour chaque angle saillant des zones accessibles aux enfants.</p>
7.11.2	<p>Protections de poteaux ronds de type Décochoc de SPM ou équivalent Fourniture et pose de panneau de protection et d'habillage (de type Decochoc de SPM ou équivalent) en PVC rigide antibactérien, classé M1 (B-s2,d0) et coloré dans la masse. Sa surface est légèrement grainée (de type "Optimix" de SPM). Sa longueur est de 3 m, sa largeur de 1,30 m et son épaisseur de 2 mm. La résistance du panneau aux produits chimiques et aux taches doit avoir été prouvée selon la norme ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels. L'aptitude à la décontamination nucléaire selon la norme ISO 8690 doit être excellente. Sa formulation est exempte de métaux lourds y compris de plomb et d'étain (valeurs négligeables inférieures à 50 ppm), ainsi que de CMR1 et CMR2 permettant de recycler 100 % des déchets et de répondre à 7 cibles de la démarche HQE. La stabilisation thermique est réalisée au calcium - zinc. Le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur a été testé (inférieur à 15 µg/m3) selon la norme ISO 16000-6 et est très faible (A+) selon le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'arrêté d'application du 19 avril 2011. 100 % du produit est recyclable. Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant. Mode de pose : par encollage suivant prescription du fabricant. Thermoformage pour habillage autour du poteau circulaire et joint thermosoudé à la jonction des bords du panneau. Ht 2.00 m.</p> <p>Localisation : - autour de chaque poteau circulaires au rez-de-chaussée.</p>

29/19 - Création d'un espace enfance jeunesse
Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas - 63260 AIGUEPERSE

Code	Désignation
7.11.3	<p>Portillon en médium découpé : 90/100</p> <p>Fourniture et pose d'un portillon en médium, avec un motif découpé. Motif suivant détail architecte. Système d'ouverture à convenir avec l'architecte et le maître d'ouvrage. Compris dispositif anti-pince-doigts. Finition laqué, teinte au choix de l'architecte. Localisation : - <i>change Graines.</i></p>
7.11.4	<p>Panneaux d'affichage mural intérieur</p> <p>Fabrication et pose de panneaux d'affichage en matériaux type FORBO Bulletin board ou équivalent, revêtement mural en linoléum naturel. Epaisseur 6 mm, teinte au choix de l'architecte. Encadrement périphérique en cornière aluminium anodisé teinte naturelle. Localisation : - <i>tous les affichages muraux intérieurs.</i></p>
7.11.5	<p>Rideau occultant</p> <p>Fourniture et pose d'un rideau opaque teinte au choix de l'architecte en tissu classement au feu M1, matière synthétique aspect velours avec fonçages. Tringle sur toute la largeur de la pièce, pour ranger le rideau de part et d'autre de la baie. Localisation : - <i>rez-de-chaussée : alcôve ALSH groupe 2.</i></p>
7.11.6	<p>Tablette bois</p> <p>Fourniture et pose de tablette en sapin 25 mm d'épaisseur. A peindre. Y compris isolation sous tablette. Localisation : - <i>appuis des châssis extérieurs et intérieurs, dans les murs en maçonneries existants.</i></p>
7.11.7	<p>Poteaux d'arrêt de cloison</p> <p>Fourniture et pose d'hubriserie d'arrêt de cloison en sapin corroyé, avec rainure pour cloison, chanfrein sur angle saillant, fixation et tous détails. SECTION : 100 x 50 mm. Localisation : - <i>raidissement en bout de cloisons sans retours et baies libres.</i></p>
7.11.8	<p>Baguettes d'angles</p> <p>Fourniture et pose de baguettes type angles en sapin section 24 x 24 mm y compris toutes coupes nécessaires et sujétions de mise en œuvre. Localisation : - <i>habillages divers.</i></p>
7.11.9	<p>Champlats</p> <p>Fourniture et pose de champlats en sapin 40 x 7 mm, compris coupes et fixations. Localisation : - <i>habillages divers.</i></p>
7.11.10	<p>Cimaises</p> <p>Fourniture et pose de cimaises en médium ép. 12 mm y compris tablettage, avec fixation par trous tamponnés. Bords chanfreinés. Section 12 x 400 mm. Localisation : - <i>en périphérie du local poussettes.</i></p>
7.11.11	<p>Encoffrement de chutes intérieures</p> <p>Coffres intérieurs en aggloméré CTBH ép. 19 mm M1, fixation sur cloisons par tasseaux bois. Assemblage des panneaux par vis cuvette. Coupes et ajustements. Remplissage en laine minérale. Localisation : - <i>coffres pour enclouement des chutes et canalisations EU-EV.</i></p>
7.11.12	<p>Miroirs fixes en glace argentée sécurisée</p> <p>Miroirs argentés joints polis épaisseur 4 mm. Y compris fixations par pattes à glace chromé et toutes sujétions. Localisation : - <i>au-dessus des auges, des lave-mains et lavabos.</i></p>
7.11.13	<p>Organigramme</p> <p>L'entreprise du présent lot aura à sa charge l'établissement d'un organigramme pour l'ensemble du site, basé sur l'organigramme du maître d'ouvrage. Toutes les serrures devront fonctionner sur une combinaison de passe général et passes partiels. Cet organigramme sera établi en coordination avec le maître d'ouvrage et avec le lot "Menuiseries Aluminium - Serrurerie". L'entreprise du présent lot devra fournir uniquement les indications au lot "Menuiseries Aluminium - Serrurerie", qui fournira et posera les différents cylindres nécessaires sur ses portes.</p>

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



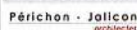
ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon - Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr



Lot n°8

PLÂTRERIE - PEINTURE - FAUX-PLAFONDS

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Sommaire

PLÂTRERIE.....	93
DOUBLAGES.....	93
CLOISONS OSSATURE METALLIQUE.....	94
PLAFONDS OSSATURE METALLIQUE ET FAUX-PLAFONDS.....	97
ISOLATION.....	100
DIVERS	100
PEINTURE.....	102
PEINTURE SUR BOISERIES.....	102
PEINTURE SUR METAL.....	102
PEINTURE SUR TUYAUTERIES.....	102
PEINTURE SUR PLAFONDS.....	103
PEINTURE SUR PAROIS.....	103
DIVERS.....	104
NETTOYAGE.....	104

Code	Désignation
8.1	PLÂTRERIE
8.1.1	DOUBLAGES
	<p>Tous les ouvrages à base de plaques de plâtre devront être traités pour capturer et transformer les COV. Il s'agira par exemple de la gamme Prégyl Air de chez SINIAT ou équivalent.</p> <p>L'entreprise respectera scrupuleusement le cahier des charges du fabricant pour la mise en œuvre, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ossature métallique en acier galvanisé, composée de rails, montants et encadrement de portes et fenêtres, module d'inertie, entraxe et implantation simple ou double suivant hauteurs sous plafonds et performances demandées ; - plaques de plâtre, Réaction au feu A2-s1,d0, vissées sur chaque face de l'ossature à raison d'1 ou plusieurs plaques par face suivant conception du doublage, en respectant le classement au feu ; - les parements situés dans les pièces classés humides seront de type hydrofuge, teinte verte ou orange (suivant taux hygrométrie) ; - les parements situés dans les autres pièces seront haute dureté ; - incorporation de renforts pour fixation d'éléments d'autres corps d'états, radiateurs, barres de maintien, appareils sanitaires, divers accessoires, en parfaite coordination avec les lots concernés. <p>L'étanchéité au sol et plafond sera assurée suivant les dispositions du fabricant.</p> <p>Les dispositions constructives préconisées par le fabricant seront respectées, aussi bien pour les performances phoniques que thermiques.</p> <p>Les joints entre les plaques ainsi que les raccords entre les plaques et les doublages, cloisons ou plafonds, seront traités par bandes collées suivant l'avis technique y compris tous travaux de dissimulation de bandes par enduit de finition. Traitement des pièces humides par protection en pied assuré suivant les dispositions du fabricant. L'étanchéité à l'air et phonique en sol et plafond sera assurée suivant les dispositions du fabricant.</p> <p>Traitements de tous les parements, chants et retours par un primaire, y compris ponçage.</p> <p>L'entreprise sera tenue de respecter en tous points l'avis technique correspondant aux matériaux utilisés tant pour la mise en œuvre de ces matériaux que pour leur choix (plaques, colles, bandes de liaison, ...).</p> <p>Les doublages seront réalisés après les cloisons, afin de ne pas être continus entre deux locaux.</p>
8.1.1.1	Doublage collé non isolant BA13 haute dureté
	<p>Fourniture et pose de revêtement de doublage constitué de parement en plaques haute dureté épaisseur 12.5 mm à bords amincis.</p> <p>Compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collage par plots de colle sur le support, y compris préparations nécessaires ; - sujétions de jonctions en angles rentrants et saillants, arêtes métalliques dans les angles, bandes armées collées ; - sujétions pour retours en tableaux maçonnerie et sur épaisseur du complexe en entourage de baies ; - sciages, découpes, réservations et ajustages ; - sujétions de raccordement contre les menuiseries avec collage en plein sur la périphérie ; - traitement de tous les joints verticaux et horizontaux entre panneaux par enduit de collage, bandes en kraft micro-perforées et enduit de finition lissé compris ponçage ; - 1 couche d'impression des parements, y compris ponçage ; - raccordements avec doublages, d'autre nature ou cloisons, droits ou biais. <p>Localisation : - sur les voiles BA.</p>
8.1.1.2	Contre-cloison sur montant métallique M48 à M100 PREGYMETAL - 1 PREGYPLAC BA13 STD de chez SINIAT ou équivalent
	<p>Descriptif détaillé :</p> <p>Fourniture et pose d'une contre-cloison sur montants M48 à M100 PRÉGYMETAL, de chez Siniat ou techniquement équivalent, composée de 1 plaque de plâtre PRÉGYPLAC BA13 STD vissée sur montants métalliques PRÉGYMETAL M48 à M100 en acier galvanisé à entraxe 60 cm ou 40 cm avec appuis intermédiaires. Mise en place d'un isolant en laine minérale semi-rigide entre les montants.</p> <p>Caractéristiques et spécifications particulières :</p> <p>Épaisseur : suivant type montant. Isolation : incluse au présent article. Parement : 1 PREGYPLAC BA13 STD. Distances entre appuis : 2 m 00 à 4 m 35, suivant entraxe et type montants. Niveau de dureté : plaques classées A (Std) suivant la norme NF EN 520. Finition : traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints et enduit PRÉGYLYS suivant procédé Siniat.</p> <p>Mise en œuvre :</p> <p>Conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès-verbaux d'essais, prescriptions Siniat et spécifications du marché.</p> <p>Localisation : - écran de cantonnement dans les combles en fermettes de plus de 100 m², à fixer contre une fermette, pour limiter la surface de chaque partie de combles à 100 m². A bloquer sous couverture, jusqu'au plafond coupe feu.</p>
8.1.1.3	Doublage sur ossature métallique haute résistance à l'humidité
	<p>Descriptif détaillé :</p> <p>Fourniture et pose d'une contre-cloison sur montants 70-35 PRÉGYMETAL, de chez Siniat ou techniquement équivalent, composée de 1 plaque de plâtre PRÉGYWAB BA18 S vissée sur un montant métallique PRÉGYMETAL 70-35 en acier galvanisé Z275 à entraxe 40 ou 60 cm suivant hauteur, avec appuis intermédiaires.</p> <p>Caractéristiques et spécifications particulières :</p> <p>Isolation : voir l'article ci-après.</p>

Code	Désignation
	<p>Parement : 1 PREGYWAB BA18 S. Niveau de dureté : plaques classées I (HD) suivant la norme NF EN 520. Finition : traitement des joints par bande pour joints et enduit PRÉGYWAB suivant procédé Siniat. Renforts : incorporation de renforts pour fixation d'éléments d'autres corps d'états, radiateurs, barres de maintien, appareils sanitaires, divers accessoires.</p> <p>Mise en œuvre : Conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès-verbaux d'essais, prescriptions Siniat et spécifications du marché. Traitements de tous les parements, chants et retours par un primaire y compris ponçage.</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : + office, poubelles.</p>
8.1.1.4	<p>Doublage sur ossature métallique</p> <p>Doublages réalisés par le système plaques constitué : - d'une âme en plâtre d'épaisseur 18 mm ; - d'une ossature métallique en acier galvanisé, composée de rails et de montants, largeur suivant isolant thermique et hauteurs ; - de plaques décrites ci-dessus, vissées sur la face externe de l'ossature ; - incorporation de renforts pour fixation d'éléments d'autres corps d'états, radiateurs, barres de maintien, appareils sanitaires, divers accessoires.</p> <p>Les joints entre les plaques ainsi que les raccords entre les plaques et les cloisons ou plafonds, seront traités par bandes collées suivant l'avis technique y compris tous travaux de dissimulation de bandes par enduit de finition. Arrêts en angles traités par retour de plaque et bandes armées collées.</p> <p>Traitements de tous les parements, chants et retours par un primaire y compris ponçage.</p> <p>L'entrepreneur sera tenu de respecter en tous points l'avis technique correspondant aux matériaux utilisés tant pour la mise en œuvre de ces matériaux que pour leur choix (plaques, colles, bandes de liaison, etc...).</p> <p>En pièces humides, la protection du pied de cloisons sera assurée suivant les recommandations du fabricant.</p> <p>Localisation : - tous les autres doublages ; - les jouées de la verrière carré au-dessus du vestiaire enfant.</p>
8.1.1.5	<p>Isolation en laine minérale - 150 mm - R = 5,00 m².°K/W (type Isover GR30)</p> <p>Mise en place entre les montants de cloison d'une fibre minérale contrecollé d'un papier kraft d'une épaisseur minimum de 150 mm, type GR 30 de chez Isover ou équivalent. R=5,00 m².°K/W.</p> <p>Localisation : - derrière les doublages sur ossature ci-avant (sauf séparatifs combles).</p>
8.1.1.6	<p>Plus-value pour remplacement de l'isolation en laine minérale par de l'isolation en fibre de bois - 180 mm - R = 5,00 m².°K/W (type Isonat flex 55 plus H) (PSE 7)</p> <p>Mise en place entre les montants de doublage d'une isolation en fibre de bois Isonat flex 55 plus H ou équivalent (lambda = 0,036 W/(m.K)). Épaisseur 180 mm, R = 5.00 m².K/W.</p> <p>Localisation : - derrière les doublages sur ossature ci-avant (sauf séparatifs combles).</p>
8.1.1.7	<p>Tableaux pour habillages divers</p> <p>Réalisées en plaques de plâtre BA 18 (type de plaques adapté au local, standard, hydro, WAB,...) sur ossature métallique avec joints traités ou collées. Sur 3 ou 4 faces (suivant si portes ou fenêtres).</p> <p>Localisation : - au droit des portes et ouvertures intérieures dans les murs en maçonneries ; - au droit des ouvertures dans les murs doublés par l'intérieur.</p>
8.1.1.8	<p>Membrane d'étanchéité à l'air</p> <p>Fourniture et pose en continu contre la face intérieure du mur maçonné d'une membrane type OPT'AIR de chez ISOVER ou équivalent. Pose juxtaposée et continue puis collage du recouvrement des lés à l'aide d'une bande adhésive incorporée ou rapportée, ou d'un cordon de colle élastique extrudée. Bande adhésive flexible destinée aux traitements des points singuliers. Collage en périphérie des menuiseries et avec la membrane sous combles. Mastic / Colle permettant d'assurer le collage hermétique de l'enveloppe du bâtiment (traitement des points singuliers).</p> <p>Localisation : - au droit des doublages sur ossature ci-avant (sauf séparatifs en combles des fermettes).</p>
8.1.1.9	<p>P.V. pour portes extérieures coulissantes</p> <p>Doublages suivant ci-dessus sauf ossature adaptée pour recevoir les contre-cadres du lot Menuiseries Aluminium - Serrurerie.</p> <p>Localisation : - porte coulissante activités & jeux d'eau.</p>
8.1.2	<p>CLOISONS OSSATURE METALLIQUE</p> <p>Tous les ouvrages à base de plaques de plâtre devront être traités pour capturer et transformer les COV. Il s'agira par exemple de la gamme Prégyl Air de chez SINIAT ou équivalent.</p> <p>L'entreprise respectera scrupuleusement le cahier des charges du fabricant pour la mise en œuvre, et notamment : - ossature métallique en acier galvanisé, composée de rails, montants et encadrement de portes, module d'inertie, entraxe et implantation</p>

Code	Désignation
	<p>simple ou double suivant hauteurs sous plafonds et performances demandées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - plaques de plâtre, Réaction au feu A2-s1,d0, vissées sur chaque face de l'ossature à raison d'1 ou 2 plaques par face suivant conception de la cloison, en respectant le classement au feu ; - les parements situés dans les pièces classés humides seront de type hydrofuge, teinte verte ; - les parements situés dans les autres pièces seront haute dureté ; - incorporation de renforts pour fixation d'éléments d'autres corps d'états, radiateurs, barres de maintien, appareils sanitaires, divers accessoires, en parfaite coordination avec les lots concernés. <p>L'étanchéité au sol et plafond sera assurée suivant les dispositions du fabricant.</p> <p>Les dispositions constructives préconisées par le fabricant seront respectées, aussi bien pour les performances phoniques que thermiques.</p> <p>Les joints entre les plaques ainsi que les raccords entre les plaques et les cloisons ou plafonds, seront traités par bandes collées suivant l'avis technique y compris tous travaux de dissimulation de bandes par enduit de finition.</p> <p>Les parements situés dans les pièces classés humides seront de type hydrofuge, teinte verte.</p> <p>Traitement des pièces humides par protection en pied assuré suivant les dispositions du fabricant.</p> <p>L'étanchéité à l'air et phonique en sol et plafond sera assurée suivant les dispositions du fabricant.</p> <p>Traitements de tous les parements, chants et retours par un primaire y compris ponçage.</p> <p>L'entreprise sera tenue de respecter en tous points l'avis technique correspondant aux matériaux utilisés tant pour la mise en œuvre de ces matériaux que pour leur choix (plaques, colles, bandes de liaison, etc...).</p> <p>Toutes les cloisons sous fermettes seront toute hauteur et les plafonds descendus à l'intérieur des cloisons (plafonds non continus d'un local à l'autre).</p>
8.1.2.1	<p>Cloisons de 160 mm, type PRÉGYMÉTAL™ S160 TWIN AIR BA25 S - EI60 - 66dB ou équivalent</p> <p>Fourniture et pose d'une cloison séparative à haute performances acoustiques non porteuse de type PREGYMETAL S160 TWIN AIR BA25 S, de chez Siniat ou techniquement équivalent, composée de 2 plaques de plâtre PREGYTWIN AIR BA25 S vissées sur une double ossature métallique indépendante PREGYMETAL M48 à M100 en acier galvanisé avec incorporation de 2 laines minérale de 60 mm.</p> <p>Caractéristiques et spécifications particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> Epaisseur : 160 mm. Parement 1 : 1 PREGYTWIN AIR BA25 S. Parement 2 : 1 PREGYTWIN AIR BA25 S. Laine minérale : laine de verre épaisseur 2 x 60mm. Résistance au feu : E.I. 60. Indice d'affaiblissement acoustique : $Rw+C = 66$ dB. Niveau de dureté : plaques classées I (HD) suivant la norme NF EN 520 Finition : traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints et enduit PRÉGYLYS suivant procédé Siniat. <p>Traitements de tous les parements, chants et retours par un primaire, y compris ponçage.</p> <p>Mise en œuvre :</p> <p>Conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès-verbaux d'essais, prescriptions Siniat et spécifications du marché.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rez-de-chaussée : <ul style="list-style-type: none"> + autour du dortoir, + autour des rangements extérieurs, + entre les alcôves Graines et le bureau de direction ; + au-dessus des murs mobiles.
8.1.2.2	<p>Cloisons de 144 mm, type PRÉGYMÉTAL™ D144/90 - EI120 - 49dB ou équivalent</p> <p>Descriptif détaillé :</p> <p>Fourniture et pose d'une cloison de distribution non porteuse de type PRÉGYMÉTAL D144/90 - EI120 - 49 dB, de chez Siniat ou techniquement équivalent, composée de 3 plaques de plâtre PREGYPLAC BA18 vissées sur une ossature métallique PRÉGYMÉTAL M90 en acier galvanisé avec incorporation de laine minérale de 85 mm.</p> <p>Caractéristiques et spécifications particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> Epaisseur : 144 mm. Parement 1 : 1 PREGYPLAC BA18. Parement 2 : 2 PREGYPLAC BA18. Laine minérale : laine de verre épaisseur 85 mm. Hauteur : 5 m 75 à 6 m 35. Résistance au feu : E.I. 120 sens du feu indifférent. Réaction au feu des plaques : M0 ou A1. Indice d'affaiblissement acoustique : $Rw+C = 49$ dB. Niveau de dureté : plaques classées I (HD) suivant la norme NF EN 520. Finition : traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints et enduit PRÉGYLYS suivant procédé Siniat. <p>Mise en œuvre :</p> <p>Conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès-verbaux d'essais, prescriptions Siniat et spécifications du marché.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaufferie.
8.1.2.3	<p>Cloisons 98/48 sur ossature métallique haute résistance à l'humidité</p> <p>Cloisons réalisées par le système plaques constitué d'une âme en plâtre spécialement formulé renforcée sur chaque face par un parement non tissé hydrofugé d'épaisseur 12.5 mm de type PREGYWAB de chez SINIAT ou équivalent. Classement "EB+ locaux collectifs et EC".</p>

Code	Désignation
8.1.2.4	<p>Ces cloisons seront constituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - montant et fourrure WAB Z 275 (galvanisation renforcée) ; - enduit WAB PE et aux bandes WAB grille de verre (Haute résistance à l'humidité) ; - vis WAB 25 et 35 mm ; - d'une ossature métallique en acier galvanisé renforcé, composée de rails et de montants, entraxe et sections suivant contraintes ; - de plaques décrites ci-dessus, vissées sur la face externe de l'ossature, 2 plaques par face ; - incorporation de renforts pour fixation d'éléments d'autres corps d'états, radiateurs, barres de maintien, appareils sanitaires, divers accessoires. <p>Les joints entre les plaques ainsi que les raccords entre les plaques et les cloisons ou plafonds, seront traités par bandes collées suivant l'avis technique y compris tous travaux de dissimulation de bandes par enduit de finition. Arrêts en angles traités par retour de plaque et bandes armées collées.</p> <p>Traitements de tous les parements, chants et retours par un primaire y compris ponçage.</p> <p>L'entrepreneur sera tenu de respecter en tous points l'avis technique correspondant aux matériaux utilisés tant pour la mise en œuvre de ces matériaux que pour leur choix (plaques, colles, bandes de liaison, ...).</p> <p>La protection du pied de cloisons sera assurée suivant les recommandations du fabricant, en fonction du classement et de l'hygrométrie du local. Degré CF 1 H.</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : + office, poubelles.</p> <p>Cloisons de 98 mm, type PRÉGYMÉTAL™ D98/48 S TWIN - EI60 - 54dB ou équivalent</p> <p>Fourniture et pose d'une cloison de distribution non porteuse de type PRÉGYMÉTAL D98/48 S TWIN de chez Siniat ou techniquement équivalent, composée de 2 plaques de plâtre PREGYTWIN BA25 S vissées sur une ossature métallique PRÉGYMÉTAL M48 en acier galvanisé avec incorporation de laine minérale de 45 mm.</p> <p>Caractéristiques et spécifications particulières : Epaisseur : 98 mm Parement 1 : 1 PREGYTWIN BA25 S Parement 2 : 1 PREGYTWIN BA25 S Laine minérale : laine de verre épaisseur 45 mm Hauteur : 3 m 35 à 5 m 10 Résistance au feu : EI60 Indice d'affaiblissement acoustique : $Rw+C = 54$ dB Niveau de dureté : plaques classées I (HD) suivant la norme NF EN 520 Finition : traitement des joints, angles, cueillies par bande pour joints et enduit PRÉGYLYS suivant procédé Siniat</p> <p>Mise en œuvre : Conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès-verbaux d'essais, prescriptions Siniat et spécifications du marché.</p> <p>Localisation : - rez-de-chaussée : + bureau direction, vestiaires enfants.</p>
8.1.2.5	<p>Cloisons de distribution type 98/48</p> <p>Cloisons réalisées par le système ossature métallique et plaques constituées d'une âme en plâtre renforcée sur chaque face par une feuille de carton, type BA 13. Cloisons de 98 mm à double paroi délimitant un vide de construction garni par de la laine de roche ép. 45 mm. Ces cloisons d'une épaisseur totale de 98 mm seront constituées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une ossature ; - laine minérale épaisseur 45 mm ; - entraxe suivant hauteur ; - plaques de plâtre vissées sur chaque face de l'ossature à raison de 2 plaques par face ; - DEGRE CF 1 H. <p>Localisation : - toutes les autres cloisons (compris les habillages de WC suspendus).</p>
8.1.2.6	<p>Habillage en plaques de plâtre formant barrière phonique</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage de la structure support du mur mobile. Cet habillage servira de barrière phonique, dans le prolongement du mur mobile entre locaux. L'entreprise de Plâtrerie devra se mettre en relation avec le lot Menuiserie Intérieure qui a en charge la pose du mur mobile et de sa structure support et avec le lot Gros-Oeuvre qui a en charge la mise en œuvre du renfort métallique support de l'ensemble, notamment pour la jonction entre les différentes parties (rails du mur / barrière mobile et rails du mur / faux-plafond). Cet habillage devra rétablir l'isolement acoustique entre les deux locaux, dans l'épaisseur du plénum (environ 30 cm de haut). Cet barrière phonique comportera au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parement 1 : 1 PREGYPLAC BA18 S + 1 PREGYPLAC dB BA13 ; - parement 2 : 1 PREGYPLAC BA18 S + 1 PREGYPLAC dB BA13 ; - laine minérale : laine de verre pleine largeur entre les deux parements et pleine hauteur dans le plénum. <p>Localisation : - habillage de la structure support des murs mobiles.</p>

Code	Désignation
8.1.3	PLAFONDS OSSATURE METALLIQUE ET FAUX-PLAFONDS Tous les ouvrages à base de plaques de plâtre devront être traités pour capturer et transformer les COV. Il s'agira par exemple de la gamme Prégyl Air de chez SINIAT ou équivalent. Les plafonds seront réalisés après les cloisons, de façon à ne pas être continus entre deux locaux.
8.1.3.1	Plafond REI 120 CF 2 H Fourniture et pose de plafonds comprenant : - ossature métallique système feu avec tous accessoires du système ; - fourrures en acier galvanisé à chaud, nervuré, espacement suivant directives du fabricant ; - 3 plaques PPF à peindre épaisseur 15 mm, type M0 ou A1 fixée sur les fourrures par vis autoperceuses ; - sciages, découpes, réservations ; - traitement des joints entre plaques par bandes d'armatures microperforées et enduit de finition, impression des parements ; - raccordement avec doublages verticaux. Degré CF 2 H pour l'ensemble du montage. Localisation : - <i>chaufferie.</i>
8.1.3.2	Plafonds REI 60 CF 1 H Fourniture et pose de plafonds comprenant : - ossature primaire et secondaire métallique système feu avec tous accessoires du système, fixée sous charpente en fermettes, sous plancher collaborant ou sous solives bois support d'étanchéité ; - fourrures en acier galvanisé à chaud, nervuré, espacement suivant directives du fabricant ; - 2 plaques PPF à peindre épaisseur 15 mm, type M1 fixée sur les fourrures par vis autoperceuses ; - sciages, découpes, réservations ; - traitement des joints entre plaques par bandes d'armatures microperforées et enduit de finition, impression des parements ; - raccordement avec doublages verticaux ; - degré CF 1 H pour l'ensemble du montage. Localisation : - <i>rez-de-chaussée :</i> + <i>office, ménage, poubelles, TGBT, locaux techniques et électriques, rangements (intérieurs et extérieurs), buanderie, poussettes ;</i> - <i>R+1 et R+2 :</i> + <i>rangements, locaux techniques et électriques</i>
8.1.3.3	Plafond "dortoir" 2 BA 18 Fourniture et pose de plafonds comprenant : - ossature primaire et secondaire métallique système feu avec tous accessoires du système, fixée sous charpente en fermettes ; - fourrures en acier galvanisé à chaud, nervuré, espacement suivant directives du fabricant ; - 2 plaques à peindre épaisseur 18 mm, type M1 fixée sur les fourrures par vis autoperceuses ; - sciages, découpes, réservations ; - traitement des joints entre plaques par bandes d'armatures microperforées et enduit de finition, impression des parements ; - raccordement avec doublages verticaux. Localisation : - <i>rez-de-chaussée :</i> + <i>dortoir.</i>
8.1.3.4	Plafond BA 13 standard Fourniture et pose de plafonds comprenant : - ossature primaire et secondaire métallique avec tous accessoires du système, fixée sous la charpente bois ; - fourrures en acier galvanisé à chaud, nervuré, espacement suivant directives du fabricant ; - 1 plaque standard à peindre épaisseur 13 mm, type M1 fixée sur les fourrures par vis autoperceuses ; - sciages, découpes, réservations ; - traitement des joints entre plaques par bandes d'armatures microperforées et enduit de finition, impression des parements ; - raccordement avec doublages verticaux. Localisation : - <i>tous les autres locaux sous charpente en fermettes.</i>
8.1.3.5	Plafond en plaques perforées type Knauf Delta 4 Décor Rond 1 ou équivalent Le plafond sera constitué de plaques perforées type Knauf Delta 4 Décor Rond 1 ou équivalent, à 4 bords amincis, d'épaisseur 12,5 mm, de dimensions 1200 x 2400. Les plaques seront vissées sur des fourrures, en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,40 m maximum d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes. Les plaques, conformes à la norme NF EN 14190, seront en plâtre 100 % recyclable. Mise en œuvre : la pose des plaques s'effectuera conformément aux prescriptions du DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant. Le plafond aura un coefficient d'absorption acoustique Alpha W de 0,65. Les plaques auront une réaction au feu A2-s1, d0. Traitement des joints entre plaques par bandes d'armatures microperforées et enduit de finition, impression des parements.

Code	Désignation
8.1.3.6	<p>NOTA : pas d'ossatures complémentaires à la charge des autres lots, les ossatures primaires et secondaires sont à la charge du présent lot et incluses aux prix unitaires.</p> <p>Sciages, découpes, réservations, Localisation : - rez-de-chaussée : + hall et son dégagement, circulations autour du vestiaire enfants.</p> <p>600/600 locaux humides cuisine, type Ecophon Hygiène Performance bord A 20 mm ou équivalent</p> <p>Description : Le plafond sera constitué de panneaux type Hygiène Performance en bord A ou équivalent, en modules de 600 x 600 mm ép. 20 mm posés sur ossature en acier galvanisé de niveau de protection anticorrosion C3 avec profil T de 24 mm, type Connect, porteurs de 3,70 m suspendus tous les 1,20 m par des suspentes réglables, entretoises de 1,20 m tous les 60 cm et entretoises de 60 cm. La finition en rive se fera à l'aide d'une cornière de couleur blanche ou couleur. Les panneaux seront en laine de verre de haute densité 3ème génération qui combine l'utilisation de plus de 70% de verre recyclé et d'un liant végétal, et réduit les émissions polluantes. La face exposée aura une finition Akutex TH, peinture à l'eau avec traitement spécifique hygiène qui empêche la pénétration de l'eau. Le dos du panneau sera recouvert d'un tissu de verre. Les bords sont peints.</p> <p>Absorption acoustique : Le plafond sera de classe d'absorption acoustique A, avec un coefficient Alpha w de 0,95.</p> <p>Accessibilité: Les dalles seront facilement démontables.</p> <p>Entretien: Epousseté ou dépoussiéré à l'aspirateur quotidiennement, nettoyé au chiffon humide sur toute la surface une fois par semaine. Nettoyage à la vapeur, quatre fois par an. Résistant aux désinfectants chimiques usuels. Le système répondra aux exigences du bio-nettoyage.</p> <p>Rendement lumineux: Blanc 010, échantillon de couleur NCS le plus proche sera S 0502-Y, 84% de réflexion lumineuse.</p> <p>Résistance à l'humidité: Le panneau supportera en permanence jusqu'à 95% d'humidité relative à 30°C sans flèche, ni déformation, ni dégradation (ISO 4611). Des conditions d'humidité ou de chaleur supérieures seront possibles durant le lavage comme indiqué plus haut. Le développement microbologique sera de classe 0 selon ASTM G21-96. Les ossatures et accessoires recommandés par le fournisseur supporteront une ambiance de corrosion niveau C3 selon la norme EN ISO 12944-2.</p> <p>Environnement intérieur: Le panneau bénéficiera du niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur (Arrêté du 19 avril 2011) de classe A+, obtiendra la classe M1 du label finlandais pour l'Ambiance Climatique Intérieure. Il sera recommandé par l'Association Suédoise pour l'Asthme et les Allergies.</p> <p>Influence sur l'environnement: La laine de verre utilisée sera de haute densité 3ème génération qui combine l'utilisation de plus de 70% de verre recyclé et d'un liant végétal, et réduit les émissions polluantes. Le plafond bénéficiera de l'Ecolabel du Cygne (The Nordic Swan Eco-label). Il sera totalement recyclable. Le produit bénéficiera d'une fiche de donnée environnementale et sanitaire (F.d.e.s).</p> <p>Sécurité incendie: La laine de verre qui composera les panneaux, sera testée et classée non combustible selon la norme EN ISO 1182.</p> <p>Réaction au feu : A2-s1, d0.</p> <p>Mise en œuvre: Les panneaux se poseront sur ossature apparente en acier galvanisé de niveau de protection anticorrosion, type Connect, selon les schémas de montage M254 (classification anticorrosion C3), conformément aux prescriptions de la norme NFP 68-203 / DTU 58.1. Les conditions d'isolation et de ventilation en plénum seront étudiées pour éviter les risques de condensation et de développement de micro-organismes.</p> <p>Ces plafonds seront démontables afin de permettre une visite des cheminements des différents fluides. L'entreprise inclura dans ses prix unitaires toutes les sujétions pour découpes au droit des poutres, passage de câbles, suspente de luminaires et luminaires, passage de tuyauteries, etc..., ainsi que le remplacement éventuel de certaines plaques.</p> <p>Localisation : - office, activités & jeux d'eau.</p>
8.1.3.7	<p>600/600 locaux humides sanitaires, type Ecophon Cadence ep. 20 mm ou équivalent</p> <p>Le plafond sera constitué de panneaux Ecophon Cadence ou équivalent en épaisseur 20 mm de module 600 x 600 mm posé sur ossature Connect ou équivalent en acier galvanisé C1 T de 24 mm, porteurs de 3,7 m suspendus tous les 1,2 m par des suspentes réglables, entretoises de 1,2 m ou 1,8 m tous les 600 mm et entretoises de 0,6 m.</p> <p>Les panneaux seront en laine de verre de forte densité, revêtus sur la face apparente d'un revêtement Plastylon PVC ou équivalent granité et sur la face cachée d'un voile de verre naturel.</p> <p>Le revêtement PVC rend la dalle étanche à la vapeur d'eau, à l'air et à la poussière.</p> <p>Performances acoustiques : Le plafond aura un coefficient d'absorption alpha w de 0,60. Isolation thermique : 0.60 m² °C/W.</p> <p>Accessibilité : Les panneaux sont démontables et flexibles. Entretien : Le plafond sera nettoyable au chiffon sec ou à l'éponge humide et supportera sans dommage des projections occasionnelles d'eau. Le revêtement sera inaltérable aux produits d'entretien courants.</p>

Code	Désignation
8.1.3.8	<p>Rendement lumineux : Le plafond de couleur blanc aura un coefficient de réflexion de la lumière de 81 %.</p> <p>Résistance à l'humidité : Le plafond devra resté 100% stable en permanence sans flèche ni déformation, ni dégradation, dans un milieu contenant jusqu'à 95% d'humidité relative à 30° C.</p> <p>Réaction au feu : selon la norme NF EN 13501-1 classification - B - s3, d0</p> <p>Mise en œuvre : La pose des panneaux s'effectuera sur des profils apparents T de 24 mm conformément aux prescriptions du fabricant.</p> <p>- profilés porteurs fixés sous support en place en adaptant l'ossature suivant les différentes hauteurs de plenums, les fixations seront adaptées au support, compris toutes ossatures complémentaires nécessaires ;</p> <p>- profilés entretoises ;</p> <p>- l'ensemble forme un module de 600 x 600 mm et est suspendu au support existant à l'aide de suspentes appropriées réparties sur les profilés porteurs ;</p> <p>- le système de suspension sera fonction de la hauteur libre entre élément porteur et comprendra tous les accessoires de fixation et de réglage (ossatures primaire et secondaire) ;</p> <p>- la finition en rive se fera à l'aide d'une cornière de couleur blanche.</p> <p>Ces plafonds seront démontables afin de permettre une visite des cheminements des différents fluides.</p> <p>L'entreprise inclura dans ses prix unitaires toutes les sujétions pour découpes au droit des poutres, passage de câbles, suspente de luminaires et luminaires, passage de tuyauteries, etc..., ainsi que le remplacement éventuel de certaines plaques.</p> <p>Localisation :</p> <p>- WC, sanitaires, douches, vestiaires, ménage, buanderie.</p> <p>600/600 locaux courants, type Ecophon Advantage bord E ép. 20 mm ou équivalent</p> <p>Description :</p> <p>Le plafond sera constitué de panneaux type Advantage en bord E, 20 mm en modules de 600 x 600 mm posés sur une ossature en acier galvanisé C1 T de 24 mm type Connect, porteurs de 3,70 m suspendus tous les 1,20 m par des suspentes réglables, entretoises de 1,20 m ou 1,80 m tous les 600 mm et entretoises de 0,60 m. La finition en rive se fera à l'aide d'une cornière de couleur blanche ou couleur. Les panneaux seront un complexe composé d'une dalle de laine de verre de haute densité 3ème génération qui combine l'utilisation de plus de 70% de verre recyclé et d'un liant végétal, et réduit les émissions polluantes, revêtus sur la face apparente d'un voile de verre blanc imprégné de peinture, le dos des panneaux sera revêtu d'un voile de verre naturel.</p> <p>Absorptions acoustiques :</p> <p>Le plafond Advantage 20 mm sera de classe d'absorption acoustique A, aura un coefficient Alpha w de 1.00.</p> <p>Accessibilité :</p> <p>Les dalles seront facilement démontables. La hauteur minimum de démontabilité sera selon des schémas de montage.</p> <p>Entretien :</p> <p>Pourra être épousseté ou dépoussiéré à l'aspirateur quotidiennement, et/ou nettoyé au chiffon humide une fois par semaine.</p> <p>Rendement lumineux :</p> <p>Blanc, l'échantillon NCS le plus proche sera le S 0500-N, 83% de réflexion lumineuse.</p> <p>Résistance à l'humidité :</p> <p>Le panneau restera 100% stable dans un milieu contenant jusqu'à 95% d'humidité relative à 30°C sans flèche, ni déformation, ni dégradation (ISO 4611).</p> <p>Environnement intérieur :</p> <p>Le panneau bénéficiera du niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur (Arrêté du 19 avril 2011) de classe A+, obtiendra la classe M1 du label finlandais pour l'Ambiance Climatique Intérieure. Il sera recommandé par l'Association Suédoise pour l'Asthme et les Allergies.</p> <p>Influence sur l'environnement :</p> <p>La laine de verre utilisée sera de haute densité. Le plafond bénéficiera de l'Ecolabel du Cygne (The Nordic Swan Eco-label). Il sera totalement recyclable. Le produit bénéficiera d'une fiche de donnée environnementale et sanitaire (F.d.e.s).</p> <p>Sécurité incendie:</p> <p>La laine de verre qui composera les panneaux, sera testée et classée non combustible selon la norme EN ISO 1182.</p> <p>Réaction au feu :</p> <p>A2-s1, d0.</p> <p>Mise en œuvre :</p> <p>La pose des panneaux s'effectuera sur des profils porteurs type Connect conformément aux prescriptions de la norme NFP 68-203/ DTU 58.1 et aux schémas de montage Ecophon M349 et M351 (ép. 20 mm)</p> <p>Ne convient pas sous un plenum froid non pourvu d'une isolation thermique.</p> <p>Toujours prévoir un équilibrage des températures et de la pression entre la pièce et le plénum par des grilles de ventilation.</p> <p>Compris reprise au mastic spécifique fourni par le fabricant, pour le traitement des parties coupées visibles.</p> <p>Ces plafonds seront démontables afin de permettre une visite des cheminements des différents fluides.</p> <p>L'entreprise inclura dans ses prix unitaires toutes les sujétions pour découpes au droit des poutres, passage de câbles, suspente de luminaires et luminaires, passage de tuyauteries, etc..., ainsi que le remplacement éventuel de certaines plaques.</p> <p>Localisation :</p> <p>- tous les autres faux-plafonds, y compris dans la cage d'escalier dans l'extension.</p>

Code	Désignation
8.1.3.9	<p>Jouées</p> <p>Fourniture et pose de jouées comprenant :</p> <p>Fourrures en acier galvanisé à chaud, nervuré, épaisseur 6/10 ème mm, type "SYSTEME PLACOSTIL F 530" espacement maximum 0.60 m, fixations sous l'ossature type :</p> <ul style="list-style-type: none">- chevrons de la charpente bois ou solives de planchers. <p>Plaques de plâtre à peindre épaisseur 12.5 mm, fixées sur les fourrures par vis autoperforeuses.</p> <p>Sciages, découpes, réservations,</p> <p>Traitement des joints entre plaques par bandes d'armatures microperforées et enduit de finition, impression.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- au droit des menuiseries dans les façades dans le bâtiment existant.
8.1.4	<p>ISOLATION</p>
8.1.4.1	<p>Isolation sur faux-plafonds droits et rampants (340 mm de laine de verre, R = 8,50 m².K/W) (PSE 7)</p> <p>Procédé d'isolation thermique à partir de laine de minérale en rouleaux, type IBR revêtu alu d'Isover ou équivalent.</p> <p>Epaisseur 340 mm minimum pour obtenir un coefficient de résistance thermique de :</p> <p>R= 8,50 m²C/W.</p> <p>2 couches croisées comportant un pare-vapeur disposé côté intérieur (seulement la couche inférieure).</p> <p>Compris matelas de laine par-dessus les cloisons dépassant des plafonds sous fermettes.</p> <p>Réaction au feu Euroclasse A2-s1,d0</p> <p>Le prix unitaire tiendra compte de la valeur des recouvrements, retours, chutes.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- tous les faux-plafonds ci-avant.
8.1.4.2	<p>Plus-value pour remplacement de l'isolation thermique sur faux-plafonds droits et rampants en laine minérale par 60 mm de laine de roche + de 290 mm fibre de bois, R = 9,55 m².K/W</p> <p>Mise en place au-dessus des plafonds et faux-plafonds d'une isolation en fibre de bois Isonat flex 55 plus H ou équivalent (lambda = 0,036 W/(m.K)), complétée par une isolation en laine de roche surdensifiée Knauf laine de roche DDP RT LJ ou équivalent (lambda = 0,038 W/(m.K)).</p> <p>L'isolation en laine de roche sera mise en oeuvre entre les faux-plafonds et l'isolation en laine de bois (suivant l'article AM8 du règlement de sécurité incendie dans les ERP).</p> <p>Epaisseurs et résistances thermiques :</p> <ul style="list-style-type: none">- laine de roche 60 mm, R = 1.55 m².K/W ;- fibre de bois 2*145 mm, R = 8.00 m².K/W. <p>Compris matelas de laine par-dessus les cloisons dépassant des plafonds sous fermettes.</p> <p>Réaction au feu Euroclasse de la laine de roche A2-s1,d0</p> <p>Le prix unitaire tiendra compte de la valeur des recouvrements, retours, chutes.</p> <p><u>Le présent article inclut l'ossature complémentaire pour accrocher l'isolation à la charpente et au plancher, car les isolants sont trop lourds pour être posés directement sur les plafonds et faux-plafonds.</u></p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- toute surface sous fermettes ;- toute surface au 1er étage du bâtiment existant (le 2ème étage n'étant pas aménagé) ;- sur les plafonds extérieurs, sous les débords d'étage au rez-de-chaussée.
8.1.4.3	<p>Isolation phonique sur plafonds droits : 100 mm</p> <p>Procédé d'isolation phonique à partir de laine de minérale en rouleaux, sans pare-vapeur</p> <p>Epaisseur 100 mm.</p> <p>Réaction au feu Euroclasse A2-s1,d0</p> <p>Le prix unitaire tiendra compte de la valeur des recouvrements, retours, chutes.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- sur les plafonds en plaques de plâtre perforés.
8.1.4.4	<p>Membrane d'étanchéité à l'air</p> <p>Fourniture et pose en continu sous l'isolation d'une membrane en film polyéthylène adapté.</p> <p>Assurer la continuité verticale et horizontale de la membrane par superposition des lés, puis en réalisant un collage soigné des recouvrements à l'aide d'une bande adhésive autocollante.</p> <p>La membrane assurera également la fonction de pare vapeur.</p> <p>Le prix unitaire tiendra compte de la valeur des recouvrements et retours sur parements verticaux.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- sur l'isolant thermique ci-avant.
8.1.5	<p>DIVERS</p> <p>Tous les ouvrages à base de plaques de plâtre devront être traités pour capturer et transformer les COV.</p> <p>Il s'agira par exemple de la gamme Prégy Air de chez SINIAT ou équivalent.</p>

Code	Désignation
8.1.5.1	<p>P.V. pour plaques hydrofugées</p> <p>Plaques spécial humidité en remplacement des plaques standards ci-dessus.</p> <p>Localisation : - en remplacement des plaques de plâtre standard dans les doublages et cloisons ci-avant, des locaux : + vestiaires, poussettes, WC, sanitaires, douches, derrière les plans de travail dans les locaux et dégagements (y compris retours), rangements extérieurs, changes, ménage.</p>
8.1.5.2	<p>Trappe accès combles EI 60</p> <p>Fourniture et pose de trappes de visites spéciales plafond type Knauf Star EI60 ou équivalent, coupe feu une heure, dimensions 800/800 mm. Cadre aluminium et finition plaque de plâtre.</p> <p>Avec isolant sur le dessus + joint en feullure et cadre périphérique pour retenir l'isolant.</p> <p>Compris découpe du plafond plaques de plâtre, pose avec visserie, calfeutrement et tous détails.</p> <p>PV de résistance au feu à transmettre au maître d'ouvrage, à l'architecte et au contrôleur technique.</p> <p>Numérotation et classement feu et / ou acoustique, des menuiseries intérieures par plaques (15 x 40 mm) vissés sur le dormant de la menuiserie, portant le numéro du local concerné par gravage.</p> <p>Localisation : - accès aux combles depuis un local à risques particuliers.</p>
8.1.5.3	<p>Trappe accès combles</p> <p>Fourniture et pose de trappes de visites spéciales plafond type Knauf Star Etanche ou équivalent, dimensions 800/800 mm. Cadre aluminium et finition plaque de plâtre.</p> <p>Avec isolant sur le dessus + joint en feullure et cadre périphérique pour retenir l'isolant.</p> <p>Compris découpe du plafond plaques de plâtre, pose avec visserie, calfeutrement et tous détails.</p> <p>PV de résistance au feu à transmettre au maître d'ouvrage, à l'architecte et au contrôleur technique.</p> <p>Numérotation et classement feu et / ou acoustique, des menuiseries intérieures par plaques (15 x 40 mm) vissés sur le dormant de la menuiserie, portant le numéro du local concerné par gravage.</p> <p>Localisation : - autres accès aux combles, depuis un local à risques courants.</p>
8.1.5.4	<p>Trappe de visite verticale 80/120 PF 1/4 h</p> <p>La trappe de visite sera en MDF et fibre minérale de 40 mm comprenant une huisserie métallique, un joint mastic extrudé entre le cadre et la paroi, et un joint de caoutchouc vulcanisé entre la trappe et le cadre.</p> <p>La trappe aura les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présence d'un joint périphérique intumescent entre la trappe et le cadre ; - dimensions de 800 mm de large x 1200 mm de haut ; - présence d'une fermeture à batteuse avec rampe de serrage. <p>PF 1/4 h minimum.</p> <p>Fourniture du PV au maître d'oeuvre.</p> <p>Numérotation et classement feu et / ou acoustique, des menuiseries intérieures par plaques (15 x 40 mm) vissés sur le dormant de la menuiserie, portant le numéro du local concerné par gravage.</p> <p>Localisation : - combles en fermettes bois : dans les parois de recoupement de fumées.</p>
8.1.5.5	<p>Caisson d'habillage de gaines et conduits - CF 1 h</p> <p>Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ossature métallique en acier galvanisé (cornières, fourrures, appuis intermédiaires, etc...); - plaques de plâtre vissées sur l'ossature ci-dessus ; - traitement des joints par bandes et enduit ; - compris protection des angles saillants par bandes armées collées ou baguettes d'angles métalliques. <p>Mise en œuvre conforme au DTU 25.41, aux recommandations du fabricant.</p> <p>L'ensemble du montage répondant à un PV justifiant du CF 1 h.</p> <p>Localisation : - suivant demande des lots techniques.</p>
8.1.5.6	<p>Caissons cache-tuyaux et gaines</p> <p>Fabrication et pose de caissons verticaux et gaines de placards EDF composés de faces et retours en plaques de plâtre sur ossature.</p> <p>Ossature de support en montants métalliques.</p> <p>Laine minérale isolante intérieure.</p> <p>Localisation : - suivant demande des lots techniques.</p>
8.1.5.7	<p>Raccords divers</p> <p>Après passage des autres corps d'état et démolition des cloisons et ouvrages divers sur les murs périphériques et cloisons conservés, l'entrepreneur devra les raccords de plâtre exécutés au plâtre ou plâtre fort. Nettoyage des sols et parois verticales de toutes traces de plâtre.</p> <p>Localisation : - divers endroits ponctuels.</p>
8.1.5.8	<p>Renfort de cloisons et doublages pour pose des douches, auges, lavabos, vasques et lave-mains</p> <p>Localisation : - WC, vestiaires et sanitaires.</p>

Code	Désignation
8.2	PEINTURE
8.2.1	PEINTURE SUR BOISERIES
	Qualité de finition commune à tous les subjectiles, suivant DTU en vigueur (59.1) : COURANTE Les peintures utilisées devront toutes être des peintures dépolluantes (capture de COV).
8.2.1.1	Sur portes prépeintes
	Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs (HR < 12 %), sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant : - travaux préparatoires suivant support ; - 2 couches de peinture finition satinée ; - peinture des ferrures et rechapissage. Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Localisation : - toutes les portes intérieures prépeintes.
8.2.1.2	Sur bois brut neuf intérieur
	Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant : - travaux préparatoires suivant support ; - 1 couche d'impression ; - 2 couches de peinture finition satinée ; - peinture des ferrures et rechapissage. Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Localisation : - tous les ouvrages en bois livrés bruts : + les huisseries de portes intérieures neuves, + les portes bois intérieures vitrées, + les châssis et cloisons vitrés intérieurs, + les tablettes bois d'appuis des fenêtres, + les baguettes, + les champlats, + les cimaises, + les encoffrements de chutes intérieures.
8.2.1.3	Sur bois brut neuf extérieur
	Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs (HR < 18 %), sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant : - travaux préparatoires suivant support, lessivage, rebouchage, ponçage ; - 1 couche d'impression ; - 2 couches de peinture finition satinée ; - peinture des ferrures et rechapissage. Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Localisation : - rives ; - bandeaux d'égouts ; - débord de toit.
8.2.2	PEINTURE SUR METAL
	Qualité de finition commune à tous les subjectiles, suivant DTU en vigueur (59.1) : COURANTE Les peintures utilisées devront toutes être des peintures dépolluantes (capture de COV).
8.2.2.1	Peinture sur ouvrages métalliques neufs et existants
	Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant : - travaux préparatoires suivant support ; - pour les existants : brossage, ponçage, décapage, nettoyage ; - retouche d'antirouille ; - 2 couches de peinture finition satinée. Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Localisation : - les dauphins fonte ; - le garde-corps de l'escalier existant.
8.2.3	PEINTURE SUR TUYAUTERIES
	Qualité de finition commune à tous les subjectiles, suivant DTU en vigueur (59.1) : COURANTE Les peintures utilisées devront toutes être des peintures dépolluantes (capture de COV).

Code	Désignation
8.2.3.1	<p>Peinture sur canalisations apparentes</p> <p>Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux préparatoires suivant support ; - 1 couche d'impression ; - 2 couches de peinture finition brillante. <p>Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - canalisations EF et EC.
8.2.3.2	<p>Peinture sur PVC</p> <p>Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation des fonds par nettoyage à l'alcool ; - ponçage pour rendre la surface mate ; - couche d'apprêt spéciale pour fonds PVC ; - 1 couche de peinture finition brillante. <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - canalisations d'évacuations apparentes.
8.2.4	<p>PEINTURE SUR PLAFONDS</p> <p>Qualité de finition commune à tous les subjectiles, suivant DTU en vigueur (59.1) : COURANTE. Les peintures utilisées devront toutes être des peintures dépolluantes (capture de COV).</p>
8.2.4.1	<p>Peinture de propreté</p> <p>Application sur support neuf, type agglomérés ciment brut, béton banché, plaques de plâtre. Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux préparatoires suivant support ; - application d'une couche de peinture satinée. <p>Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaufferie, poubelles, locaux techniques et électriques, TGBT, rangements extérieurs.
8.2.4.2	<p>Peinture mate sur plaques de plâtre</p> <p>Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux préparatoires suivant support ; - 2 couches de peinture finition mate . <p>Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Dans les locaux rangements et poussettes, la peinture sera lessivable. Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rangements intérieurs (y compris les trappes d'accès aux combles) ; - local poussettes ; - les caissons d'habillage de gaines et conduits ; - les caissons cache-tuyaux et gaines ; - les raccords divers ; - les jouées.
8.2.5	<p>PEINTURE SUR PAROIS</p> <p>Qualité de finition commune à tous les subjectiles, suivant DTU en vigueur (59.1) : COURANTE. Les peintures utilisées devront toutes être des peintures dépolluantes (capture de COV).</p>
8.2.5.1	<p>Peinture de propreté</p> <p>Application sur support neuf, type agglomérés ciment brut, béton banché, plaques de plâtre. Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application. Travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux préparatoires suivant support ; - application d'une couche de peinture satinée. <p>Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art. Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaufferie, poubelles, locaux techniques et électriques, TGBT, rangements extérieurs.
8.2.5.2	<p>Peinture mate sur plaques de plâtre</p>

Code	Désignation
	<p>Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application.</p> <p>Travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux préparatoires suivant support ; - 2 couches de peinture finition mate . <p>Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.</p> <p>Dans les locaux rangements et poussettes, la peinture sera lessivable.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>rangements intérieurs ;</i> - <i>local poussettes.</i>
8.2.5.3	<p>Toile de verre peinte</p> <p>Les supports devront être conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1). Ils seront secs, sains, cohérents et propres à l'application.</p> <p>Travaux comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux préparatoires suivant support ; - toile de verre à peindre, type Skinglass décor, décor au choix de l'architecte, (grammage 220 gr/m²), pose collée et finition par 2 couches de peinture velours ; <p>Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes aux Normes & DTU en vigueur (59.1) et aux règles de l'art.</p> <p>Le classement de tenue au feu avec la peinture sera M1.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>tous les autres locaux, sauf au droit de la faïence.</i>
8.2.6	<p>DIVERS</p> <p>Qualité de finition commune à tous les subjectiles, suivant DTU en vigueur (59.1) : COURANTE.</p> <p>Les peintures utilisées devront toutes être des peintures dépolluantes (capture de COV).</p>
8.2.6.1	<p>Sablage, nettoyage et mise en peinture de la cheminée</p> <p>Protection des ouvrages existants.</p> <p>Sablage des surfaces avec un sable au grain adapté en plusieurs passes si besoin, l'entreprise veillera à ne pas endommager les bois en adaptant la pression d'air et la granulométrie du sable.</p> <p>Reprise des ouvrages, pierres, bois et enduits dégradés.</p> <p>Nettoyage de l'ensemble et mise en peinture.</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>cheminée existante conservée, dans le bâtiment existant, au rez-de-chaussée.</i>
8.3	<p>NETTOYAGE</p> <p>Le présent lot devra le nettoyage complet des locaux pour une utilisation des locaux sans intervention complémentaire.</p> <p>L'attention de l'entrepreneur du présent lot est particulièrement attirée sur la qualité des travaux de nettoyage qui devra être soignée et parfaite. Il ne sera toléré aucune tâche, souillure, rayure, ...</p> <p>Les nettoyages intéressent toutes les parties apparentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sols, carrelages, revêtements collés, ... ; - revêtements muraux, papiers, peinture, ... ; - menuiseries extérieures et intérieures ; - quincaillerie, vitrerie ; - appareils sanitaires et robinetteries ; - appareils électriques ; - ... <p>Sont compris dans les nettoyages, le balayage et l'évacuation des déchets résultants des nettoyages eux-mêmes.</p> <p>Les nettoyages devront faire disparaître les tâches de peinture, de plâtre, de ciment, les films de mortier, ...</p> <p>Les produits employés (solvants, décapants, ...), les procédés de mise en œuvre (grattage, ponçage, ...) devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface (poli, brillant, satiné, ...).</p> <p>Dans tous les cas, il y aura lieu de se référer pour les nettoyages, aux indications données par les fabricants intéressés.</p> <p>Il est précisé à l'entrepreneur du présent lot qu'il sera prévu un nettoyage de finition avant la pré-réception et avant la réception.</p>
8.3.1	<p>Forfait</p>

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



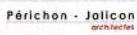
ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr



Lot n°9

SOLS SOUPLES - FAIENCES

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Réception en préfecture le 22/12/2020
Annexe Economiste de la construction
ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Sommaire

SOL SOUPLE	107
PREPARATION - DIVERS.....	107
LOCAUX COURANTS.....	108
LOCAUX HUMIDES SAUF DOUCHES.....	110
DOUCHES.....	111
ESCALIERS.....	113
FAÏENCE	113

Code	Désignation
9.1	SOL SOUPLE
9.1.1	PREPARATION - DIVERS
9.1.1.1	Système anticapillarité Préparation et application en deux couches croisées et sablées d'une résine permettant une pose sur des supports sensibles (risques d'humidité). Procédé sous Avis Technique CSTB . Respect des nouvelles exigences du DTU 53-2 et du DTU 13-3. Localisation : - tous les locaux en sols souples du rez-de-chaussée.
9.1.1.2	Ragréage pour sols L'entreprise est tenu en temps utile de faire toutes observations et réserves s'il y a lieu sur la planitude et l'état de propreté des supports. Il devra signaler par écrit au Maître d'Œuvre, les imperfections constatées et réceptionnera les supports au fur et à mesure de leur exécution. L'exécution des revêtements constitue l'acceptation de fait et rend seul l'entreprise responsable et l'obligera à reprendre à ses frais toutes malfaçons signalés par le Maître d'Œuvre. Exécution d'un ragréage fibré par chape autolissante composée de liants hydrauliques, charges minérales, résines et adjuvants spécifiques. Produit utilisé avec avis technique à fournir à l'architecte et au bureau de contrôle, compatible avec le revêtement préconisé. Consommation : suivant support Classement suivant type de sol à poser. Localisation : - tous les locaux en sols souples.
9.1.1.3	Tapis brosse 180/200 Chape de lissage dans la réservation. Fourniture et pose de tapis adaptés aux personnes à mobilité réduite. Fourniture d'un tapis d'entrée rigide réversible, de type Nuway Tuftiguard Classic ou équivalent. Fabriqué sur mesure, il sera composé de profilés gratte-pieds en aluminium brossé, de bandes d'essuyage en caoutchouc vierge à surface textile grise avec fibres de nylon intégrées dans la masse et de broches en acier électro galvanisé inoxydable rigidifiant et fixant les éléments entre eux. Sa structure réversible rallongera significativement la durée de vie du produit. Il sera accessible aux handicapés, avec cadres à encastrier ou rampe anti-butoirs. Le produit sera exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1 B), il sera conforme au règlement européen REACH *. Le produit bénéficiera d'une garantie de 15 ans et sera 100 % valorisable. Localisation : - entrée ALSH.
9.1.1.4	Tapis brosse 140/270 Chape de lissage dans la réservation. Fourniture et pose de tapis adaptés aux personnes à mobilité réduite. Fourniture d'un tapis d'entrée rigide réversible, de type Nuway Tuftiguard Classic ou équivalent. Fabriqué sur mesure, il sera composé de profilés gratte-pieds en aluminium brossé, de bandes d'essuyage en caoutchouc vierge à surface textile grise avec fibres de nylon intégrées dans la masse et de broches en acier électro galvanisé inoxydable rigidifiant et fixant les éléments entre eux. Sa structure réversible rallongera significativement la durée de vie du produit. Il sera accessible aux handicapés, avec cadres à encastrier ou rampe anti-butoirs. Le produit sera exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1 B), il sera conforme au règlement européen REACH *. Le produit bénéficiera d'une garantie de 15 ans et sera 100 % valorisable. Localisation : - entrée principale.
9.1.1.5	Tapis brosse 150/150 Chape de lissage dans la réservation. Fourniture et pose de tapis adaptés aux personnes à mobilité réduite. Fourniture d'un tapis d'entrée rigide réversible, de type Nuway Tuftiguard Classic ou équivalent. Fabriqué sur mesure, il sera composé de profilés gratte-pieds en aluminium brossé, de bandes d'essuyage en caoutchouc vierge à surface textile grise avec fibres de nylon intégrées dans la masse et de broches en acier électro galvanisé inoxydable rigidifiant et fixant les éléments entre eux. Sa structure réversible rallongera significativement la durée de vie du produit. Il sera accessible aux handicapés, avec cadres à encastrier ou rampe anti-butoirs. Le produit sera exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1 B), il sera conforme au règlement européen REACH *. Le produit bénéficiera d'une garantie de 15 ans et sera 100 % valorisable. Localisation : - entrée technique.
9.1.1.6	Traitement des joints de dilatation Par joint type encastré venant à fleur du niveau fini afin de n'avoir aucune baguette au niveau du sol. Compris mastic silicone, fond de joint et toutes sujétions. Localisation : - au droit de tous les joints de dilatation.

Code	Désignation
9.1.1.7	<p>Profils au droit des seuils</p> <p>Mise en œuvre de profils en laiton pour une pose à fleur du revêtement. Teinte au choix de l'architecte. Localisation : - arrêt de sol au droit des changements de nature de matériaux.</p>
9.1.2	<p>LOCAUX COURANTS</p>
9.1.2.1	<p>Revêtement en lés PVC - U4 P3, type Sarlon Trafic 15 dB 43 de chez Forbo ou équivalent</p> <p><u>Revêtement de sol PVC acoustique U4P3 en lés de 2 m :</u> Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique certifié NF UPEC A+ : 15 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type Sarlon Trafic 15 dB 43 de chez Forbo ou équivalent. Le produit sera garanti sans phtalate. Il sera doté d'une couche d'usure avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcé. Le produit bénéficiera d'une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN ou équivalent réduisant l'utilisation de détergent supprimant toute métallisation et évitant les entretiens par méthode spray et conférant une excellente résistance aux tâches. Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans.</p> <p>Réaction au feu Cf-s1 Classification selon NF EN 651 34-42 Résistance à l'abrasion Groupe T Important : ne jamais utiliser d'embouts de chaise ou de mobilier en caoutchouc noir (migration indélébile des huiles noires du caoutchouc) ; utiliser exclusivement des embouts en PVC ou en polyéthylène.</p> <p>Fourniture et pose collée avec une émulsion acrylique conformément aux prescriptions du fabricant. Joints soudés à chaud. Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et sujétions. Mise en œuvre réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 de mai 1993 (DTU 53.2).</p> <p>Réalisation d'un joint silicone contre paroi.</p> <p>Toutes teintes et séries au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Localisation : - tous les locaux en rez-de-chaussée (y compris le palier bas des escaliers), sauf locaux humides ou sans revêtement de sol.</p>
9.1.2.2	<p>Plus-value pour remplacement de revêtement PVC - U4 P3, type Sarlon Trafic 15 dB 43 par des lés linoléum - U4 P3, type Marmoleum 2,5 mm de chez Forbo ou équivalent (PSE 8)</p> <p><u>Revêtement de sol linoléum U4P3 en lés de 2 m :</u> Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum en lés de 2 m de large apte à l'emploi dans les locaux UPEC au plus classés U4 P3 E1/2 C2, type Marmoleum 2,5 mm. de chez Forbo ou équivalent. Toutes teintes et séries au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Le produit sera calandré en deux couches sur un support toile de jute. Selon la norme NF EN ISO 24313-1, sa résistance au poinçonnement sera de 0,08 mm. Il sera composé de 97 % de matières premières d'origine naturelle (support jute, huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales) dont environ 68 % d'origine végétale ou « biosourcée » : Il sera naturellement bactériostatique et résistera à la brûlure.</p> <p>Il bénéficiera d'une protection de surface d'usine TOPSHIELD² évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tachants type bétadine, éosine, ...</p> <p>Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform. La structure biphasé du cordon de soudure facilitera la pose et évitera l'encrassement.</p> <p>Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans. Complexe sous avis technique ou agrément technique européen avec document technique d'application en cours de validité.</p> <p>Réaction au feu Cf-s1. Delta Lw = 7 dB.</p> <p>Mode de pose : Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (418 eurostar lino polaris ou 611 eurostar lino plus) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.2. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints soudés à chaud. E2 : joints soudés à chaud + étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes, ... Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et sujétions. Mise en œuvre réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 de mai 1993 (DTU 53.2).</p> <p>Entretien : L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.</p> <p>Données environnementales :</p>

Code	Désignation
9.1.2.3	<p>FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.</p> <p>Taux d'émission de TVOC < 50 µg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).</p> <p>Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH.</p> <p>Composé de 97 % de matières provenant de ressources naturelles.</p> <p>Recyclable à 100 %.</p> <p>Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.</p> <p>Localisation : - tous les locaux en rez-de-chaussée (y compris le palier bas des escaliers), sauf locaux humides ou sans revêtement de sol.</p> <p>Revêtement en lés PVC - U4 P3, type Sarlon Trafic 19 dB 43 de chez Forbo ou équivalent</p> <p><u>Revêtement de sol PVC acoustique U4P3 en lés de 2 m :</u> Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique certifié QB UPEC.A+ : 19 dB en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type Sarlon trafic 19 dB 43 ou équivalent.</p> <p>Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent sera de 0.08 mm.</p> <p>Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente de 0,67 mm, avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcée.</p> <p>Le produit bénéficiera d'une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN XL réduisant l'utilisation de détergent, permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray, lui conférant ainsi une excellente résistance aux taches.</p> <p>Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant(1)).</p> <p>Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.</p> <p>Fourniture et pose collée avec une colle (type V22 green) conformément aux prescriptions du fabricant.</p> <p>Joints soudés à chaud.</p> <p>Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et sujétions.</p> <p>Mise en œuvre réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 de mai 1993 (DTU 53.2).</p> <p>Réalisation d'un joint silicone contre paroi.</p> <p>Arrêt contre revêtement d'autres natures par collage parfait du revêtement neuf à fleur de celui existant pour éviter toutes pose de baguettes.</p> <p>Si cette disposition n'était pas respectée l'entrepreneur devra la fourniture et pose d'un profil de seuil extra-plat, collé, sans pouvoir prétendre à un quelconque supplément de prix à son marché de travaux.</p> <p>Réaction au feu : Cf-s1. Efficacité acoustique au bruit de choc : Delta Lw = 19 dB. Résistance au glissement : R9.</p>
9.1.2.4	<p>Toutes teintes et séries au choix de l'architecte dans la gamme, 10 minimum.</p> <p>Plus-value pour remplacement du revêtement PVC - U4 P3, type Sarlon Trafic 19 dB 43 par des lés linoléum - U4 P3, type Marmoleum decibel de chez Forbo ou équivalent (PSE 8)</p> <p><u>Revêtement de sol linoléum U4P3 en lés de 2 m :</u> Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum en lés de 2 m de large apte à l'emploi dans les locaux UPEC au plus classés U4 P3 E1/2 C2, type Marmoleum decibel de chez Forbo ou équivalent.</p> <p>Toutes teintes et séries au choix de l'architecte dans la gamme.</p> <p>Le produit sera calandré en deux couches et disposera d'une semelle polyoléfine d'1 mm apportant une efficacité acoustique de 19 dB et une résistance au poinçonnement < 0,20 mm.</p> <p>Le produit sera composé de 94 % de matières premières d'origine naturelle (huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales) dont environ 64 % d'origine végétale ou « biosourcée ». Il sera naturellement bactériostatique et résistera à la brûlure de cigarette. Il bénéficiera d'une protection de surface d'usine TOPSHIELD2 évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tachant type bêtaïne, éosine, ...</p> <p>Pour bénéficier du classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform. La structure biphasé du cordon de soudure facilitera la pose et évitera l'encrassement.</p> <p>Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans. Complexe sous avis technique ou agrément technique européen avec document technique d'application en cours de validité.</p> <p>Réaction au feu Cf-s1. Delta Lw = 19 dB.</p> <p>Mode de pose : Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type V40 green) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.2. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints soudés à chaud E2 : joints soudés à chaud + étanchéité en rives.</p> <p>Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes, ...</p> <p>Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et sujétions.</p> <p>Mise en œuvre réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 de mai 1993 (DTU 53.2).</p> <p><u>Entretien :</u></p>
APD	Edition du 14/12/2020 Page 109/117

Code	Désignation
	<p>L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérative- ment respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.</p> <p><u>Données environnementales :</u> FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES. Taux d'émission de TVOC < 50 µg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire). Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH. Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable. Envers 100 % polyoléfine.</p> <p>Localisation : - <i>tous les locaux en étages (y compris les paliers des escaliers), sauf locaux humides ou sans revêtement de sol.</i></p>
9.1.2.5	<p>Remontée en plinthe</p> <p>Y compris angles soudé à chaud avec apport d'un cordon de soudure, forme d'appui de 45 ou 20 mm et profil de finition clipsé (teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant).</p> <p>Localisation : - <i>tous les locaux ci-avant.</i></p>
9.1.2.6	<p>Profilés jonction plinthes PVC / faïence</p> <p>Profilé PVC ou aluminium permettant d'assurer la jonction entre le relevé en plinthe PVC et la faïence murale.</p> <p>Localisation : - <i>au pourtour des vestiaires ci-avant, au droit des faïences.</i></p>
9.1.3	<p>LOCAUX HUMIDES SAUF DOUCHES</p> <p>Fourniture d'une solution en PVC pour pièces humides.</p> <p>Revêtement de sol PVC hétérogène compact U4P3 en lés de 2 m :</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement PVC hétérogène compact en lés de 2 mètres de large classé U4 P 3 E2/3 C2 de type SURESTEP ou équivalent.</p> <p>L'inclusion de particules antidérapantes garantit le niveau d'anti-glissance sur toute la durée de vie du produit assurant ainsi la sécurité des utilisateurs.</p> <p>Classification : R10 (norme DIN 51130), ESb/ESf (norme EN 13845) et C (DIN 51097).</p> <p>Il sera doté d'un traitement PUR PEARLTM ou équivalent lui conférant une résistance aux taches, facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant la durée de vie du produit. Antistatique, ce revêtement possède une excellente résistance aux agents chimiques.</p> <p>Revêtement de sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - revêtement de sol PVC non chargé, groupe T d'abrasion, compact, antidérapant, constitué d'une couche d'usure en PVC pur avec incrustation de particules de carbure de silicium et de grains de PVC colorés de tailles (couleur non uni) et de formes variées associée à un envers de PVC compact, renforcé par une grille en fibre de verre ; - épaisseur 2,2 mm ; - réaction au feu : Cfl-s1 ; - Classement U4 P3 E3 C2 ; - efficacité acoustique : alpha Lw 14 dB ; - glissance (humide) : plan incliné/pieds nus : AB ; - traitement facilitant l'entretien, offrant une excellente résistance aux taches et évitant toute métallisation durant toute la durée de vie du matériau ; - traitement bactériostatique et fongistatique ; - pose collée ; - joints soudés à chaud par apport de cordon PVC ; - revêtement de sol remonté en plinthe sur une hauteur minimum de 10 cm. - profil de diminution au-dessus de la remontée ; - forme d'appui rapporté dans les angles rentrants ; - manchons pour étanchéité à l'endroit où les parois sont traversées par les tuyauteries ; - barre de seuil pour pièces humides en caoutchouc gris de 9 cm de largeur ; - pose par double encollage polychloroprène sur le support et masticage autour des pieds d'huissierie ; - siphon : fourniture et pose d'un siphon monobloc en PVC, classement au feu M1 avec sertissage en force sans vissage compris étanchéité au pourtour et toutes sujétions ; <p>Fourniture et pose collée à partir de colles déposées à la spatule finement dentée à raison de 300 g/m², après préparation des supports conformément aux prescriptions du fabricant.</p> <p>Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.</p> <p>Plusieurs teintes pourront être choisies et mélangées au choix de l'architecte, sans plus-value.</p> <p>Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et sujétions.</p> <p>Travaux exécutés suivant Cahier des Charges du fabricant et Avis Technique du produit en vigueur.</p> <p>Localisation : - <i>office, ménage, WC sans douche, buanderie, changes, activités & jeux d'eau, sanitaires.</i></p>
9.1.3.1	<p>Revêtement de sol</p> <p>Compris préparation du support, suivant Avis technique.</p>

Code	Désignation
9.1.3.2	<p>Plus-value pour remplacement du revêtement de sol PVC par une résine de sol qualité alimentaire (PSE 9)</p> <p>Application d'un système adapté pour un usage agroalimentaire afin d'obtenir un revêtement de sol lisse non glissant, résistant aux agressions physiques et chimiques, anti poussière et facilement lavable.</p> <p>Support : - sol existant préparé ci-avant ; - les dés béton au droit de chaque pénétrations en sols.</p> <p>Préparation des surfaces : Conforme aux recommandations du DTU 59-3 concernant la préparation des sols. Application : sur support propre, sec et sain, exempt de toute pollution, n'étant pas siège de remontée d'humidité par capillarité et présentant une rugosité suffisante pour l'accrochage du revêtement.</p> <p>Après un délai de séchage minimum de 28 jours, préparation de surface : - vérification qu'aucune flache de plus de 0,3 mm n'apparaît sous la règle de 2 m promenée en tous sens ; - enlèvement de la laitance superficielle du béton par traitement à l'acide ; - le cas échéant, exécution d'un ragréage partiel au moyen d'un mélange de résines époxydes et de sable.</p> <p>Réalisation de sol en résines époxy suivant protocole du fabricant : - fourniture et mise en œuvre granulats de quartz de couleur enrobés dans un liant de résines époxydes translucides ; - épaisseur minimum 2 mm ; - surface non glissante ; - finition satinée ; - produit à soumettre à l'approbation de l'Architecte.</p> <p>Localisation : - <i>office.</i></p>
9.1.3.3	<p>Remontée en plinthe</p> <p>Y compris angles soudé à chaud avec apport d'un cordon de soudure, forme d'appui de 45 ou 20 mm et profil de finition clipsé (teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant).</p> <p>Localisation : - <i>tous les locaux ci-avant.</i></p>
9.1.3.4	<p>Profilés jonction plinthes PVC / faïence</p> <p>Profilé PVC ou aluminium permettant d'assurer la jonction entre le relevé en plinthe PVC et la faïence murale.</p> <p>Localisation : - <i>au pourtour des locaux ci-avant, au droit des faïences.</i></p>
9.1.3.5	<p>Fourniture, pose et raccordement de siphons de sols 200/200</p> <p>Fourniture et pose de siphon de sol acier inox type cloche, sortie avec adaptateur pour canalisation diamètre 100 mm, avec panier et tous accessoires de pose et raccordement. Compris clapet anti-refoulement.</p>
9.1.3.6	<p>Protections d'angles en inox</p> <p>Fourniture et pose de profilés métalliques en affleurement, en acier inoxydable 18/10 plié, ht 2.00 m, compris fixations sur carreaux par adhésif double face. L'unité.</p> <p>Localisation : - <i>protections de tous les angles saillants de la zone office.</i></p>
9.1.3.7	<p>Plots béton 10x10x10 pour attente EU</p> <p>Plots béton pour attente EU en cuisine. Y compris habillage en PVC ou résine et plinthes.</p> <p>Localisation : - <i>attente EU dans l'office.</i></p>
9.1.4	<p>DOUCHES</p> <p>Système du commerce bénéficiant d'un avis technique en vigueur et assurant l'étanchéité de locaux humides en revêtement de sol et mural. Solution en PVC pour douches et pièces humides (sol/mur) :</p> <p>Fourniture d'une solution en PVC pour douches et pièces humides (sol/mur) permettant d'assurer l'étanchéité, composé d'une douche intégrée sans bac avec siphon et d'accessoires de finition. Système SARLIBAIN de chez FORBO ou équivalent comprenant : Un revêtement de sol PVC hétérogène compact avec inclusion de particules antidérapantes de type SURESTEP ou équivalent. Ainsi que d'un revêtement mural PVC multicouche calandre de type ONYX FR ou équivalent. Cette solution complète du sol au mur est parfaitement coordonnable avec les gammes Chromatech et Materiotech ou équivalent. Ce système, bénéficiera d'un avis technique, il garantira une accessibilité aisée de la pièce d'eau avec des conditions d'hygiène et de sécurité d'anti-glissance maximales. Il bénéficiera d'une garantie de 10 ans.</p> <p>1 - Revêtement de sol Revêtement de sol PVC hétérogène compact U4P3 en lés de 2 m : Fourniture et pose d'un revêtement PVC hétérogène compact en lés de 2 mètres de large classé U4 P 3 E2/3 C2 de type SURESTEP ou équivalent. L'inclusion de particules antidérapantes garantit le niveau d'anti-glissance sur toute la durée de vie du produit assurant ainsi la sécurité des</p>

Code	Désignation
9.1.4.1	<p>utilisateurs. Classification : R10 (norme DIN 51130), ESb/ESf (norme EN 13845) et C (DIN 51097). Il sera doté d'un traitement PUR PEARLTM ou équivalent lui conférant une résistance aux taches, facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant la durée de vie du produit. Antistatique, ce revêtement possède une excellente résistance aux agents chimiques. .</p> <p>2- Revêtement mural : Revêtement de mur PVC multicouche calandré en lés de 2 m : Fourniture d'un revêtement de mur PVC multicouche calandré sans support en lés de 2 mètres de large, de type ONYX + ou équivalent. Ce revêtement s'insérera dans le concept pour pièces humides Il sera coordonné aux revêtements de sol du système. Compris plaques de répartition des charges derrière WC suspendus.</p> <p>Système comprenant :</p> <p>Revêtement de sol : - revêtement de sol PVC non chargé, groupe T d'abrasion, compact, antidérapant, constitué d'une couche d'usure en PVC pur avec incrustation de particules de carbure de silicium et de grains de PVC colorés de tailles (couleur non uni) et de formes variées associée à un envers de PVC compact, renforcé par une grille en fibre de verre ; - épaisseur 2,2 mm ; - réaction au feu : Cfl-s1 ; - classement U4 P3 E3 C2 ; - efficacité acoustique : alpha Lw 14 dB ; - glissance (humide) : plan incliné/pieds nus : AB ; - traitement facilitant l'entretien, offrant une excellente résistance aux taches et évitant toute métallisation durant toute la durée de vie du matériau ; - traitement bactériostatique et fongistatique ; - pose collée ; - joints soudés à chaud par apport de cordon PVC ; - revêtement de sol remonté en plinthe sur une hauteur minimum de 10 cm ; - joints soudés à chaud par apport de cordon PVC. Ce revêtement recouvrira de 3 cm environ la remontée en plinthe du revêtement de sol ; - profil de diminution au-dessus de la remontée ; - forme d'appui rapporté dans les angles rentrants.</p> <p>Préparation des supports : - préparation des supports muraux à la charge du lot Plâtrerie. L'entrepreneur est tenu en temps utile de faire toutes observations et réserves s'il y a lieu sur la planitude et l'état de propreté des supports. Il devra signaler par écrit au Maître d'Oeuvre, les imperfections constatées et réceptionnera les supports au fur et à mesure de leur exécution. L'exécution des revêtements constitue l'acceptation de fait et rend seul l'entrepreneur du présent lot responsable et l'obligera à reprendre à ses frais toutes malfaçons signalées par le Maître d'Oeuvre ; - application d'un primaire sur l'ensemble des surfaces revêtues.</p> <p>Divers : - forme d'appui dans les angles rentrants entre le sol et la paroi verticale - section 20 x 20 mm ; - profil de diminution au-dessus de la remontée ; - forme d'appui rapporté dans les angles rentrants verticaux ou horizontaux ; - manchons pour étanchéité à l'endroit où les parois sont traversées par les tuyauteries ; - barre de seuil pour pièces humides en caoutchouc gris de 9 cm de largeur ; - pose par double encollage polychloroprène sur le support et masticage autour des pieds d'hubriserie ; - siphon : fourniture et pose d'un siphon monobloc en PVC, classement au feu M1 avec sertissage en force sans vissage compris étanchéité au pourtour et toutes sujétions. L'entreprise du présent lot devra impérativement prévoir dans le prix unitaire du siphon : + dans la cas d'une construction neuve : la fourniture au lot Gros Oeuvre, de la réservation du trou dans le plancher, + dans la cas d'une construction existante : le percement du plancher existant.</p> <p>Fourniture et pose collée à partir de colles déposées à la spatule finement dentée à raison de 300 g/m², après préparation des supports conformément aux prescriptions du fabricant. Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant. Plusieurs teintes pourront être choisies et mélangées au choix de l'architecte, sans plus-value. Travaux comprenant également toutes coupes, découpes, arasements, nettoyage et sujétions. Travaux exécutés suivant Cahier des Charges du fabricant et Avis Technique du produit en vigueur.</p> <p>Localisation : - tous les locaux avec douche.</p>
9.1.4.1	<p>Revêtement de sol Compris préparation du support, suivant Avis technique.</p>
9.1.4.2	<p>Etanchéité en rives Localisation : - au pourtour des pièces.</p>
9.1.4.3	<p>Revêtement mural Compris profil de finition en partie haute du revêtement mural. Localisation : - au pourtour des pièces, toute hauteur.</p>

Code	Désignation
9.1.4.4	<p>Manchons pour étanchéité des tuyauteries (quantité correspondante au nombre de pièces). Localisation : - chaque pièce.</p>
9.1.4.5	<p>Siphon de sol Localisation : - chaque douche.</p>
9.1.4.6	<p>Profilés de transition type Schlüter RENO ou techniquement équivalent Fourniture et pose de profilés de transition type Schlüter RENO ou équivalent, pour assurer la jonction entre les deux revêtements de sol. Localisation : - au droit des seuils des pièces.</p>
9.1.5	<p>ESCALIERS Localisation : - l'escalier béton neuf.</p>
9.1.5.1	<p>Marche complète Préparation de la surface en béton. Revêtement de sol PVC acoustique U4P3 pour habillage de marches d'escalier en lés. Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique certifié NF UPEC.A+ : 17 dB en lés de 1,01 m classé U4 P3 E2 C2 type Sarlon Marche Complète 43 de Forbo ou équivalent conçu pour revêtir les escaliers intérieurs en continuité. Son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,08 mm. Il sera doté d'une couche d'usure avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcé. Il favorisera l'accessibilité aux handicapés conformément à la réglementation. Le nez de marche spécialement étudié, intégré dans la structure du revêtement, sera d'une couleur différente permettant un contraste visible minimum de 30 % et assurant la sécurité des utilisateurs. La première et dernière contremarche de chaque volée d'escalier seront de teinte différente des autres marches. Le produit conçu et fabriqué en France bénéficiera d'une protection de surface polyuréthane réduisant l'utilisation de détergent supprimant toute métallisation et évitant les entretiens par méthode spray et conférant une excellente résistance aux tâches. Mise en œuvre à réaliser conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 (DTU 53.2). NOTA : une attention particulière sera apportée au collage du revêtement sur les bords de marches afin d'empêcher tous décollements ultérieurs. Localisation : - toutes les marches de l'escalier.</p>
9.1.5.2	<p>Mise en place de dalles podotactiles B.E.V. (Bande d'Éveil de vigilance) en haut de chaque palier d'escaliers intérieurs Les bandes d'éveil de la vigilance sont à installer à une distance de 0,50 m de la première marche et doivent créer un contraste visuel et tactile. Elles seront de type dalles plastiques collées au support. Elles doivent répondre à la norme NF P 98-351. Localisation : - en haut de chaque volée de marches.</p>
9.2	<p>FAÏENCE</p>
9.2.1	<p>Imperméabilisation sous les carreaux muraux type SPEC Fourniture et mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide constitué d'un revêtement pâteux prêt à l'emploi, à base de résine synthétique en dispersion aqueuse s'appliquant au rouleau ou à la lisseuse. Application et mise en œuvre suivant RECOMMANDATIONS DU FABRICANT ET ENQUETE TECHNIQUE. Respect de toutes les prescriptions du fabricant pour étanchéité au droit des ouvrages particuliers, fissures, angles, passage de tuyaux, joints techniques, ... Compris tous travaux accessoires et préparatoires suivant le support neuf. Localisation : - derrière tous les carreaux muraux.</p>
9.2.2	<p>Carreaux muraux 15/30 cm Fourniture et pose de carreaux muraux en grès émaillé gamme Architecture des fabricants avec frises incorporées. Dimensions carreau 15/30 cm, collé sur supports neufs (plaques de plâtre). Pose au liant colle adapté (classification) au type de support. Jointoiement de largeur 1.5 mm au coulis de ciment blanc teinté suivant choix de l'Architecte, y compris joint au mastic aux différents raccords avec les appareils sanitaires. Coupes droites, biaisées, y compris toutes sujétions d'exécution. Baguettes d'angles quart de rond en acier inox au droit des angles saillants. Localisation : - office, WC hall, biberonnerie, sanitaires étage : toute hauteur ; - ménage : sur 1,50 m au droit du point d'eau, y compris retour ; - buanderie : toute hauteur au droit du plan de travail (y compris retours) et 1,50 m ailleurs ; - changes, WC Tourne sols - Soleils, activités et jeux d'eau, WC PMR, WC ALSH, vestiaires : 1,50 m de hauteur ; - au droit des plans de travail dans les autres locaux : sur 60 cm de hauteur, y compris retours.</p>

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le 22/12/2020

ID : 063-200071199-20201221-CCPL_2020_152-DE

Création d'un espace enfance jeunesse

Boulevard de Coreil - Avenue Saint Nicolas

63260 AIGUEPERSE



ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE :

OPHIS
32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
Tél : 04.73.41.16.16
Mél : ophiscontact@ophis.fr



Périchon - Jalicon
architectes

ARCHITECTE :

Périchon Jalicon architectes
91, avenue Jean Baptiste Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93
Mél : contact@perichon.archi

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Sébastien Vénuat
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 07.89.80.17.69
Mél : svenuat.ecoconseil@orange.fr



BE STRUCTURE :

Chevrier Ingénierie
7, rue Marie Laurencin
03400 YZEURE
Tél : 04.70.46.30.32
Mél : betchevrier@betchevrier.fr



BE FLUIDES :

Algotherm
53, rue des Sauzes
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.98.51.27
Mél : algotherm@algotherm-ing.fr



BE ACOUSTIQUE :

Acoustidia
Bos Grenier
87380 MAGNAC BOURG
Tél : 09.66.88.51.24
Mél : acoustidia@gmail.com



MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes Plaine Limagne
158, Grande Rue
BP 23
63260 AIGUEPERSE
Tél : 04.73.86.89.80
Mél : contact@plainelimagne.fr



Lot n°12

ASCENSEUR

CCTP

Dossier	29/19
Date	14/12/2020
Phase	APD
Indice	B

Sommaire

ASCENSEUR 630 kg.....	116
-----------------------	-----

Code	Désignation
12.1	ASCENSEUR 630 kg
	Localisation : - desservant le rez-de-chaussée, le R+1 et le R+2.
12.1.1	Ascenseur norme handicapés sans local machinerie
	Appareil neuf de type répondant aux normes handicapés (notamment la norme EN 81-70) avec non desserte du niveau sinistré. La gamme d'ascenseur proposée devra être issue d'unités de production et d'installation certifiées QUALITE par la Norme ISO 9001 et conforme à la directive Européenne 95/16/CE
	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES : Charge : 630 kg - Nbre de personnes : 8 Vitesse : 0,63 m/s - Entraînement : Electrique à variation de fréquence Nombre d'arrêts : 3 Accès : 2 faces de service à 90° Nombre d'accès : 3 Nombre de démarrages : 120/heure Alimentation : Triphasé 400 v. 50 Hz. - Eclairage mono 230 v Gaine : suivant plans Cuvette : profondeur suivant coupe. Dimensions cabine : largeur 1,40 m - profondeur 1,40 m - hauteur 2,20 m Marquage CE
	PORTES CABINE : Type : 2 vantaux à ouverture latérale Fonctionnement : automatique avec opérateur de type à détection d'obstacle par limiteur de couple et réouverture automatique par détecteur infrarouge Passage libre d'entrée : 0,90 m x 2,00 m Finition : acier inoxydable brossé grain 220
	PORTES PALIERES : Portes palières : automatiques à ouverture latérale par 2 vantaux avec façades autocalfeutrant à tous les niveaux. CF 1/2 h Passage libre 0,90 m x 2,00 m (normes handicapés) Finition : acier inoxydable brossé grain 220 Seuil : aluminium
	CABINE Dimensions : largeur 1,40 m - profondeur 1,40 m - hauteur 2,20 m Parois (sauf parois palières) : inox brossé grain 220 Sol : sol souple PVC ou Linoléum U4P3 de Forbo ou Gerflor ou équivalent. Plafond : inox brossé grain 220 Façade avant : inox brossé grain 220 Eclairage : led intégré dans le plafond (anti-vandalisme)
	PANNEAU DE COMMANDE DANS CABINE : Fonctionnement par clavier numérique en vitrocéramique incluant : . boutons à touches sensibles avec inscription braille . indicateur visuel d'étages (hauteur des numéros entre 30 et 60 mm) . 2 flèches lumineuses d'une hauteur de 40 mm indiquant le sens du déplacement . à l'arrêt de la cabine, message vocal indiquant sa position . dispositif de demande de secours équipé de signalisations visuelle et sonore, comportant : + un pictogramme illuminé jaune, en complément du signal sonore de transmission de la demande, pour indiquer que la demande de secours a été émise, + un pictogramme illuminé vert, en complément du signal sonore normalement requis (liaison téléphonique), pour indiquer que la demande de secours a été enregistrée, + une aide à la communication pour les personnes malentendantes, telle qu'une boucle magnétique . dans tous les cas, les signaux sonores et messages vocaux doivent avoir un niveau réglable entre 35 et 65 dB.
	PANNEAU DE COMMANDE DANS CABINE : Fonctionnement par clavier numérique en vitrocéramique incluant : . boutons à touches sensibles avec inscription braille . indicateur visuel d'étages (hauteur des numéros entre 30 et 60 mm) . 2 flèches lumineuses d'une hauteur de 40 mm indiquant le sens du déplacement . à l'arrêt de la cabine, message vocal indiquant sa position . dispositif de demande de secours équipé de signalisations visuelle et sonore, comportant : + un pictogramme illuminé jaune, en complément du signal sonore de transmission de la demande, pour indiquer que la demande de secours a été émise, + un pictogramme illuminé vert, en complément du signal sonore normalement requis (liaison téléphonique), pour indiquer que la demande de secours a été enregistrée, + une aide à la communication pour les personnes malentendantes, telle qu'une boucle magnétique . dans tous les cas, les signaux sonores et messages vocaux doivent avoir un niveau réglable entre 35 et 65 dB.

Code	Désignation
	<p>PANNEAU DE COMMANDE SUR PALIERS : Boutons de commande avec inscription braille Signal sonore prévenant du début d'ouverture des portes 2 flèches lumineuses d'une hauteur de 40 mm indiquant le sens du déplacement Signal sonore utilisant des sons différents pour les montées et descentes et accompagnant l'illumination des flèches</p> <p>FOURNITURES SPECIALES : Kit GSM pour la liaison téléphonique, à la charge du présent lot. Tableau DTU intégré dans l'armoire de commande Echelon en cuvette Eclairage de la gaine Rail et crochets de manutention en haut de la gaine, à fournir au lot Gros-Oeuvre pour mise en oeuvre. Tous dispositifs de fixation sur la structure. Report d'alarme à l'intérieur de l'établissement.</p> <p>Télésurveillance téléphonique avec liaison phonique 24H/24H et 7 jours sur 7 jours Les prestations de la télésurveillance comprendront : 1) La mise à disposition du matériel d'utilisation du logiciel, 2) Le service de télésurveillance : . raccordement au poste de télésurveillance avec veille 24H/24H . intervention d'un technicien 24H/24H dans un délai de une heure à compter de la réception de l'appel, pour tout usager bloqué en cabine. . liaison phonique bidirectionnelle : le poste central de télésurveillance est mis automatiquement en liaison téléphonique avec la cabine de l'ascenseur en cas d'usager bloqué ; en cas de besoin, le poste central rappelle la cabine. . détection automatique de l'ascenseur hors service, avec transmission au poste central et identification de la cause de la défaillance ; intervention d'un technicien 24H/24H dans les délais les plus brefs. . diagnostic automatique du fonctionnement de l'ascenseur avec transmission d'alertes en cas de déviation de paramètres de fonctionnement par rapport aux standards; si nécessaire, intervention d'un technicien. . communication des historiques par interrogation d'un serveur internet. 3) L'entretien du matériel : . auto-contrôle permanent du fonctionnement des dispositifs de transmission. . entretien complet du système y compris l'analyseur de fonction. 4) La maintenance et la mise à jour des logiciels. 5) La connexion sera efficace lors de la signature du contrat de maintenance.</p> <p>COORDINATION AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT : L'entrepreneur du présent lot devra coordonner ses travaux avec les autres corps d'état et notamment Gros Oeuvre et Electricité.</p> <p>CONTRAT ENTRETIEN : L'entrepreneur du présent lot proposera en annexe de sa soumission un contrat d'entretien.</p>